

Le groupe prépositionnel en ancien et moyen français



Masteroppgåve i fransk språk
Det humanistiske fakultetet
Institutt for litteratur, områdestudium og europeiske språk

UNIVERSITETET I OSLO

Våren 2012

Résumé

Ce mémoire traite du placement des groupes prépositionnels en ancien et moyen français. Il a été écrit dans le cadre du projet de recherche *Information Structure and Word Order Change in Germanic and Romance Languages* (ISWOC) à l'Université d'Oslo. Ce projet a pour objectif d'examiner les corrélations entre les changements syntaxiques et les changements liés à la structure informationnelle dans six anciennes langues romanes et germaniques, en référence aux équivalents modernes de ces langues.

L'objet d'étude du présent travail a été le groupe prépositionnel (GP), constituant dont le placement dans la phrase était plus flexible en ancien et moyen français qu'en français moderne. J'ai rassemblé un corpus à 552 phrases tirées des textes en prose des XIII^e et XV^e siècles où le GP apparaît conjointement avec un verbe inaccusatif. Ce faisant, j'ai pu étudier le placement du GP par rapport au verbe et au sujet, au type de phrase dans lequel il se trouve, et à la valeur informationnelle qu'il porte.

L'étude a porté sur des données des XIII^e et XV^e siècles. Ces deux périodes ont été le théâtre de changements linguistiques considérables, avec, notamment, le passage de l'ancien au moyen français. À cette époque, l'accentuation de la phrase a changé, ce qui a eu des conséquences sur la syntaxe aussi bien que sur l'organisation de la structure informationnelle dans la phrase. Des changements syntaxiques sont donc liés aux changements prosodiques qui se sont produits au cours de cette période.

Le présent mémoire examine cette possibilité en se concentrant sur les groupes prépositionnels et leur rapport avec le verbe. Exposant les raisons pour considérer certains GP liés aux verbes inaccusatifs comme des arguments au même statut syntaxique que les compléments d'objets indirects, nous trouvons que ces GP sont affectés par les changements qui commencent à avoir lieu à l'époque étudiée. Leur statut change de celui d'un constituant dont le placement syntaxique était assez libre, à celui d'un constituant dont le placement est généralement fixé après le verbe.

Remerciements

Ce mémoire s'inscrit dans le projet de recherche *Information Structure and Word Order Change in Germanic and Romance Languages* (ISWOC) du Département des études de littérature, de civilisation et des langues européennes à l'Université d'Oslo. Le projet examine le rapport entre la syntaxe et la structure informationnelle de l'ancien anglais, l'ancien espagnol, l'ancien français, le norrois/l'ancien norvégien, l'ancien allemand et l'ancien portugais, en référence aux équivalents modernes de ces langues.

Pendant la période du 1 avril 2010 au 31 mars 2014, ISWOC cherche à « découvrir à quel degré et de quelle façon l'ordre des mots des stades antérieurs des langues était gouverné par des contraintes liées à la structure informationnelle, comment les langues ont changé par rapport au lien entre l'ordre des mots et la structure informationnelle, et comment les langues modernes diffèrent de leurs versions anciennes en ce qui concerne ces propriétés ». ¹ ² J'ai espoir que le présent mémoire puisse contribuer à cette recherche.

J'aimerais remercier mes directrices, Christine M. Salvesen et Kristine Eide, pour leurs encouragements, leur aide, leurs conseils, et surtout pour la confiance qu'elles ont eue en moi et en ce travail. Tout cela a été très important pour moi.

Merci à Kristin Bech pour sa lecture du mémoire et pour ses remarques précieuses. J'aimerais aussi remercier Mmes Bech et Eide, directrices d'ISWOC, de m'avoir donné l'occasion de travailler dans le cadre de ce projet.

Merci à Andrée Boutin, la meilleure correctrice du monde.

Merci à mes collègues de master pour toute la solidarité, tous les rires et les discussions que nous avons partagés dans la salle de pause et dehors.

Enfin, il faut exprimer ma gratitude à ma famille et à mes ami(e)s pour leur soutien, leur patience et leurs rappels qu'il y a un monde en dehors du campus. Merci !

1 « [Our aim is] to find out to what extent and in what way word order in the older stages of the languages was governed by information-structural constraints, how the languages changed with respect to the relation between word order and information structure, and how the modern languages differ from their older versions concerning these properties. »

2 <http://www.hf.uio.no/ilos/english/research/projects/iswoc/index.html> (accédé le 11 avril 2012)

Table des matières

Résumé.....	i
Remerciements	ii
Table des matières	iii
1 Introduction.....	1
1.1 Objectifs	1
1.2 Terminologie.....	2
1.3 Le cadre génératif.....	2
1.3.1 Les couches propositionnelles	3
1.4 L'ancienne langue : quelques remarques.....	6
1.5 Quelques chiffres	7
1.6 Plan de l'ouvrage.....	8
2 La structure argumentale et l'hypothèse inaccusative.....	10
2.1 Les GP : des adverbiaux ou des compléments indirects ?	10
2.2 L'hypothèse inaccusative.....	12
2.3 La structure argumentale des verbes inaccusatifs	13
2.4 Les verbes inaccusatifs et les GP.....	15
2.5 Résumé	18
3 La structure informationnelle.....	20
3.1 Qu'est-ce la structure informationnelle ?.....	20
3.2 Les trois couches de structure informationnelle.....	21
3.2.1 Donné / nouveau.....	21

3.2.2 Topique / commentaire.....	22
3.2.3 Focus / cadre.....	23
3.3 L'analyse de la première couche	23
3.4 La structure informationnelle et les textes anciens	24
3.5 Résumé.....	26
4 L'ancienne langue : syntaxe et prosodie.....	27
4.1 La syntaxe de l'ancien français.....	27
4.1.1 L'ordre des mots	27
4.1.2 La contrainte V2.....	29
4.1.3 Le sujet pro.....	31
4.2 La topicalisation.....	32
4.3 La réanalyse de la structure de phrase	35
4.4 La prosodie de l'ancien français.....	37
4.5 La prosodie et les GP	38
4.6 Résumé.....	39
5 Corpus et méthode.....	41
5.1 La linguistique historique et les corpus.....	41
5.2 Les textes étudiés.....	42
5.3 Le choix de verbes	43
5.4 Les GP du corpus.....	45
5.4.1 La distinction entre les GP « donnés » et « nouveaux ».....	47

5.5 Le corpus	49
5.6 Résumé.....	50
6 Les données	51
6.1 Les positions disponibles pour les GP.....	51
6.2 Le GP préverbal	54
6.2.1 Le XIIIe siècle	54
6.2.2 Le XVe siècle	58
6.3 Le GP interverbal.....	60
6.3.1 Le XIIIe siècle.....	61
6.3.2 Le XVe siècle.....	63
6.4 Le GP postverbal.....	65
6.4.1 Le XIIIe siècle	66
6.4.2 Le XVe siècle.....	69
6.5 Bilan.....	72
6.6 Résumé.....	73
7 Le déplacement du GP	74
7.1 Les facteurs de déplacement	74
7.2 La dislocation stylistique	75
7.3 Le déplacement des COI locatifs.....	79
7.4 La prosodie et les GP : un nouvel aperçu.....	84
7.5 Les COI locatifs et la structuration de la phrase.....	87

7.6 Résumé	89
8 Conclusion.....	91
Bibliographie.....	94

1 Introduction

Le présent mémoire examine le placement des groupes prépositionnels (GP) en ancien et moyen français. Faisant usage du cadre théorique de la linguistique générative, ce mémoire émet l'hypothèse suivante : il existe en ancien français une position de brouillage (*Scrambling Position*) entre l'auxiliaire et le verbe principal de la phrase. Cette position est disponible pour des arguments verbaux – c'est-à-dire des éléments étroitement liés au verbe – qui y sont placés pour des raisons liées à l'organisation de la structure informationnelle. La position existe toujours en moyen français, mais elle est considérablement moins employée et elle n'est pas disponible en français moderne. Cette diminution est liée, comme nous allons le voir, aux changements prosodiques qui se sont produits vers la fin de la période de l'ancien français.

1.1 Objectifs

La syntaxe de l'ancien français diffère de celle de la langue moderne à bien des égards. Une des différences les plus frappantes est la souplesse relative en ce qui concerne l'ordre des mots et des constituants. En étudiant les textes anciens, nous trouvons bien de constructions qui seraient impossibles en français moderne. L'exemple (1) montre une phrase où le groupe prépositionnel *après vos* est intercalé entre l'auxiliaire *somes* et le participe *venu*. Cette construction n'est pas possible en français moderne, comme le montre (2). (L'astérisque indique que la construction est agrammaticale.)

(1) Nos ne *somes* pas **après vos** venu por meslee [...]

nous ne sommes pas après vous venus pour bataille

« Nous ne sommes pas venus après vous pour nous battre »

(*Le roman de Tristan en prose*, 816, XIII^e siècle)

(2) * Nous ne sommes pas après vous venus pour nous battre

Langue romane évoluée du latin, l'ancien français est caractérisé par une certaine richesse morphologique, avec un système nominal à deux cas – sujet et régime – et un système verbal à six personnes dont la différence était phonologiquement perceptible (Joly 1998). Ceci sert souvent à expliquer sa souplesse en ce qui concerne l'ordre des mots, les désinences et les conjugaisons étant considérées comme suffisantes pour identifier les fonctions syntaxiques.

Or comme nous allons le voir, la perte de la richesse morphologique en français moderne n'est

pas suffisante quand il s'agit d'expliquer les différences considérables entre l'ancienne langue et le français de nos jours en ce qui concerne la liberté syntaxique des constituants.

Les positions respectives du sujet et du verbe en ancien français ont fait l'objet de plusieurs études. Le présent mémoire traite cependant d'une catégorie de constituants dont le rôle est normalement moins central dans la phrase : le groupe prépositionnel. Le corpus employé, qui est constitué de 552 phrases tirées des sources variées, nous donne la possibilité de recenser le placement du groupe prépositionnel et étudier les facteurs syntaxiques et informationnels qui influent sur celui-ci.

Le but du présent mémoire est double. D'une part, il recense le comportement syntaxique du GP en ancien et moyen français en examinant son placement par rapport au verbe et au sujet, dans les cas où celui-ci est exprimé. D'une autre part, il examine la valeur informationnelle des GP, cherchant à découvrir des corrélations possibles entre la structure informationnelle et la syntaxe. Ces analyses forment la base de l'hypothèse qui est émise, selon laquelle, premièrement, le placement d'un argument verbal – comme un GP fonctionnant comme un complément d'objet indirect – dans la position entre l'auxiliaire et le participe est le résultat de la structure informationnelle en ancien français ; et, deuxièmement, le déclin de cette construction, autrefois très fréquente, est liée aux changements prosodiques qui ont eu des conséquences sur l'organisation de la structure informationnelle dans la phrase.

1.2 Terminologie

Le terme *groupe prépositionnel* (GP) est utilisé pour le syntagme introduit par une préposition, comme c'est la norme dans la tradition grammaticale française. Pourtant, il est fait ici usage de plusieurs termes et concepts utilisés appartenant à la linguistique générative. Comme les abréviations anglaises sont très répandues, ce sont celles-ci qui sont employées : VP (*Verbal Phrase*), IP (*Inflectional Phrase*), et CP (*Complementizer Phrase*). Voir 1.3 pour une présentation de ces concepts. Il faut souligner qu'en dehors de ces abréviations, nous employons le terme *phrase* au sens français, comme le synonyme de *proposition*.

Dans le cadre de ce mémoire, le terme *adverbial* est utilisé au lieu du terme traditionnel *complément circonstanciel*. Les termes français *complément d'objet direct* (COD) et *complément d'objet indirect* (COI) sont employés pour dénoter les fonctions syntaxiques respectives. En parlant de la structure phrasale telle qu'elle est envisagée dans le cadre génératif, le terme complément est parfois employé pour désigner l'argument régi par la tête

(cf. le terme anglais *complement*).

Enfin, je distingue généralement entre l'ancien français et le moyen français comme deux stades de langue. Cela dit, ces deux stades partagent plusieurs caractéristiques, ce qui crée la nécessité de pouvoir y référer par l'emploi d'un terme commun. Ainsi, l'utilisation de l'expression *l'ancienne langue* réfère à l'ancien français et au moyen français combinés.

1.3 Le cadre génératif

Ce mémoire ne s'efforce pas de prouver ou réfuter aucune théorie linguistique en particulier. Cela dit, bon nombre des travaux sur l'ancien français sur lesquels ce mémoire s'appuie ont été écrits selon le cadre théorique de la grammaire générative. En outre, quelques concepts importants dont nous ferons emploi, comme l'hypothèse inaccusative et le déplacement du GP, sont le mieux représentés dans des termes génératifs. Pour les besoins de ce travail, il est donc pratique de prendre comme point de départ le cadre génératif.

La version de la linguistique générative qui domine aujourd'hui, et qui constitue la base de plusieurs travaux cités au cours de ce mémoire, est le programme minimaliste, qui date de Chomsky (1995). Cependant, des travaux comme ceux de Vance (1997) et d'Adams (1989) ont été écrits avec la théorie du gouvernement et liage (*Government and Binding Theory*) pour cadre, la version autrefois dominante (Cook et Newson 1996, Radford 2004).

Pourtant, la façon d'envisager la structure propositionnelle est généralement similaire, et les différences entre les deux versions théoriques ne sont donc pas pertinentes en général. Il existe des exceptions, comme notre supposition de l'existence d'un groupe vP (voir le chapitre 2.4), qui est un concept minimaliste. Néanmoins, à moins que le contraire ne soit spécifié, les concepts décrits ici s'appliquent aux deux versions théoriques.

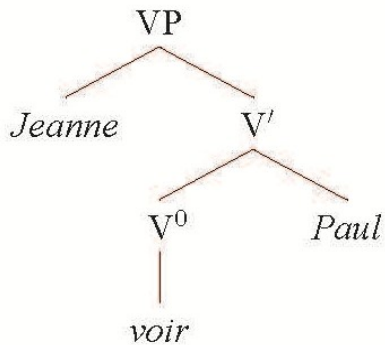
1.3.1 Les couches propositionnelles

Selon la théorie du gouvernement et liage, il existe trois couches principales dans la phrase : VP (*Verbal Phrase*), IP (*Inflectional Phrase*), et CP (*Complementizer Phrase*). Le VP est la couche de base. Il est un groupe syntaxique dont le verbe est la tête, représenté comme V°. Si le verbe a un argument, par exemple un complément d'objet direct, celui-ci se trouve à la droite du verbe.

Nous représentons l'ensemble du verbe et du complément comme V'. À la gauche de V' se

trouve la position spécifieur du VP. Cette position, qui est appelée par l'abréviation Spéc, est la position sœur de V'. Le sujet du verbe est fusionné ici. La figure (1) montre la structure d'un VP qui contient les éléments de base pour la phrase française *Jeanne voit Paul*.

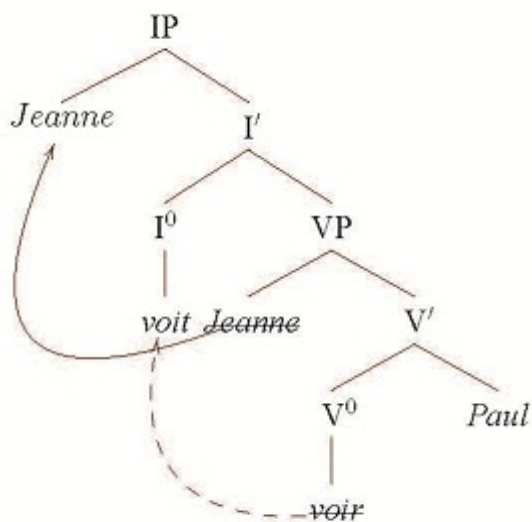
Figure 1 : La structure du VP



Pourtant, le verbe sous VP existe dans sa forme rudimentaire, n'ayant pas reçu de temps. Il faut alors qu'il monte plus haut dans l'architecture propositionnelle pour recevoir son temps, sous la tête I°, qui est la tête de l'IP.

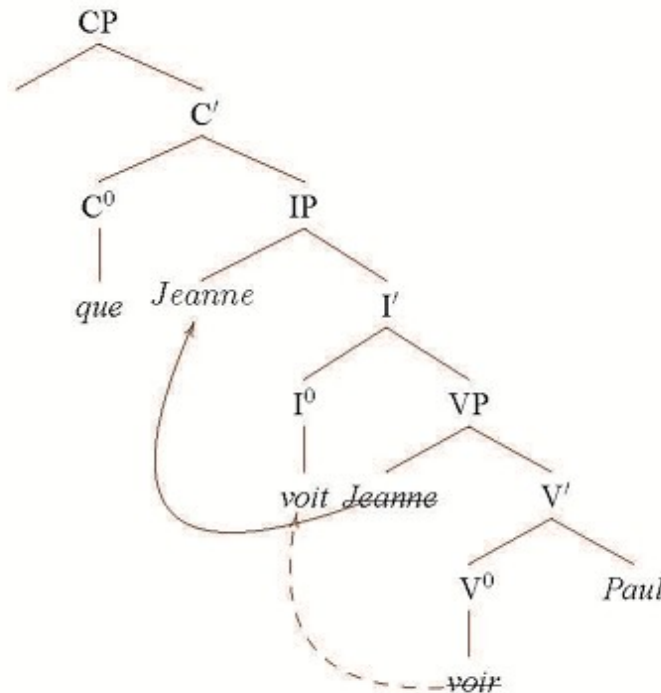
Pour obtenir l'ordre S-V-O qui est l'ordre canonique du français, le sujet monte alors sous Spéc, IP. Le résultat est alors la phrase *Jeanne voit Paul*, le verbe ayant reçu son temps et le sujet ayant monté sous Spéc, IP, la position à gauche du verbe sous I°.

Figure 2 : La structure de l'IP



Il existe cependant encore une couche, le CP. C° est la position où se trouve le complémenteur, comme *que* en français. Dans la phrase subordonnée complétive [...] *que Jeanne voit Paul*, le *que* occupe C°.

Figure 3 : La structure du CP



Le GP étant l'objet du présent étude, il faut savoir où est sa place dans ce cadre. Nous allons supposer que la place de base du GP est à droite du verbe, et que le GP peut monter dans l'architecture propositionnelle. Dans ce cas, nous allons parler d'un *déplacement* du GP. Dans le cadre du mémoire, nous allons supposer que les GP qui sont antéposés au verbe ou intercalés entre l'auxiliaire et le participe, sont des GP déplacés.

1.4 L'ancienne langue : quelques remarques

Aux périodes dont viennent nos données, les XIII^e et XV^e siècles, la langue n'était pas encore standardisée. La situation en France en était une de diglossie, où le latin était employé comme *lingua franca* tandis que les locuteurs parlaient de différents dialectes d'oïl (variétés romanes évoluées du latin parlé en Gaule). La variété que nous appelons maintenant le français a évolué dans la région de l'Île de France vers 1100 (Huchon 2002 : 61). Ce n'est pourtant qu'au XVI^e siècle que le français a vraiment commencé à pénétrer les domaines jusqu'alors réservés

au latin, le processus de standardisation grammaticale commençant sérieusement à avoir lieu au XVII^e siècle (Huchon 2002).

Tout cela veut dire que les textes écrits en ancien français et moyen français ne suivent aucun standard strict ; ils sont ouverts à des influences régionales et au gré de l'écrivain. Étant donné ceci, il faut être prudent en faisant des généralisations sur la fréquence des constructions étudiées dans ce travail, comme nous ne savons pas dans quelle mesure elles étaient répandues.

1.5 Quelques chiffres

Comme il est mentionné ci-dessus, une grande part de ce mémoire se base sur un corpus de 552 phrases tirées des textes en prose venant du XIII^e et XV^e siècles. Ceci nous permet de faire une étude diachronique en comparant les similarités et les différences entre les données des deux périodes d'un côté, et en faisant référence au français moderne de l'autre.

Le tableau 1 donne un aperçu des positions des GP dans le corpus.

Tableau 1 : Les GP du corpus

<i>Position</i>	<i>XIII^e</i>		<i>XV^e</i>	
Antéposés au verbe	35	11,1 %	36	15,1 %
Intercalés entre l'auxiliaire et le participe	84	26,8 %	16	6,7 %
Postposés au verbe	195	62,1 %	186	78,2 %
Total	314	100 %	238	100 %

Le corpus et les textes employés seront présentés plus en détail au chapitre 5, tandis que les positions et la répartition des GP seront présentés au chapitre 6.

1.6 Plan de l'ouvrage

Les chapitres 2 – 4 exposent le fondement théorique du travail. Le chapitre 2 est consacré à l'hypothèse inaccusative et à la structure argumentale des verbes, en tentant d'établir si les GP sont à considérer comme des adverbiaux ou des compléments indirects locatifs.

Au chapitre 3 je présente la structure informationnelle, discute quelques défis liés à celle-ci, et argumente en faveur d'un modèle qui distingue la répartition de l'information nouvelle / donnée des autres facteurs informationnels.

Au chapitre 4 je donne un aperçu des caractéristiques syntaxiques de l'ancien français les plus pertinents. Ici, je soulève la question de la prosodie de l'ancienne langue en proposant que les changements qu'a subis celle-ci sont liés aux changements syntaxiques et aux changements de l'organisation de la structure informationnelle de la phrase.

Le chapitre 5 est consacré aux considérations méthodiques. Je discute quelques défis liés à la recherche sur les langues mortes, avant de présenter les textes étudiés, les critères de recherche (verbes et GP) et le corpus.

Le chapitre 6 présente les données en groupant les GP selon leurs positions par rapport aux verbes et le siècle d'où viennent les phrases. Les ordres dans lesquels se trouvent les GP sont recensés, de même que la valeur informationnelle que portent les GP.

Au chapitre 7, j'examine en profondeur le déplacement du GP en me basant sur les données présentées au chapitre 6 et le fondement théorique des chapitres 2 – 4. Je montre que la structure argumentale, la structure informationnelle et les caractéristiques syntaxiques et prosodiques de l'ancienne langue sont toutes des facteurs pertinents pour expliquer le comportement des GP.

Enfin, je résume le travail au chapitre 8, le chapitre final du mémoire.

2 La structure argumentale et l'hypothèse inaccusative

Dans ce chapitre, je présente l'hypothèse inaccusative en discutant les aspects de celle-ci qui sont pertinents au mémoire. J'argumente pour une analyse selon laquelle les GP doivent dans certains cas être considérés comme faisant partie de la structure argumentale des verbes inaccusatifs, et propose une représentation de l'architecture propositionnelle pour rendre compte de leurs positions dans la phrase.

2.1 Les GP : des adverbiaux ou des compléments indirects ?

Il peut être difficile de distinguer les GP adverbiaux des compléments d'objet indirects.

Considérons les phrases (3) – (6) :

(3) Jeanne travaille aujourd'hui.

(4) Aujourd'hui Jeanne travaille.

(5) Jeanne est allée à Paris.

(6) * À Paris Jeanne est allée.

La position du GP dans la phrase (4) n'offre aucun problème en ce qui concerne la grammaticalité de la phrase. Or ceci n'est pas le cas pour la phrase (6) : en antéposant le GP *à Paris*, la phrase devient agrammaticale en français moderne. Une des caractéristiques des adverbiaux est leur mobilité positionnelle : « Cette propriété [de l'adverbial] s'explique par son statut syntaxique de constituant périphérique [...] Ainsi, à la différence des compléments du verbe, il ne fait pas partie de la valence verbale » (Riegel *et al.* 2005 : 140). Selon ces critères, il est donc difficile de considérer *à Paris* comme un adverbial. Il ne se déplace pas facilement, et l'information qu'il exprime est étroitement liée au verbe : pour aller, il faut forcément aller quelque part.

En effet, la *Grammaire méthodique du français* considère les constructions du même type que (5) – (6), où il s'agit d'un verbe de mouvement (*aller, courir, partir* etc.) et un GP, comme des constructions à complément d'objet indirect locatif (Riegel *et al.* 2005 : 223). Les auteurs sont néanmoins conscients des difficultés de distinguer entre ces compléments et les

adverbiaux. À part les critères que nous venons de présenter, la *Grammaire* cite « le rapport syntaxique » entre le complément et le verbe : le verbe « contrôle la construction du complément » et détermine (généralement) le choix de préposition (Riegel *et al.* 2005 : 223).

Il est toutefois plus difficile d'employer ce dernier critère pour l'ancien français, parce que l'usage des prépositions ne s'était alors probablement pas encore figé.³ En tout cas, il faut être prudent en imposant des avis grammaticaux modernes sur l'ancienne langue ; nous ne pouvons pas *a priori* supposer que les compléments indirects se soient toujours construits avec les mêmes prépositions.

Existe-t-il des raisons pour considérer des GP tels qu'à *Paris* dans l'exemple comme des adverbiaux ? Helland (2006 : 40-41) considère les verbes inaccusatifs, tels que *partir, venir, aller, mourir*, comme des verbes à un seul argument, soit le sujet, qui est – selon l'hypothèse inaccusative (voir le chapitre 2.2) – le complément d'objet du verbe dans la structure profonde. Dans d'autres termes, ces verbes ne demandent pas de complément au niveau de la phrase. En faveur de ce point de vue, on pourrait citer le fait qu'une phrase comme *Jeanne est partie pour Paris* est toujours grammaticale sans le GP :

(7) Jeanne est partie.

Toutefois, il existe des verbes qui demandent un complément d'objet ou non, selon le contexte. Prenons comme exemple le verbe *manger* : les deux exemples (8) et (9) sont grammaticaux.

(8) Jeanne mange une tarte.

(9) Jeanne mange.

Quand un verbe transitif direct s'emploie sans complément d'objet direct, son interprétation change, devenant générique (Roberge 2004). La construction est néanmoins grammaticale. Il se peut que la meilleure solution soit de postuler que les verbes de mouvement fonctionnent de manière similaire aux verbes transitifs directs : ils demandent un complément « locatif » ou non, selon leur interprétation.

On pourrait soutenir que des phrases comme *Jeanne est partie* et *Jeanne mange* sont analogues, comme il est clair que Jeanne a dû partir de quelque part, exactement comme

3 Voir Halmøy (2003), qui traite de cette question concernant le gérondif.

Jeanne a dû manger quelque chose. Dans les deux phrases, le point essentiel est le procès verbal lui-même, et non pas le point de départ ni le choix culinaire de Jeanne.

Dans l'optique de ce mémoire, nous allons adopter la supposition que les verbes que nous avons appelés « verbes de mouvement » demandent un complément d'objet indirect (COI) locatif dans certaines configurations (mais pas toujours), et qu'un grand pourcentage des GP dans notre corpus consiste en ces COI locatifs. Nous supposons ainsi qu'il faut distinguer entre les GP adverbiaux et les GP COI locatifs dans nos phrases, tout en tenant en compte des défis que peuvent poser ces distinctions.

2.2 L'hypothèse inaccusative

L'hypothèse inaccusative a premièrement été introduite en 1978 par Perlmutter avant que Burzio ne l'ait adaptée pour le cadre génératif en 1986 (Levin et Rappaport Hovav 1995 : 2). En résumé, l'hypothèse prédit qu'il existe deux types de verbe intransitif : les verbes inergatifs (ou les verbes intransitifs proprement dit) et les verbes inaccusatifs. Ce dernier groupe partage quelques caractéristiques qui semblent être les mêmes dans plusieurs langues (Levin et Rappaport Hovav 1995 : 2) : ils se construisent souvent avec *être* comme auxiliaire, ils peuvent figurer dans des constructions impersonnelles, comme dans (10), et ils peuvent être employés comme participes absolus, comme dans (11).

(10) Hier, il est venu deux enfants ici.

(11) Une fois venue, je ne partirai pas.

Les critères utilisés pour distinguer les verbes inaccusatifs des inergatifs doivent être employés prudemment : Åfarli et Eide (2003) citent plusieurs exemples de constructions norvégiennes dans lesquelles le comportement des verbes n'est pas toujours celui qu'on aurait attendu selon la classe verbale, et concluent qu'il ne faut peut-être pas mettre des distinctions trop strictes entre les catégories (Åfarli et Eide 2003 : 237). Ceci est pertinent quand on étudie l'ancien français, parce qu'il n'est jamais sûr que les opinions des locuteurs de l'ancien français sur la grammaticalité d'une construction verbale soient les mêmes que celles des locuteurs modernes, même s'il s'agit du même verbe.

Le choix de l'auxiliaire n'est pas un critère fiable pour identifier les inaccusatifs dans une perspective historique. Même si l'on ne prend pas en compte les cas où un verbe inaccusatif se

construit avec *avoir*, comme *disparaître*, il n'est pas sûr que l'usage d'auxiliaires ait toujours été figé en ancien et moyen français. En français moderne, *courir* se construit toujours avec *avoir* comme auxiliaire : *Elle a couru vers nous*. Mais il existe des preuves que ceci n'a pas toujours été le cas. Dans l'exemple (12), de la fin du XIV^e siècle, nous trouvons une phrase où *courir* s'est construit avec *être* comme auxiliaire, avec le même sens qu'il aurait en français moderne.

- (12) Et par ce ilz **estoient** la couru, et le jeune homme s'en estoit enfouy par l'uis [...]
 et par ce ils étaient là couru et le jeune homme s'en était enfui par l'huis
 « Et alors ils avaient couru là-bas, et le jeune homme s'en était enfui par la porte »
 (*Le Ménagier de Paris*, c.1392-1394, 50)

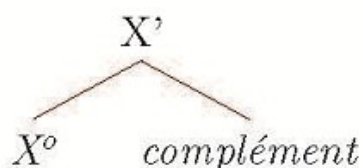
Il faut naturellement éviter des généralisations basées sur un seul exemple sans que la problématique soit examinée plus profondément. Mais il ne semble pas déraisonnable de supposer que le choix de l'auxiliaire des verbes ait pu être plus flexible historiquement et que l'on ne doive pas tirer des conclusions fermes sur celui-ci, ni en ce qui concerne la nature du verbe principal. Pour déterminer le choix de verbes dans ce mémoire, il m'a fallu m'appuyer sur d'autres critères que l'auxiliaire (voir le chapitre 5.3).

2.3 La structure argumentale des verbes inaccusatifs

Dans le cadre génératif, on envisage que la structure propositionnelle est binaire. Dans chaque groupe XP, par exemple un GP, il est possible d'insérer un seul nœud et un seul complément, ce qui est illustré en (13), où le X symbolise le nœud ou la tête du groupe. Nous représentons l'ensemble du X et du complément ainsi : X'.

- (13) [X [Complément]]

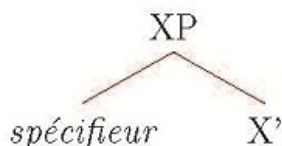
Figure 4: Le X et son complément



À gauche de cet ensemble, il existe une position spécifieur (Spéc). Le Spéc se trouve dans une configuration binaire avec X', comme le montre (14).

(14) Spéc, XP [X']

Figure 5 : Le Spéc et le X'



Dans ces termes, *courir* est un verbe inergatif, dont le sujet est généré en Spéc, VP (voir 1.3.1). Sa structure argumentale est représentée en (15).⁴⁵

(15) NP [VP V]

La structure argumentale d'un verbe inaccusatif comme *venir*, quant à elle, est représentée dans (16).

(16) _ [VP V NP]

Dans le cas des verbes inaccusatifs, la supposition est que le verbe ait besoin d'un sujet. Comme le seul argument des verbes inaccusatifs se trouve dans la position du complément d'objet, la syntaxe doit fournir un sujet à la phrase d'une façon ou d'une autre. Soit le complément peut être déplacé en position de sujet, comme en (17), soit le *il* impersonnel peut être employé comme sujet, comme en (18).⁶ Dans les deux cas, la phrase reçoit le sujet dont elle a besoin. Le déplacement du complément en (17) est représenté par *t*, marquant que le constituant déplace a laissé une *trace*.

(17) Les enfants viennent

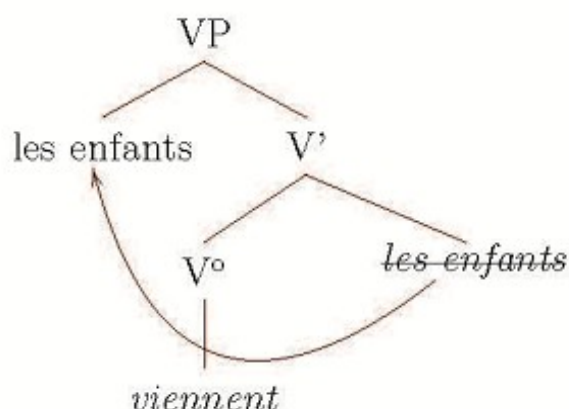
NP [VP V *t*]

4 NP = *Noun Phrase*, correspondant au terme français *groupe nominal*.

5 Les représentations en (15) et (16) sont adaptées de Helland (2001).

6 Cette construction n'est possible que si le GN complément est indéfini. Nous ne traitons pas de cette question ici.

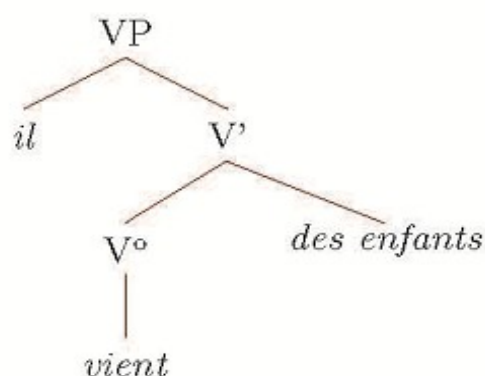
Figure 6 : Le complément est déplacé en position de sujet



(18) Il vient des enfants

NP [VP V NP]

Figure 7 : Le il impersonnel remplit la place du sujet



Les verbes inaccusatifs partagent plusieurs propriétés avec les verbes au passif, comme par exemple la possibilité d'adjectivisation (Helland 2001). En effet, il est possible de trouver un argument supplémentaire pour cela en regardant le comportement historique d'un verbe comme *partir*. Venant du verbe latin vulgaire **partire* qui veut dire « diviser », *partir* s'emploie en ancien français très souvent comme verbe transitif avec le sens de « séparer » ou « diviser » ; comme verbe intransitif, avec le sens de « s'en aller », il est surtout réflexif (Greimas 1968 : 476-477).

Nous trouvons pourtant *partir* dans des contextes où il se comporte à première vue comme en français moderne, sans le *se* réflexif. Il peut toutefois être difficile de savoir s'il s'agit d'une construction passive ou intransitive. Voyons l'exemple suivant :

(19) Cele bonté fu tele que quant ele fu partie d'Yrlande de la meson son pere...

celle bonté fut telle que quand elle fut partie d'Irlande de la maison son père

« Cette bonté fut la suivante : quand elle était partie de l'Irlande et de la maison de son père... »

(*Tristan*, 448)

Il est possible d'interpréter la construction verbale comme une construction à verbe intransitif, dont le sens est équivalent à celui de « laisser » : Iseut a laissé l'Irlande et son père. Mais il serait également possible de les interpréter comme des constructions passives, dont le sens du verbe s'approche à celui d'« être séparé ».

Cette ambiguïté peut constituer un autre argument en faveur de considérer le sujet des verbes inaccusatifs comme un complément d'objet (ou un argument interne) dans la structure de base : une phrase comme *Iseut fut séparée de son père* est clairement l'équivalent passif de la phrase active *On/quelqu'un/le roi Marc a séparé Iseut de son père*, où *Iseut* assume la fonction de complément d'objet direct (pour davantage sur la passivation, voir Helland 2001).

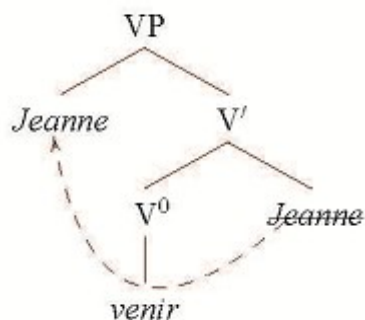
2.4 Les verbes inaccusatifs et les GP

Si nous acceptons la supposition que la structure de base des verbes inaccusatifs soit [VP NP], comment faire de la place pour les GP ? Nous avons déjà vu qu'il y a des cas où le GP devrait être considéré comme un complément d'objet indirect locatif, dont le sens est lié au celui du verbe. Nous avons aussi vu que dans le cadre génératif la structure du groupe est binaire. Si le sujet d'un verbe inaccusatif est à l'origine un complément d'objet, la position du complément ou de l'objet interne est déjà occupée.

Si le GP fonctionne comme un complément du verbe, il doit alors trouver une position libre : même si l'objet interne est déjà monté sous Spéc, VP, il aura laissé une trace qui bloque cette position de tout autre constituant.⁷

⁷ Les traces sont employées dans le cadre de gouvernement et liage ; dans le cadre de minimalisme on suppose que l'élément a été copié et effacé. Dans les arbres ici, c'est la dernière approche – marquée par les mots barrés – qui est employée, pour le rendre visible où sont les positions de base des éléments déplacés.

Figure 8 : Un VP où l'objet interne monte sous Spéc, VP



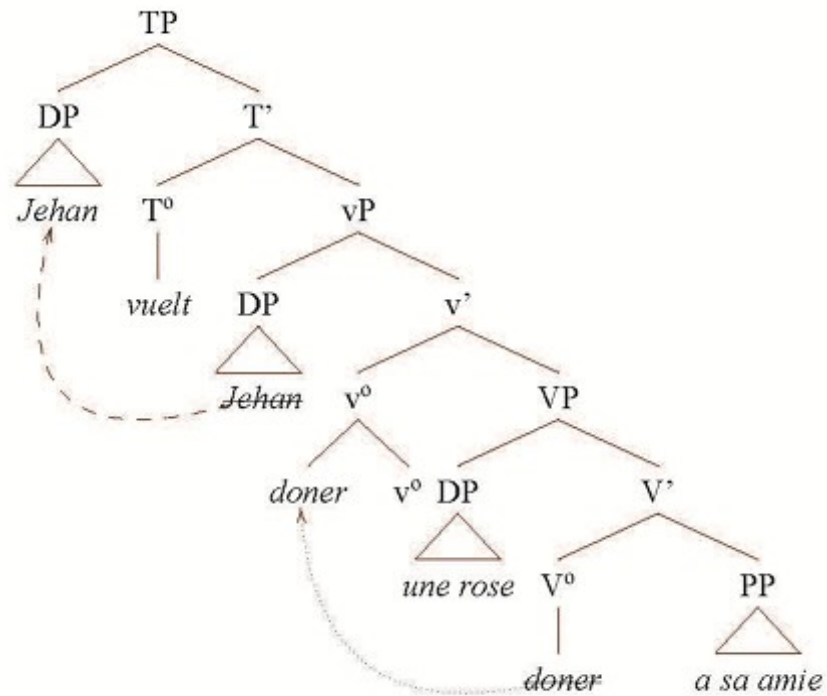
Afin de résoudre ce problème, nous allons adopter la supposition de Kratzer (1996) qu'il existe dans l'architecture propositionnelle un nœud fonctionnel plus haut que le VP (mais au-dessous de l'IP), notamment le vP (« *Voice Phrase* »). Les arguments externes, qui manquent aux verbes inaccusatifs, seraient « des arguments de Voix, et sont alors fusionnés dans Spéc, vP » (Kratzer 1996 : 120 ; ma traduction).⁸

En suivant Kratzer (1996), nous pouvons user de la même structure pour les verbes inaccusatifs que celle qu'est proposée pour les verbes ditransitifs dans Salvesen (2009). Pour la phrase ancienne *Jehan vuelt doner une rose a sa amie* Salvesen esquisse une structure où le complément d'objet direct *rose* se trouve sous Spéc, VP et le GP COI *a sa amie* est le complément du nœud du VP, *doner* (Salvesen 2009 : 31).⁹

8 « [External arguments are] arguments of Voice, and hence are base-generated in SPEC of VoiceP. »

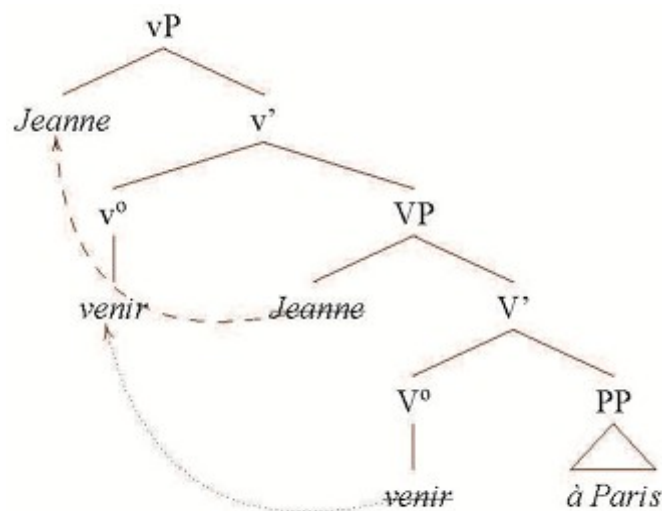
9 Le TP (*Tense Phrase*) dans l'exemple correspond à l'IP, les DP (*Determiner Phrase*) aux NP.

Figure 9 : La structure de la phrase Jehan vuelt doner une rose a sa amie (Salvesen 2009)



Nous pouvons supposer la même structure pour nos verbes inaccusatifs, dans laquelle ils auraient un argument interne qui est fusionné dans Spéc, VP et qui peut monter plus haut. Avec une telle solution, le GP serait le complément dans le VP, une position qui ne serait pas occupée car l'argument interne se trouve sous Spéc, VP.

Figure 10 : La structure d'une phrase à verbe inaccusatif



Pour nos besoins, la supposition qu'il existe un nœud fonctionnel vP ne pose pas de problème en soi. Pourtant, il est généralement pensé dans le cadre théorique de gouvernement et liage que les verbes inaccusatifs n'aient qu'une coquille (Salvesen 2009 : 28). Ceci est aussi conforme à la supposition que les verbes inaccusatifs n'aient qu'un seul argument.

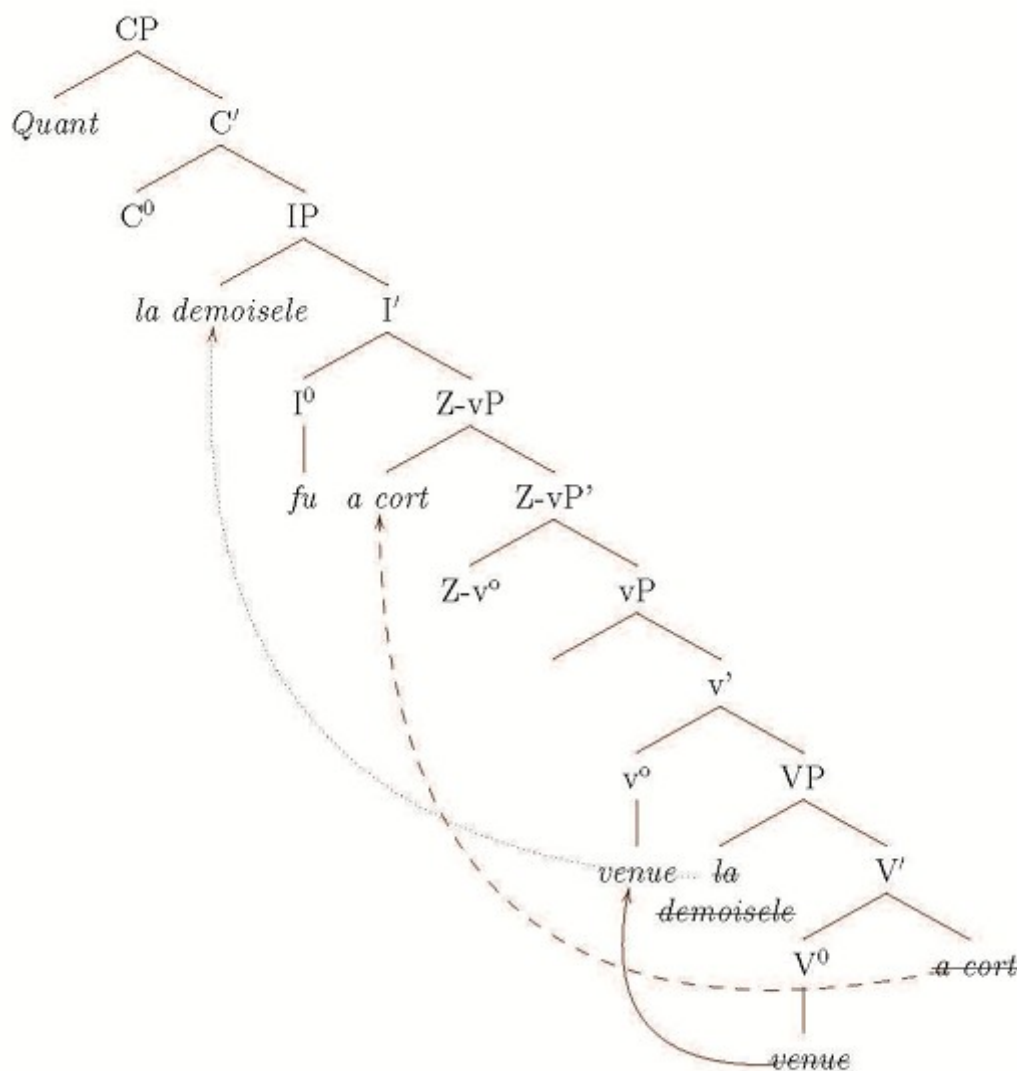
Cependant, Radford (2004) montre qu'il est possible de soutenir que tous les groupes verbaux aient deux coquilles et qu'ils projettent alors les deux groupes vP et VP (Radford 2004 : 353). Et si nous acceptons la possibilité que les verbes inaccusatifs puissent se construire avec deux compléments – le complément d'objet direct qui peut monter vers la place du sujet, et le COI locatif – il semble assez raisonnable de supposer que les verbes soient capables de projeter le vP aussi bien que le VP. La structure devient ainsi telle que présentée en (20).

(20) [vP [v' [v VP]]]

La supposition que les verbes inaccusatifs puissent en effet avoir deux coquilles, le vP et le VP, a d'ailleurs un autre avantage : elle rend possible de rendre compte de la structure des constructions où le GP est intercalé entre l'auxiliaire et le verbe infini. Sans entrer trop dans les détails, il est possible de supposer l'existence d'une « position de brouillage » (*Scrambling Position*) dans la périphérie gauche au-dessus du vP (Salvesen 2011).

C'est cette position, dénommé ici Z-vP, que nous allons supposer pour les GP intercalés entre l'auxiliaire et le verbe fini. La figure (11) montre la structure de la phrase subordonnée circonstancielle *Quand la demoisele fu a cort venue*, où le GP *a cort* est monté sous cette position.

Figure 11 : La structure de la subordonnée Quand la demoisele fu a cort venue



2.5 Résumé

Dans ce chapitre, j'ai montré qu'il existe de bonnes raisons pour distinguer entre les GP adverbiaux et les GP COI locatifs. J'ai présenté l'hypothèse inaccusative et la structure argumentale des verbes inaccusatifs telle qu'elle est envisagée dans le cadre génératif. Enfin, j'ai proposé une analyse selon laquelle les verbes inaccusatifs employés avec des GP COI locatifs doivent s'analyser comme ayant deux arguments : un argument fusionné en Spéc, VP qui peut monter plus haut pour fournir la phrase avec un sujet, et un argument fusionné comme le complément à la droite du verbe, sous V'. Ce dernier argument peut monter sous Z-vP, une position de brouillage. Pour que cette solution marche, j'ai adopté la notion du vP,

suivant Kratzer (1996). La position de brouillage se trouve dans la périphérie gauche au-dessus de celui-ci.

3 La structure informationnelle

Dans ce chapitre, je présente la notion de « structure informationnelle » en m'appuyant sur la définition de Lambrecht (1994), comme ceci est le travail le plus influent dans cette discipline (Helland 2006 : 481). Je présente aussi quelques termes qui sont souvent employés pour désigner des concepts qui se chevauchent plus ou moins, et un modèle qui distingue trois couches de structure informationnelle. Faisant cela, je me base surtout sur Petrova et Solf (2009). Enfin, je discute quelques problèmes concernant la recherche de la structure informationnelle dans des textes anciens en général, et dans le présent mémoire spécifiquement.

3.1 Qu'est-ce la structure informationnelle ?

Le terme « structure informationnelle » (*information structure*) désigne la structuration grammaticale de la phrase selon des buts communicatifs. Dans la définition de Lambrecht (1994), c'est « ce composant de la grammaire de phrase dans lequel des propositions comme des représentations conceptuelles d'états et de choses sont appariées avec des structures lexicogrammicales conformément aux états mentaux des interlocuteurs qui utilisent et interprètent ces structures comme des unités informationnelles dans des contextes de discours donnés » (Lambrecht 1994 : 5 ; ma traduction).¹⁰

Autrement dit, il s'agit des correspondances des structures linguistiques aux représentations mentales, et l'adaptation de celles-ci aux états mentaux des locuteurs et aux contextes dans lesquels les locuteurs se trouvent. Ceci veut dire que la recherche sur la structure informationnelle doit examiner comment ces facteurs influent la forme de la phrase. La structure informationnelle se distingue ainsi de la pragmatique, qui s'occupe de l'interprétation des phrases par rapport aux cadres de conversation plutôt que de la structure grammaticale (Lambrecht 1994 : 4).

La notion que des considérations extra-linguistiques influent sur la forme de la phrase est bien connue dans le cadre de la linguistique française. La *Grammaire méthodique du français* distingue entre le « thème » et le « propos » d'une phrase, le premier étant « ce dont parle le

10 « That component of sentence grammar in which propositions as conceptual representations of states of affairs are paired with lexicogrammatical structures in accordance with the mental states of interlocutors who use and interpret these structures as units of information in given discourse contexts. »

locuteur, le support, le 'point de départ' de la communication et de la phrase » et le dernier étant « ce qu'on dit du thème, l'apport d'information sur le thème » (Riegel *et al.* 2005 : 605). Selon les auteurs, cette distinction vient de la logique classique et se retrouve sous de plusieurs termes dans la littérature : « thème » / « rhème », « thème / prédicat », « topique / commentaire » (ou « topique » / « focus ») (Riegel *et al.* 2005 : 605). La distinction correspond aussi à la distinction « connue » / « nouvelle », selon les auteurs : la partie connue égale le thème et la partie nouvelle le rhème (Riegel *et al.* 2005 : 605). La tendance générale est que la partie connue (ou le thème) se trouve au début de la phrase et la partie nouvelle (ou le rhème) vers la fin (Helland 2006 : 258).

Il existe alors une pléthore de termes qui se chevauchent souvent et qui sont peu convenus (Petrova et Solf 2009). À cause de ceci, nous allons adopter l'approche de Molnár, qui distingue trois couches de structure informationnelle : la couche de donné / nouveau (*given / new*), celle de topique / commentaire (*topic / comment*), et celle de focus/cadre (*focus / background*).¹¹ Ces trois couches fonctionnent indépendamment mais agissent les unes sur les autres (Petrova et Solf 2009 : 133). Il est donc possible pour un constituant de remplir le rôle de topique et de focus à la fois, ou d'être le focus d'une phrase en portant de l'information donnée. Afin de donner une impression de la complexité de la structure informationnelle, je vais présenter les trois couches avant d'expliquer pourquoi j'ai choisi de me concentrer sur la première couche (donné / nouveau) dans ce mémoire.

3.2 Les trois couches de structure informationnelle

3.2.1 Donné / nouveau¹²

Bien que la distinction entre « donné » et « nouveau » puisse sembler simple, il est nécessaire de la clarifier. Petrova et Solf (2009) montrent, en faisant allusion à la littérature, que la distinction peut concerner des connaissances partagées par les interlocuteurs (*shared knowledge*), ou bien l'activation/saillance cognitive (*cognitive activation / salience*), ou bien la prévisibilité / la récupérabilité (*predictability / recoverability*) – tous ces aspects font partie

¹¹ Molnár (1993), cité dans Petrova et Solf (2009).

¹² Selon Petrova et Solf (2009), la distinction de « donné » / « nouveau » correspond à l'opposition de « thème » / « rhème ». Pour éviter toute confusion, nous n'allons pas utiliser les termes « thème » / « rhème » dans le cadre de ce travail.

de l'usage des termes information « donnée » et « nouvelle » (Petrova et Solf 2009 : 134).

Le même constituant peut alors porter de l'information donnée ou nouvelle selon les définitions des termes, comme le montrent Petrova et Solf avec l'exemple suivant :

(21) J'ai vu ton père hier (Petrova et Solf 2009 : 135 ; ma traduction)

Le constituant *ton père* peut être catégorisé comme « donné », c'est-à-dire comme appartenant aux connaissances partagées par les locuteurs : les deux personnes connaissent le père en question. Il peut aussi être catégorisé comme « nouveau », c'est-à-dire comme non-activé dans le discours précédent, si ni l'un ni l'autre a fait mention du père auparavant (Petrova et Solf 2009 : 135). Il faut donc trouver une définition du concept « donné » / « nouveau » avec le moins d'ambiguïté possible. Nous reviendrons sur cette problématique plus loin.

3.2.2 Topique / commentaire

La notion de « topique » est encore moins convenue que celle de « donné » ou « nouveau ». Ceci est vrai aussi pour la notion de « topicalisation », comme nous allons le voir au chapitre 4.2. Il a été proposé que le topique soit le premier élément de la phrase.¹³ La topicalisation égalerait alors le placement d'un élément en première position de la proposition.

Or Reinhart (1981) limite la notion de topique à la référentialité, ce qui veut dire qu'un constituant initial ne soit pas forcément le topique (Petrova et Solf 2009 : 138). Une autre définition, celle de Gundel (1988), associe la topicalité (ou « *aboutness* ») aux référents donnés ou accessibles (Petrova et Solf 2009 : 138). (Il existe plusieurs définitions encore, que notre espace limité ne nous offre pas la possibilité de présenter ici.)

Ce qu'il faut noter est que la distinction topique-commentaire signale l'existence d'une répartition de la phrase en deux : le topique et ce qui est dit sur le topique (c'est-à-dire le commentaire). Petrova et Solf proposent que cette répartition n'existe pas dans toutes les phrases et que l'identification du topique et du commentaire alors doit se restreindre aux phrases où cette répartition s'applique (Petrova et Solf 2009 : 147-148). Suivant cette suggestion, nous allons laisser la question de topique / commentaire dans le cadre du présent mémoire, où il s'agit du statut informationnel d'un seul type de constituant (les GP) qui ne se trouve pas nécessairement dans des phrases où la division existe (et qui ne fait pas

13 Firbas (1966), cité dans Petrova et Solf (2009 : 137).

nécessairement partie du topique ni du commentaire).

3.2.3 Focus / cadre

Comme c'est le cas avec les autres termes, la littérature ne montre pas de consensus sur les définitions de « focus » et « cadre », bien qu'il soit généralement accepté qu'il s'agit de pertinence et d'emphase informationnelle (Petrova et Solf 2009 : 140). Petrova et Solf identifient deux aspects importants qui s'ensuivent de cette notion. Premièrement, il y a une différence entre les parties de la phrase en ce qui concerne l'importance ou la pertinence ; deuxièmement, les parties « emphatiques » sont marquées comme telles formellement, souvent au moyen de la prominence prosodique, par exemple l'accentuation (Petrova et Solf 2009 : 140).

En distinguant entre trois couches de structure informationnelle, on évite la confusion entre le focus et l'information nouvelle, bien qu'il soit facilement concevable que l'information nouvelle est aussi celle qui porte l'emphase. Comme nous allons le voir aux chapitres 4.4 – 4.5 et 7, la question de la prosodie est importante pour l'hypothèse émise dans ce mémoire : à savoir que le placement des GP en ancien français est lié à l'accentuation de la phrase, et que les changements de cette dernière ont des conséquences qui se manifestent déjà en moyen français. Nous allons alors supposer que l'information nouvelle est souvent marquée prosodiquement, de même manière que le focus, tout en insistant sur la différence entre eux.

3.3 L'analyse de la première couche

Comme il a été mentionné au chapitre 3.1, ce mémoire ne traite proprement que de la première couche, celle de donné / nouveau. Il y a des raisons importantes pour cela. Premièrement, ce mémoire traite des GP dans des phrases tirées de plusieurs textes. Pour faire une analyse profonde du focus et du cadre d'une phrase, par exemple, il serait nécessaire de considérer l'ensemble de la phrase et l'enchaînement des constituants d'une manière qui serait trop vaste pour le cadre limité de ce travail, étant donné qu'il ne traite pas d'un seul texte de façon cohérente mais se base sur des données variées.

Deuxièmement, nous avons déjà vu qu'il n'est pas toujours possible de distinguer le topique et le commentaire d'une phrase. Si l'on essayait d'identifier tous les GP comme faisant partie du « topique » ou « commentaire », on trouverait bon nombre de GP qu'il serait impossible

d'annoter comme appartenant à aucune des deux catégories.

En plus, il est probable que le GP ferait souvent partie du topique ou du commentaire, plutôt que de constituer cette catégorie lui-même. Ceci ne poserait pas nécessairement de problème, mais il me semble qu'une telle approche demanderait un corpus plus vaste, où il serait possible d'examiner des différences possibles entre les GP qui se trouvent dans des phrases où existe la distinction topique / commentaire et les GP qui ne s'y trouvent pas, les GP qui constituent eux-mêmes le topique ou le commentaire, et les GP pour lesquels ce n'est pas le cas – et toujours avoir assez de données dans chaque catégorie pour faire des analyses probantes. Les mêmes objections sont valables pour la distinction focus / cadre.

Enfin, la catégorisation de l'information donnée et nouvelle a l'avantage qu'il est possible de la faire sur la base de mentions textuelles explicites, au moins si nous choisissons une définition de « donné » et « nouveau » qui se base sur l'activation ou la saillance cognitive (voir 3.2.1). Inversement, il est difficile de trouver une méthode équivalente pour classifier le topique, le commentaire, le focus ou le cadre d'une phrase, du moins si l'on accepte de distinguer ces catégories du concept « donné / nouveau », tel que le prescrit le modèle tripartite de Molnár.

3.4 La structure informationnelle et les textes anciens

Examiner la structure informationnelle des phrases tirées des textes anciens pose des problèmes. Même si nous avons des connaissances sur les règles prosodiques de la langue en question (dans notre cas l'ancien français), il est par exemple impossible de savoir quel(s) mot(s) serai(en)t accentué(s) en étudiant un texte en prose. Et l'accentuation des mots joue un rôle important pour la structure informationnelle, surtout dans des langues comme l'ancien français où il est possible de mettre l'accent sur un seul mot ou groupe, comme nous allons le voir au chapitre 4.4.

Petrova et Solf (2009) se basent sur la distinction de Molnár (voir ci-dessus) et la représentation scalaire de Lambrecht (1994 : 109) en développant des sous-catégories afin d'obtenir une analyse plus fine. Par exemple, ils ne représentent pas la distinction entre les éléments connus et inconnus comme une opposition, mais plutôt comme un continuum dont les deux pôles sont les catégories « donné » et « nouveau » (Petrova et Solf 2009 : 145).¹⁴ D'ailleurs, ils affirment que ces notions doivent être restreintes au domaine d'établissement textuel : « 'donné' se restreint aux expressions qui renvoient à des référents déjà explicitement

¹⁴ Cette solution a été proposée par Prince (1981), cité dans Petrova et Solf (2009 : 135-136).

mentionnés, tandis que 'nouveau' s'utilise pour des référents qui sont introduits dans le contexte pour la première fois » (Petrova et Solf 2009 : 145 ; ma traduction).¹⁵

Entre les deux pôles de « donné » et « nouveau », Petrova et Solf distinguent les catégories suivantes (Petrova et Solf 2009 : 146) :

- des expressions qui réfèrent aux interlocuteurs
- ancrage (*anchoring*)
- pontage (*bridging*)
- familiarité partagée (*shared familiarity*)

Il y a de bonnes raisons pour accepter une telle catégorisation. Néanmoins, dans le cadre de ce travail, où il a été nécessaire de se baser sur des phrases tirées de (con)textes divers, il m'a fallu employer un modèle de structure informationnelle relativement simple. Je me suis basée sur des mentions textuelles explicites pour décider s'il s'agit de référents qui devraient être catégorisés comme « nouveaux » / « inconnus » ou non. Le critère déterminant a été si le référent est nouveau dans le contexte immédiat, c'est-à-dire s'il vient d'être introduit ou mentionné. Ceci veut dire que je n'ai pas fait de distinction entre l'information « généralement connue » mais nouvelle au contexte, et l'information inconnue proprement dite. Par exemple, dans l'exemple (22) le GP *de Tintaiol* est classifié comme portant de l'information nouvelle, bien que nous puissions supposer que les lecteurs de *Tristan* aussi bien que les personnages du roman connaissent le château en question.

(22) Quant je me fui hui matin departie **de Tintaiol**...

quand je me fus hui matin departie de Tintagel

« Quand j'étais partie de Tintagel ce matin... »

(*Le roman de Tristan en prose*, 883, XIII^e)

Cette approche a l'avantage qu'elle ne nous pousse pas à faire des suppositions peut-être mal fondées en ce qui concerne les états de connaissance chez les locuteurs de l'époque. Tandis qu'on peut raisonnablement penser que des référents comme « le soleil » ou « la mer » sont généralement connus, il est difficile de savoir où il faut fixer la limite : est-ce qu'on peut

15 « '[G]iven' is restricted to expressions referring to explicitly pre-mentioned referents, while 'new' covers referents introduced to context [sic] for the first time. »

supposer *a priori* que « le roi Arthur » ou « Cornouailles » sont connus du public français à l'époque ? D'ailleurs, si on classifie ces éléments comme « connus », il faut toujours trouver un moyen de distinguer les éléments qui sont « connus » mais nouveaux dans le contexte, de ceux qui y ont déjà été introduits. Ceci serait possible avec un modèle plus scalaire, comme celui de Petrova et Solf (2009) présenté ci-dessus. Dans le cadre limité de ce mémoire, j'ai cependant choisi une approche quasi simplifiée pour répondre à ces questions. Cette approche permet néanmoins de séparer les éléments qui sont nouveaux ou inactifs dans le contexte de ceux qui sont connus ou actifs. Nous y reviendrons au chapitre 5.

3.5 Résumé

Dans ce chapitre, j'ai délibéré sur le concept de structure informationnelle et le manque de termes convenus qui existe dans cette discipline. J'ai présenté le modèle tripartite employé par Petrova et Solf (2009) et les trois couches informationnelles qu'on y trouve. J'ai expliqué mes raisons pour ne prendre compte que de la couche donné / nouveau dans le cadre du présent travail. Enfin, j'ai discuté quelques difficultés en ce qui concerne l'étude de la structure informationnelle dans des textes anciens et le défi de distinguer l'information donnée de l'information nouvelle d'une manière pratique.

4 L'ancienne langue : syntaxe et prosodie

Dans ce chapitre, je présente quelques aspects importants de l'ancien et du moyen français. D'abord, au sous-chapitre 4.1, je décrirai quelques caractéristiques syntaxiques importantes de l'ancien français, l'ordre des mots, la contrainte V2 et le sujet *pro*, faisant référence à des travaux primaires concernant la syntaxe de l'ancienne langue. Ici, je me base particulièrement sur le travail de Vance (1997), comme celui-ci a été fait sur les textes en prose *La Queste del Saint Graal* de 1220 et *Saintré* de 1456, étant ainsi comparable au présent mémoire en ce qui concerne le choix de textes.¹⁶

Le sous-chapitre 4.2 est consacré à la notion de topicalisation et à la clarification de ce terme, qui touche à des question liées au déplacement aussi bien qu'à la structure informationnelle. Décrivant les propriétés syntaxiques de l'ancien français (842-1300), je rends compte au sous-chapitre 4.3 de la réanalyse de la structure de phrase qui s'est produite pendant la période du moyen français (1300-1500).¹⁷

Un aspect de l'ancien français qui sera important pour les hypothèses émises dans ce travail, est sa prosodie ou sa structure rythmique. Cette question sera alors traitée dans le sous-chapitre 4.4. Ici, je m'appuierai surtout sur l'hypothèse émise par Adams (1989). Au sous-chapitre 4.5, je propose que les changements prosodiques décrits au 4.4 ont eu des conséquences sur le placement des GP traités dans ce mémoire.

4.1 La syntaxe de l'ancien français

Il n'est pas possible dans le cadre de ce mémoire de décrire toutes les propriétés syntaxiques de l'ancien français. Il existe cependant bon nombre d'ouvrages donnant des aperçus généraux, voir par exemple Foulet (1930), Ménard (1994), Joly (1998), Buridant (2000), Huchon (2002). Ici, nous nous contenterons de regarder les propriétés les plus pertinentes à ce mémoire.

¹⁶ *Queste* est à considérer comme comparable à *Tristan* ; *Saintré* est parmi les textes du XV^e siècle choisis pour le présent travail.

¹⁷ Datation selon Rowlett (2007), cité dans Salvesen (2009 : VII).

4.1.1 L'ordre des mots

Nous trouvons bon nombre des constructions en ancien français qui seraient agrammaticales en français moderne. Tandis que la séquence XP – Auxiliaire – Sujet – Participe¹⁸ n'est plus possible, elle est plutôt fréquente dans les phrases principales déclaratives de l'ancienne langue. Nous trouvons un exemple de cette construction en (23), où le sujet *cele demoisele* se trouve entre l'auxiliaire *estoit* et le participe *venue*.

(23) Por ceste chose estoit cele demoisele venue en Cornoaille [...]

pour cette chose était cette demoiselle venue en Cornouailles

« À cause de ceci la demoiselle était venue en Cornouailles »

(*Le roman de Tristan en prose*, 848, XIII^e)

Mais l'ordre Sujet – Verbe – XP, qui est l'ordre normal en français moderne, est aussi très fréquent en ancien français (Joly 1998 : 216). Nous en trouvons plusieurs exemples dans *Tristan*, dans les principales (24) aussi bien que dans les subordonnées (25) :

(24) [...] et ele estoit venue d'Yrlande avec Yselt, et estoit parente Brangain

et elle était venue d'Irlande avec Iseut et était parente Brangain

« Et elle était venue d'Irlande avec Iseut, et elle était apparentée à Brangain »

(*Tristan*, 558)

(25) Li philosophes, quant il oï que Sainz Agustins fu venus en Loenois [...]

le philosophe quand il entendit que Saint Augustin fut venu en Loenois

« Le philosophe, quand il entendit que Saint-Augustin fut venu en Loenois... »

(*Tristan*, 173)

En dehors de ces deux séquences, il existe plusieurs ordres possibles (voir Joly (1998) pour un aperçu). Il semble donc plausible de supposer que la syntaxe de l'ancien français soit relativement souple. Foulet (1930) le dit ainsi : « L'ancien français, nous le savons, enchaîne les mots avec une liberté qui est inconnue à la langue moderne. Nous savons aussi que grâce à l'existence de la déclinaison à deux cas il ne s'expose pas ainsi au danger d'obscurité » (Foulet 1930 : 306).

Foulet explique alors la souplesse syntaxique de l'ancien français par l'existence d'un cas sujet

18 XP = un constituant quelconque.

et un cas régime, qui permet de distinguer le sujet, l'apposition, l'apostrophe et l'attribut de sujet des autres fonctions. L'ordre des mots est ainsi plus souple parce que les fonctions comme le sujet et le COD sont distinguées par leurs cas et non pas par leurs placements.

Pourtant, l'explication de Foulet, qui est très générale et qui ne touche pas aux GP, ne suffit pas à rendre compte du placement de ce type de constituant. Le complément de la préposition est toujours régi par celle-ci. Regardons les deux phrases suivantes :

(26) Et ensi sera Yselt salvee, car il cuidera vraiment qu'il ait jeü **a li**.

et ainsi sera Iseut sauvée car il pensera vraiment qu'il ait couché à lui

« Et ainsi Iseut sera sauvée, car il pensera vraiment qu'il a couché avec elle »

(*Tristan*, 484)

(27) Gorvenax en a grant joie, car il cuide bien certainement que ceste Yselt li face l'autre oblier, et cuide que Tristanz ait **a li** jeü charnelment.

Gorvenal en a grand joie car il pense bien certainement que cette Iseut lui fasse l'autre oublier et pense que Tristan ait à lui couché charnellement

« Gorvenal est très content de cela, car il se sent sûr que Tristan oubliera l'autre Iseut en faveur de celle-ci, et il pense que Tristan a couché avec elle »

(*Tristan*, 568)

Dans les deux phrases, le GP *a li* est le complément du verbe *gésir*. Le pronom *li* est au cas datif,¹⁹ comme il est régi par la préposition *a*. Néanmoins, le GP se trouve dans des positions différentes : après le verbe en (26), entre le verbe fini et le participe en (27). Il assume cependant la même fonction syntaxique dans les deux phrases. Comme la différence entre le cas sujet et le cas régime (ou le cas datif, pour les pronoms) explique mal la variation syntaxique dont nous venons de voir un exemple, il faut chercher une explication en dehors du système bicasuel, ce qui est l'objectif du présent travail.

4.1.2 La contrainte V2

Un autre phénomène qui caractérise l'ancien français est sa tendance à mettre le verbe fini dans la deuxième position de la phrase déclarative principale, dans d'autres termes sa tendance V2. La plupart des linguistes sont d'accord sur la nature V2 de l'ancien français (Labelle

¹⁹ Les pronoms représentent une exception au système bicasuel de l'ancien français, comme ils distinguent entre l'accusatif et le datif.

2007). Comme ceci n'est pas un travail typologique et notre objectif n'est pas de mettre en cause le placement du verbe dans la phrase, nous allons adopter cette supposition ici.²⁰

L'ancien français partage la contrainte V2 avec la plupart des langues germaniques, y compris l'allemand et les langues scandinaves. Le français moderne, quant à lui, suit l'ordre de base Sujet – Verbe, le sujet précédant le verbe même si un élément quelconque précède le sujet.

Les exemples (28) – (30) illustrent cette différence entre l'ancien français en (28) et le norvégien en (29) d'une part et le français moderne en (30) de l'autre.

(28) Un jor estoit li rois alés en bois

un jour était le roi allé en bois

« Un jour le roi était allé dans la forêt »

(*Tristan*, 176)

(29) Ein dag var kongen gått i skogen

Un jour était le-roi allé en la-forêt

« Un jour le roi était allé dans la forêt »

(30) Un jour le roi était allé dans la forêt

Dans les exemples (28) et (29), l'antéposition de l'adverbial (*Un jor/Ein dag*) provoque l'inversion du sujet, ce qui ne se produit pas dans la phrase en français moderne, où l'ordre devient Adverbial – Sujet – Verbe plutôt qu'Adverbial – Verbe – Sujet. Il n'est pas clair à quel moment le français a subi ce changement syntaxique ; ici, nous suivons Vance (1997) en supposant que la contrainte V2 existait encore en moyen français mais qu'elle était alors en train de disparaître (Vance 1997 : 354).

Un trait important des langues V2 est la possibilité d'intercaler le sujet entre le verbe fini et le verbe infini, ce qui les distingue des langues où le sujet postverbal se place après le verbe composé (Vance 1997 : 7-8). Cette construction est montrée en (31), où le pronom sujet *ele* se trouve directement après le verbe fini *tient*. Il est cependant possible de trouver des exemples des textes en ancien français où le sujet se trouve après le verbe composé, comme nous le voyons dans l'exemple (32), où le sujet nominal *cil trois chevalier d'ou je vos cont* se trouve à la fin de la phrase. Dans les deux exemples le sujet est marqué en gras.

20 Mais voir Kaiser (2000) pour un point de vue différent.

(31) Or se tient **ele** a trop mal venue.

maintenant se tient elle à trop mal venue

« Maintenant elle se considère comme très malchanceuse »

(*Tristan*, 705)

(32) Pour ceste assemblee veoir, ou maint home devoient venir, estoient venu en Yrlande **cil
troi chevalier d'ou je vos cont.**

pour cette assemblée voir où maints hommes devaient venir étaient venus en Irlande ces trois chevaliers dont je vous raconte

« Pour voir cette assemblée, où il y devrait avoir beaucoup de monde, étaient venus en Irlande ces trois chevaliers dont je vous parle »

(*Tristan*, 316)

Prévost (2009, 2011) distingue entre l'inversion dite « germanique », où le sujet se trouve intercalé entre l'auxiliaire et le verbe fini, et l'inversion « romane », où le sujet est postposé au complexe verbal entier. Elle note que l'existence de cette dernière constitue un argument contre la désignation de l'ancien français comme une langue V2 au sens strict (Prévost 2011), les langues germaniques n'ayant pas recours à ce type d'inversion. Nous laissons cette question ici, comme elle n'est pas pertinente au présent travail.

4.1.3 Le sujet *pro*

Une troisième caractéristique importante de l'ancien français est l'existence des phrases à sujet non exprimé – le sujet *pro*. La possibilité de ne pas exprimer le sujet n'est pas unique à l'ancien français. La non expression du sujet est très répandue en latin, langue d'origine du français, comme elle l'est encore dans d'autres langues romanes. Ceci est illustré en (33), une phrase en latin où il n'y a pas de sujet exprimé lié au verbe *discessit*.

(33) Hoc responso dato discessit.

ce réponse donné partit

« Ayant répondu ceci, il s'en est allé »

(G. Jules César, *De Bello Gallico I*, XIV, 50-40 avant J.C.)

Foulet (1930) note que le sujet *pro* (ou le sujet nul) en ancien français est surtout fréquent dans les phrases où l'ordre des mots est « inversé », c'est-à-dire les phrases où le sujet se trouverait, selon lui, postposé au verbe (Foulet 1930 : 313). Le sujet *pro* se trouve

généralement plus souvent dans les principales que dans les subordonnées, ce qui est aussi le cas pour les trouvailles de la présente étude.²¹ Dans l'exemple (34), le sujet (marqué en gras) est exprimé dans la subordonnée (introduite par *qu'il sont...*) mais non pas dans la phrase principale (introduite par *Tant ont...*).

- (34) Tant ont alé en tel maniere qu'**il** sont jusqu'au chastel venu [...]
tant ont allé en telle manière qu'ils sont jusqu'au château venu
« Ils sont tant allés comme ça qu'ils sont venus jusqu'au château »
(*Le roman de Tristan en prose*, 704, XIII^e)

Les résultats de Vance (1997) montrent que les phrases à sujet *pro* sont toujours fréquentes en moyen français, comme l'illustre (35).

- (35) Et atant sont a l'ostel venues.
et autant sont à l'hôtel venues
« Et alors elles sont venues au logement »
(*Saintré*, Tome II, LIX, p. 378)

Comment cette existence d'un sujet *pro* peut-elle être utile en examinant le placement des GP ? On pourrait envisager que la présence du sujet *pro* – ou le manque d'un sujet exprimé – provoque l'antéposition du GP au verbe, en supposant que le verbe en ancien français doit être précédé d'un élément phonologique.²² Ceci pourrait servir à expliquer la fréquence du sujet *pro* dans les ordres « inversés » que nous venons de mentionner ci-dessus.

Dans un tel cas, le facteur décisif ne serait pas l'antéposition du GP mais la présence d'un sujet *pro*. Un argument possible pour cette hypothèse est la fréquence des GP antéposés dans des subordonnées au sujet nul. Les subordonnées ne sont pas soumises à la contrainte V2, et ces GP ne sont pas alors antéposés pour que le verbe soit dans la deuxième position de la phrase. La non expression du sujet peut alors être un facteur qui mène à l'antéposition du GP. On reviendra à cette possibilité au chapitre 7.1.

21 Voir Prévost (2011) pour une discussion de l'expression du sujet (surtout du sujet pronominal).

22 Dans d'autres termes, la suggestion émise par Holmberg (2000) concernant la dislocation stylistique en scandinave (voir chapitre 7).

4.2 La topicalisation

Revenons à la question de la contrainte V2. Comme nous l'avons vu au chapitre 1.3, dans le cadre génératif on envisage qu'il existe trois couches principales dans la phrase, notamment CP, IP et VP.²³ Les couches sont représentées en (36).

(36) [CP [IP [VP]]]

Dans la littérature générative il est généralement supposé que le verbe monte sous C° dans les principales déclaratives des langues à V2 (Vance 1997 : 11). Nous allons suivre Vance (1997) en supposant que l'ancien français soit une langue V2 asymétrique, c'est-à-dire que la contrainte V2 s'impose sur les phrases principales²⁴ mais non pas sur les subordonnées. Les représentations respectives d'une phrase principale à V2 (37) et une subordonnée (38) seraient donc, dans une version très simplifiée :

(37) [CP [C verbe [IP [VP]]]]

(38) [CP [C subjonction [IP [VP]]]]

Dans le cas où un autre constituant que le sujet précède le verbe, ce constituant monte sous Spéc, CP.²⁵ Ce constituant peut bien être un GP :

(39) **Por ceste chose** estoit cele demoisele venue en Cornoaille...

pour cette chose était celle demoiselle venue en Cornouailles

« À cause de ceci la demoiselle était venue en Cornouailles »

(*Tristan*, 848)

Dans le cadre de la théorie de gouvernement et liage on considère généralement qu'en français moderne, le sujet est fusionné à la gauche du verbe et qu'il monte sous Spéc, IP tandis que le verbe monte sous I°. Le verbe se trouve alors à la droite du sujet. Nous allons supposer que l'ordre Sujet – Verbe – XP est l'ordre de base en ancien français aussi bien qu'en français moderne, et que la déviation de cet ordre peut représenter une façon de mettre en relief

23 En plus, nous avons ici adopté le concept minimaliste du vP, voir le sous-chapitre 2.4.

24 Il faut cependant noter qu'il existe bon nombre des phrases principales où la contrainte V2 ne s'impose pas ; c'est surtout le cas pour les phrases introduites par une subordonnée.

25 La littérature n'est pas d'accord sur la position du sujet dans les phrases où le sujet précède le verbe en ancien français : Spéc, CP ou Spéc, IP. Voir Vance (1997) pour une discussion de ce problème.

l'élément déplacé ou le lier au discours précédent.

Avant de procéder, il est nécessaire de clarifier le concept de « topicalisation ». Ceci est un terme dont la définition exacte ne fait pas l'unanimité (voir le chapitre 3 traitant de la structure informationnelle). Selon Adams (1989), il ne faut pas confondre les effets de la contrainte V2 avec la topicalisation : « À part les cas où l'objet est antéposé [...], le constituant initial ne reçoit aucune interprétation forcément marquée ou emphatique »²⁶ (Adams 1989 : 4 ; ma traduction). Selon Adams, la topicalisation implique donc que le constituant antéposé soit marqué d'une manière qu'il ne l'est pas quand il est antéposé à cause de la contrainte V2.

Vance, quant à elle, utilise le terme « topique » (*topic*) pour « n'importe quel constituant non-sujet qui soit lié au discours précédent en quelque manière »²⁷ (Vance 1997 : 22 ; ma traduction). Plus précisément, il s'agit du constituant initial non-sujet de la phrase dans les langues V2 (Vance 1997 : 53). Vance utilise ainsi le terme « topicalisation » pour le déplacement d'un constituant vers la gauche dans l'architecture propositionnelle, par exemple en Spéc, CP dans les phrases principales (Vance 1997 : 54).

Quand nous utilisons le terme dans ce travail, c'est dans le sens de Vance, c'est-à-dire pour décrire le déplacement d'un GP à information donnée vers la gauche de la phrase. Il y a cependant des cas où il s'agit de la topicalisation dans le sens d'Adams, où on pourrait soutenir que le déplacement du GP sert la même fonction (emphatique ou contrastive) qu'un déplacement analogique en français moderne :

(40) Dame, fait il, ce n'a mestier! **D'autre** est issuz que de vos li sans. [...]

dame fait il ce n'a utilité d'autre est issu que de vous le sang

« Madame, dit-il, cela ne sert à rien ! Le sang est provenu de quelqu'un d'autre que de vous »

(*Tristan*, 369)

(41) **À sa femme** il donne un cadeau, **à ses enfants** un bonbon (Helland 2006 : 413)

Dans l'exemple (40), il s'agit d'un déplacement du GP vers la gauche de la phrase (sous Spéc, CP dans des termes génératifs). Le résultat en devient clair quand on connaît le contexte. La femme essaie de faire passer pour les siennes les gouttes de sang laissées par son amant, ce

26 « Except when the object is fronted [...], the initial constituent receives no necessary marked or emphatic interpretation. »

27 « [A] topic [...] may be any non-subject constituent that is linked in some way to the previous discourse. »

qui échoue : le mari lui dit qu'il ne sert à rien de mentir, car le sang ne provient pas d'elle mais de quelqu'un d'autre. L'antéposition du GP *d'autre* rend clair le contraste entre le mensonge et la vérité. Quant à (41), le placement des GP *à sa femme* et *à ses enfants* met en relief un contraste entre les bénéficiaires. Un effet similaire peut être obtenu en norvégien avec l'antéposition de l'objet, comme l'illustre (42).

(42) **Meg** lurer du ikkje

moi trompes tu pas

« Moi, tu ne me trompes pas »

Pourtant, ce travail n'examine que la distinction de l'information donnée / nouvelle. Quand le terme *topicalisation* est employé ici, c'est donc pour décrire les déplacements des GP à information donnée.

4.3 La réanalyse de la structure de phrase

Plusieurs linguistes ont proposé que la perte de V2 était une conséquence d'un manque d'évidence que le placement du verbe second soit nécessaire (voir entre autres Adams 1989, Vance 1997). Les locuteurs, en face de bon nombre des phrases à l'ordre Sujet – Verbe – XP, auraient réanalysé l'ordre de base : ce n'est plus le placement du verbe en seconde position qui s'impose dans les principales, c'est l'ordre S – V – XP. Selon Adams (1989), la phrase est maintenant analysée comme un IP où le verbe ne monte pas sous C°. ²⁸ Ceci veut dire que les locuteurs auraient interprété l'ordre de base comme Sujet – Verbe – XP et non pas comme XP / Sujet – Verbe – XP / Sujet.

Ce que nous savons est qu'il y a des constructions autrefois peu productives qui commencent, à partir du moyen français, à devenir plus courantes. Il s'agit de la construction en (43), où l'on trouve l'ordre habituel de XP – S – V du français moderne, mais aussi de la construction de S – XP – V en (44 a – c), dont la fréquence augmente en moyen français (Vance 1997 : 284).

La construction en (43) ne se trouve pas parmi les phrases retenues du XIII^e siècle pour le présent travail, la construction en (44) dans très peu de cas. Dans les exemples (43) – (44), le GP en question est marqué en gras.

28 L'analyse de Vance (1997) diffère de celle d'Adams en proposant que les phrases Sujet – Verbe – XP en ancien français soit des IP et non pas des CP. Nous nous ne prononcerons pas sur cette question ici.

(43) GP – Sujet – Auxiliaire – Participe

Et **par ce pechié d'orgueil** je suis cheu ou cheue es branches.

et par ce péché d'orgueil je suis tombé ou tombée en-les branches

« Et à cause de mon orgueil je me suis couvert ou couverte de honte »

(*Le Ménagier de Paris*, c. 1392-1394, 23)

(44) Sujet – GP – Auxiliaire – Participe

(a) Seignor, il est ensi que nos avons esté compaignon d'armes un po de tens et que vos **en cest païs** avez plus demoré por la moie amor que por autre chose.

seigneurs il est ainsi que nous avons été compaignons d'armes un peu de temps et que vous en ce pays avez plus demeuré pour la mienne amour que pour autre chose

« Messieurs, il est ainsi que nous avons été compaignons d'armes quelque temps et que vous êtes demeurés en ce pays plus à cause de votre amour pour moi que de quelque chose d'autre »

(*Le roman de Tristan en prose*, XIII^e, 551)

(b) Alors, a tres grande et lye chiere, tous deux **a Madame** sont venus [...]

alors à très grande et heureuse joie tous deux à Madame sont venus

« Alors, avec beaucoup de cordialité, les deux sont venus à Madame »

(A. de la Sale, *Saintré*, LXXI, 1456)

(c) Et après ce que l'ame **du corps** sera partie [...]

et après ce que l'âme du corps sera partie

« Et après que l'âme sera partie du corps »

(C. de Pizan, *Le livre des trois vertus*, livre III, p. 226, 1405)

Vance (1997) propose que l'ordre en (44) est dû à une nouvelle position à gauche à partir du moyen français. Dans ses termes, les constituants antéposés dans les subordinées sont alors adjoints à l'IP (Vance 1997 : 352). En ce qui concerne les principales, nous pouvons supposer que les constituants antéposés montent toujours sous Spéc, CP. Mais comme le montre l'augmentation de l'ordre XP – S – V pendant cette période (Vance 1997 : 264), le verbe cesse de monter sous C°, ce qui entraîne que le verbe et le constituant XP cessent d'être « voisins ».

Quelles sont alors les positions des GP dans l'architecture propositionnelle pendant ces époques ? Nous savons que le placement de base du GP – postposé au verbe – n'est pas mis en

cause ni en ancien français ni en moyen français. De même, nous trouvons des GP interverbaux (intercalés entre l'auxiliaire et le verbe) dans les deux époques. La position de ces derniers, nous le supposerons, est la même en moyen comme en ancien français, bien que sa distribution change, comme nous allons le voir au chapitre 6.3.

Pourtant, si Vance a raison, la position d'un GP préverbal dans une subordonnée à l'ordre GP – V – S n'est pas la même que celle d'un GP préverbal dans une subordonnée à l'ordre GP – S – V, bien que les deux soient antéposés au verbe. Il existe alors en ancien français des positions qui cessent d'être disponibles pour le déplacement du GP pendant l'époque du moyen français. Nous allons supposer que la position interverbale est une autre position qui devient moins accessible aux GP pendant cette époque, bien que le déplacement y soit toujours possible en moyen français.

4.4 La prosodie de l'ancien français

Une des caractéristiques de l'ancien français qui le distingue de la langue moderne, est sa prosodie. Tandis que le français moderne met toujours l'accent sur la fin de la phrase ou du groupe rythmique, l'ancien français semble avoir été une langue où la prosodie était plus similaire à celle des langues germaniques, c'est-à-dire qu'il pouvait mettre de l'accent au début de la phrase ou du mot (Adams 1989 : 13).

La possibilité que les changements prosodiques soient liés à ceux de la syntaxe a été proposé par Adams (1989), qui fait emploi de cette possibilité pour expliquer la perte de la contrainte V2. Le raisonnement d'Adams est le suivant : Nous savons que le pronom sujet n'était pas un clitique à l'époque de l'ancien français ; il lui était par exemple possible d'être séparé du verbe (Ménard 1988 : 74). Cela change cependant à partir de la fin de la période de l'ancien français, ou le sujet commence à se clitiser (Adams 1989 : 14). À peu près au même temps, au début du XIV^e siècle, l'enclise des formes non accentuées (comme des articles) devient désuète,²⁹ survivant seulement dans des expressions figées comme *aux* et *des*, et l'accent initial de la phrase est affaibli, ce qui se montre par la fréquence grandissante des compléments d'objet pronominaux faibles au début de la phrase (Adams 1989 : 15-16).

Adams propose que ces trois phénomènes – la clitisation du sujet, la perte de l'enclise et l'affaiblissement de l'accent initial – sont des manifestations d'« un seul processus, le passage

29 Pope (1952 : 217, 323), cité dans Adams (1989 : 17).

à l'accent figé à la fin de phrase » (Adams 1989 : 22 ; ma traduction).³⁰ Adams lie ce processus aux changements syntaxiques en affirmant que « l'accent fort et l'antéposition du verbe sont tous les deux des conditions nécessaires pour la contrainte V2 » (Adams 1989 : 26-27 ; ma traduction).³¹ Le V2 est selon Adams un épiphénomène, le résultat d'un verbe montant sous C° et l'accent fort au début de la phrase : elle affirme que les verbes dans des phrases déclaratives ne reçoivent pas d'accent fort (sauf dans des contextes particuliers). À cause de ceci, un élément doit normalement précéder le verbe sous C° afin de recevoir l'accent initial de la phrase (Adams 1989 : 8-9).

Le placement du verbe sous C°, ou *Verb Fronting* (Adams 1989), demande qu'un autre élément soit antéposé au verbe pour recevoir l'accent initial. Ceci peut être le sujet ou un XP, parfois les deux, comme la tendance V2 n'est pas absolue (voir le chapitre 4.1.2). Quand la langue perd l'accent initial, elle perd sa contrainte V2 aussi. En faveur de son hypothèse, Adams cite l'augmentation de la fréquence des phrases XP – Sujet – Verbe à partir de 1300 (Adams 1989 : 24). Ces phrases rompent avec la contrainte V2 parce que l'accent initial est affaibli.

4.5 La prosodie et les GP

L'ancien français est alors une langue dont la nature prosodique diffère de celle du français moderne : l'accent peut être placé au début d'un mot ou d'un groupe rythmique (Adams 1989). L'hypothèse émise dans le cadre de ce mémoire est que les changements prosodiques qui se sont produits pendant le passage de l'ancien au moyen français, ont eu des conséquences sur l'organisation de la structure informationnelle dans la phrase et ainsi sur le placement des GP.

Cette hypothèse se base sur l'idée suivante : si les constituants portant de la nouvelle information (dans le sens de « information qui n'est pas déjà active ») doivent être marqués de quelque manière – parce qu'ils ne sont pas déjà activés dans le domaine cognitif – ce marquage peut être le résultat des processus prosodiques et syntaxiques qui agissent les uns sur les autres.

Plus spécifiquement, le déplacement syntaxique d'un constituant peut être facilité – sinon déterminé – par les règles prosodiques. Nous pouvons imaginer que les constituants portant de

30 « [A] single process, the shift to fixed phrase-final stress. »

31 « Heavy stress *and* verb fronting are necessary conditions for V2. »

l'information qui n'est pas déjà active, se trouvent dans des positions où il est permis de placer l'accent sur le constituant dont il est question, afin d'activer l'information dans le discours. (Voir aussi Lambrecht 1994 : 107.) Inversement, les constituants qui portent de l'information donnée cherchent à échapper aux positions à l'accent fort, celles-ci étant principalement employées par les constituants à l'information nouvelle. Supposant que cela soit vrai, on devrait trouver une tendance parmi les GP à l'information donnée de se placer dans des positions à l'accent faible, et vice versa.

Un tel effet est soutenu pour le portugais (ancien et moderne) par Martins (2011), qui examine des constructions où l'on trouve le brouillage d'objet (*Object scrambling*). Ceci « est une stratégie pour créer des configurations de focus informationnel appropriées. Essentiellement, elle entraîne que le constituant le plus à droite, qui autrement porterait l'accent nucléaire de la phrase, échappe à celui-ci » (Martins 2011 : 134 ; ma traduction).³² Si cet effet s'applique aussi à l'ancien et moyen français, nous devons trouver bon nombre de GP déplacés qui portent de l'information donnée. Comme nous allons le voir, ceci est aussi le cas.

4.6 Résumé

Comme il est dit ci-dessus, le placement des constituants – dans notre cas les GP – n'est pas seulement le résultat des facteurs prosodiques. Il y a des règles syntaxiques qui régissent l'ordre des mots dans la phrase. Notre tâche ici est d'essayer de déterminer le degré d'interaction entre la prosodie, la syntaxe et la structure informationnelle.

Nous venons de discuter deux phénomènes caractéristiques de la syntaxe de l'ancien français : le sujet *pro* et la contrainte V2. La dernière est importante à considérer parce qu'elle détermine, dans une certaine mesure, l'ordre des mots dans les phrases principales (rappelons que la contrainte V2 ne s'impose pas dans les subordinées). Au même temps, on trouve bon nombre de phrases dans les textes anciens qui n'obéissent pas à la contrainte V2, en particulier à partir de l'époque du moyen français. Il faudra examiner les phrases selon la position du GP mais aussi selon le type de phrase, comme la position préverbale d'un GP peut être celle du XP soit dans la configuration V2 de XP – Verbe – Sujet, soit dans la configuration moderne de XP – Sujet – Verbe, ou bien la configuration plus rare de Sujet – XP – Verbe.

32 « [Object scrambling both in Old and Contemporary Portuguese] is a strategy to create appropriate information focus configurations. Essentially, it makes the rightmost constituent that would otherwise bear the sentence nuclear stress escape it.»

En ce qui concerne le sujet *pro*, on pourrait imaginer qu'une proposition à sujet nul provoque l'antéposition du GP. Cela peut contribuer à expliquer l'antéposition des GP au complexe verbal, mais explique mal le placement des GP dans la position entre l'auxiliaire et le verbe infini. Néanmoins, nous allons discuter de cette question au chapitre 7.

Nous avons aussi vu que la prosodie en ancien français diffère de celle qui existe dans la langue moderne, et que ces changements prosodiques ont probablement eu des conséquences sur la syntaxe. L'hypothèse émise ici prédit que ces changements prosodiques et syntaxiques sont aussi liés à des changements dans l'organisation de la structure informationnelle, et qu'il sera possible de montrer ces corrélations à la base des placements des GP.

5 Corpus et méthode

Dans ce chapitre, je rends compte de la méthode que j'ai utilisée en rassemblant mon échantillon. Je délibère sur quelques défis liés à la recherche linguistique historique et présente les textes dont les données sont tirées. Puis, je discute plus spécifiquement du choix des verbes (voir le chapitre 2). Enfin, je présente le corpus et la méthode que j'ai utilisés pour distinguer entre les valeurs informationnelles des GP, en discutant quelques cas où la catégorisation est problématique même avec le modèle simple dont j'ai fait usage.

5.1 La linguistique historique et les corpus

Faarlund (2003) remarque que la recherche sur les langues mortes n'est pas différente en soi de celle sur les langues vivantes quand il s'agit de décrire ou bien expliquer la compétence grammaticale, ou « la langue I » (langue interne), des locuteurs : la description de cette compétence « a la forme d'un ensemble d'hypothèses sur un objet mental qui ne peut pas s'observer directement » (Faarlund 2003 : 6 ; ma traduction).³³ Nous n'avons alors accès qu'aux données, ou la langue E (langue externe)³⁴ des locuteurs. Quand l'objet de recherche est une langue vivante, nous pouvons soumettre nos hypothèses directement aux locuteurs de la langue, par exemple en leur présentant des constructions dont les locuteurs peuvent juger la grammaticalité.

Cependant, toute recherche sur l'ancien français (ou sur d'autres variétés mortes) doit se baser sur des sources écrites. Ceci pose déjà un problème si le but est de gagner connaissance de la grammaticalité des structures dont il est question : si l'on ne trouve pas une structure quelconque dans les sources, on ne peut pas *a priori* savoir s'il s'agit d'une structure agrammaticale ou seulement rare. N'ayant pas accès aux informateurs qui parlent la langue, il n'est pas possible de faire des testes en se basant sur l'intuition grammaticale des locuteurs.

En outre, la langue écrite est plus conservatrice que la langue parlée (Kristoffersen 2005 : 428) et on ne peut pas savoir dans quelle mesure elle reflète la langue telle qu'elle a été parlée (voir 1.4). Néanmoins, les sources écrites sont utiles pour indiquer les constructions qui en

33 « [Den grammatiske beskrivinga av I-språket] har form av eit sett hypotesar om ein mental gjenstand som ikkje kan observerast direkte. »

34 Chomsky (1986), cité dans Faarlund (2003).

effet existaient en ancien français – il semble peu probable que les écrivains aient utilisé des constructions agrammaticales, en tout cas régulièrement – et elles peuvent aussi indiquer la fréquence relative entre celles-ci, bien qu'il faille être prudent en faisant des généralisations.

Comme le souligne Faarlund (2003), le meilleur et le plus vaste corpus qui soit ne peut jamais refléter la langue dans sa totalité (Faarlund 2003 : 6). Naturellement, ceci ne veut pas dire que les dimensions ou la qualité du corpus ne soient pas importants. Vance (1997) indique le dilemme que rencontre le linguiste en rassemblant son corpus : est-ce qu'il faut se baser sur une variété de textes, en risquant que l'étude soit trop superficielle, ou est-ce qu'il faut étudier une seule source profondément, gagnant ainsi des connaissances profondes sur le système langagier de l'écrivain, mais sans savoir dans quelle mesure ce système est représentatif de la langue en générale (Vance 1997 : 3) ? Comme Vance, je me suis basée sur un nombre limité de textes qui sont néanmoins écrits dans des contextes et des époques différents.

Ce qu'il faut aussi prendre en compte est que le nombre de textes est limité, particulièrement quand il s'agit de textes en prose, comme la littérature médiévale française était surtout écrite en vers (Huchon 2002 : 67). Les textes en prose ont un avantage évident comme objets de recherche syntaxique : les phrases ne sont pas soumises aux règles métriques. Ainsi, il n'est pas déraisonnable de supposer que les structures trouvées dans ces textes soient plus proches de celles utilisées dans la langue parlée, bien qu'il y ait toujours une différence profonde entre la langue telle qu'elle est parlée et la langue écrite.

Pour les besoins d'un mémoire comme celui-ci, il m'a aussi fallu trouver des textes qui soient accessibles électroniquement et qui permettent la recherche sur des formes. À cause de cela, j'ai fait emploi des corpus électroniques *Corpus de la littérature médiévale des origines au 15e siècle* (www.classiques-garnier.com/numerique-bases/index), désormais CLM, et *Frantext* (www.frantext.fr). La plupart des textes se trouve dans le CLM ; *Le Ménagier de Paris* et les journaux de Nicolas de Baye se trouvent dans le Frantext.

5.2 Les textes étudiés

Tous les textes dont j'ai fait usage sont alors des textes en prose. Ils ont été écrits pendant le XIII^e et le XV^e siècles, des époques où la langue a subi des changements importants (voir le chapitre 4). Le *Roman de Tristan en prose* (auteur anonyme) est le seul texte venant du XIII^e siècle, ce que je considère comme justifiable étant donné sa longueur (235 pages selon le

CLM). Les journaux de Nicolas de Baye (1400-1417), *La Châtelaine de Vergy* (auteur anonyme, XV^e siècle), *Le Livre des Trois Vertus* (Christine de Pizan, 1405) et *Saintré* (Antoine de la Sale, 1456) viennent tous du XV^e siècle. Le dernier texte, *Le Ménagier de Paris* (auteur anonyme), a été écrit vers la fin du XIV^e siècle, mais comme je suis la datation de Rowlett (voir chapitre 4) je l'ai inclus comme un texte en moyen français. Pour des raisons de simplicité, quand je fais allusion aux textes du XV^e siècle dans ce mémoire, *Le Ménagier* y est inclus.

5.3 Le choix de verbes

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, la classification des verbes comme inaccusatifs ou inergatifs peut être problématique, en particulier dans une perspective historique. En français moderne, le choix d'auxiliaire est souvent employé comme critère pour savoir de quelle classe de verbes il s'agit, bien que ce critère ne soit pas complètement fiable : le verbe inaccusatif *disparaître*, par exemple, prend *avoir* comme auxiliaire.

En outre, un verbe peut être flexible en ce qui concerne l'auxiliaire. Nous avons déjà vu au chapitre 2 l'exemple repris ici en (45), où *courir* se construit avec *être*, tandis qu'il se construit normalement (aussi en moyen français, selon mes données) avec *avoir*.

(45) Et par ce ilz **estoient** la couru, et le jeune homme s'en estoit enfouy par l'uis [...]

et par ce ils étaient là couru et le jeune homme s'en était enfui par l'huis

« Et alors ils avaient couru là-bas, et le jeune homme s'en était enfui par la porte »

(*Le Ménagier de Paris*, c.1392-1394, 50)

Un autre exemple est le verbe *cheoir* / *choir*, très répandu dans l'ancienne langue. Le *Bescherelle* remarque qu'il peut se construire avec *être* (comme c'est souvent le cas avec les phrases où ce verbe se trouve dans mon corpus), « bien que l'emploi de l'auxiliaire *avoir* soit aujourd'hui plus fréquent » (Arrivé *et al.* 2006 : 55).

L'usage de l'auxiliaire n'étant pas un critère fiable pour distinguer les verbes inaccusatifs de ceux qui ne le sont pas, il faut justifier le choix de verbes d'une autre manière. En français moderne, on peut tester le comportement du verbe en le comparant aux verbes transitifs passifs : si le verbe intransitif se trouve dans une configuration qui soit normalement réservée aux verbes passifs, il s'agit presque certainement d'un verbe inaccusatif (Helland 2001). Les

exemples (46) – (48) montrent une telle configuration, où le verbe passif (46) et le verbe inaccusatif (47) assument tous les deux la fonction d'attribut libre dans la phrase. Le verbe inergatif courir (48), quant à lui, ne peut pas assumer cette fonction.

(46) Arrêtée par la police, Jeanne trouve ses plans déjoués.

(47) Arrivée à Paris, Jeanne commence à comploter.

(48) * Courue vers nous, Jeanne a hurlé affreusement.

Or ces tests s'appuient sur l'intuition grammaticale des locuteurs, qui leur permet de juger l'acceptabilité des constructions. Comme nous n'avons pas d'accès à cette intuition quand il s'agit de l'ancien français, il est difficile de dire si les locuteurs seraient du même avis que les locuteurs contemporains au sujet des verbes maintenant dit inaccusatifs.

Néanmoins, il existe bon nombre de verbes en ancien français qui portent le même sens et se trouvent dans le même type de configurations que leurs homologues modernes. L'exemple (49), par exemple, peut être traduit en français moderne presque mot par mot :

(49) [E]t ele estoit venue d'Yrlande avec Yselt...

et elle était venue d'Irlande avec Iseut

« Et elle était venue de l'Irlande avec Iseut »

(*Tristan*, 558)

Le verbe *venir* ici se conjugue au féminin avec le sujet dans la phrase en ancien français aussi bien que dans la traduction moderne. Dans les deux cas le sens du verbe est identique, et dans les deux cas il se construit même avec l'auxiliaire *être* (ce qui constitue un argument supplémentaire pour considérer *venir* comme un verbe inaccusatif, bien qu'il ne soit pas un critère fiable tout seul). Il ne semble pas alors déraisonnable de grouper *venir* avec les verbes inaccusatifs, bien que nous n'ayons pas l'occasion de nous appuyer sur les intuitions des locuteurs natifs.

Étant donné les considérations discutées ci-dessus, il m'a semblé justifiable de choisir pour cette étude quelques verbes maintenant considérés comme des inaccusatifs. Ces verbes sont *aller*, *arriver*, *asseoir*, *demeurer*, *descendre*, *monter*, *partir* (/ *departir*), *remaindre* (/ *remanoir*), et *venir*. En plus, des verbes qui actuellement ne se trouvent que dans des formes particulières, mais qui étaient fréquemment employés aux époques de l'ancien et du moyen

français, sont inclus. Il s'agit des verbes *cheoir*, *gésir* et *issir*. On peut discuter s'il est justifiable d'inclure ces verbes parmi les inaccusatifs, comme ils ne s'emploient que très peu en français moderne et qu'il peut être difficile de trouver de l'évidence pour leur inaccusativité en faisant des tests. Cependant, ils ont plusieurs propriétés en commun avec les verbes qui sont maintenant considérés comme inaccusatifs : ils sont des verbes de « mouvement » ou des verbes d' « état » et ils se trouvent dans des constructions similaires à celles des verbes reconnus comme inaccusatifs. Regardons l'exemple (50) :

(50) [A]prés, que se le mary s'en aperçoit ou les parens, la femme est morte ou cheoite en reprouche [...]

après que si le mari s'en aperçait ou les parents la femme est morte ou chu en reproche

« Après, si le mari ou les parents s'en aperçoivent, la femme est morte ou tombée en disgrâce »

(C. de Pizan, *Livre des Trois Vertus*, p. 117)

Dans l'exemple (50), le participe *cheoite* correspond à « tombée ». *Tomber* est classifié comme un verbe inaccusatif (Helland 2006 : 41). Notons aussi que l'interprétation résultative de *cheoite*, comme de *tombée* de la traduction moderne, est la seule qui est raisonnable : la femme est « tombée en disgrâce » comme résultat de la découverte du mari / des parents. La construction participe + GP fonctionne ici d'une manière adjectivale : *Cheoite en reprouche, la femme est morte*. Cette propriété d'être converti en adjectif est une caractéristique des verbes inaccusatifs (Helland 2001). À mon avis, il est alors justifiable de considérer *cheoir* comme un verbe inaccusatif, comme il semble que les locuteurs de l'ancienne langue l'aient employé dans des contextes inaccusatifs. Des arguments analogues peuvent être posés pour *gésir* (« être couché ») et *issir* (« sortir »).

Ces verbes ont alors servi comme point de départ pour l'étude. Pour trouver des configurations où ils sont liés à des GP, j'ai fait des recherches sur les participes,³⁵ afin de trouver des phrases à temps verbal composé. L'avantage en est que trois champs deviennent alors disponibles pour le GP : postposé au complexe verbal (l'auxiliaire et le participe), antéposé au complexe verbal, et intercalé entre l'auxiliaire et le participe :

(51) GP – Auxiliaire – GP – Participe – GP

35 Comme les formes verbales de l'ancienne langue sont souvent différentes de celles des formes modernes, je me suis appuyée principalement sur Lanly (1995) en choisissant les formes de recherche.

5.4 Les GP du corpus

Les GP inclus dans le corpus sont des GP composés d'une préposition et d'un groupe nominal (52) ou pronominal (53). Dans certains cas, ils sont composés d'une préposition et d'un groupe adverbial (54).

(52) Car plusieurs femmes ont gagné par leur obeissance et sont venues **a grant honneur** [...]

car plusieurs femmes ont gagné par leur obéissance et sont venues à grand honneur

« Car plusieurs femmes ont profité de leur obéissance et sont venues à grand honneur »

(*Le Ménagier de Paris*, c. 1392-1394, 72)

(53) [...] et quant el est **a li** venue, ele le salue, et il li.

et quand elle est à lui venue elle le salue et il lui

« Et quand elle est venue devant lui, elle le salue et il rend la pareille »

(*Tristan*, 224)

(54) car quant je regart [...] en quel joie je ai demoré **dusqu'a ores**

car quand je regarde en quelle joie je ai demeuré jusqu'à maintenant

« Car quand je considère le degré auquel j'ai été heureuse jusqu'à maintenant »

(*Tristan*, 581)

Les phrases subordonnées introduites par des prépositions peuvent être considérées comme des GP (Helland 2006 : 199). Le même peut être dit pour des constructions infinitives et des constructions gérondives, dans les cas où celles-ci sont introduites par une préposition. Dans ce cas, la phrase qui suit la préposition fonctionne comme le complément de celle-ci, au lieu d'un groupe nominal ou un groupe adverbial. Cependant, j'ai choisi d'exclure ces constructions du corpus. La raison est principalement que ces phrases sont souvent plus longues ou « lourdes » que les GP proprement dit – bien qu'il y ait toujours des exceptions – et qu'il est possible qu'il y ait d'autres conditions pour qu'elles se déplacent. Inclure ces phrases parmi les GP pourraient ainsi trop influencer les résultats.

5.4.1 La distinction entre les GP « donnés » et « nouveaux »

Comme je l'ai expliqué au chapitre 3, il m'a fallu un modèle relativement simple pour que la catégorisation des GP soit réalisable. Dans le cadre de ce mémoire, j'ai choisi une définition

de « l'information nouvelle » qui prend comme critère la saillance ou l'activation dans le contexte. Si l'information portée par le GP a été introduite ou mentionnée explicitement dans le texte dans les 10 phrases précédentes, je l'ai considérée comme donnée. Si l'information a été introduite ou mentionnée ailleurs dans le texte mais pas dans le contexte précédent, elle est alors catégorisée comme nouvelle. Ceci veut dire par exemple qu'il y a plusieurs cas où un GP référant à Tristan soit classifié comme portant de l'information nouvelle, bien que Tristan soit le personnage principal du texte en question.

Cette distinction entre l'information « nouvelle » et « donnée » des GP n'est pas sans problème. Elle ne fait pas de différence entre l'information complètement nouvelle ou inconnue du lecteur (ou des personnages du récit, dans les cas où il s'agit d'un récit), et l'information qui est déjà connue mais pas active cognitivement.

Ce qui est peut-être plus difficile est de déterminer quelle partie du GP devrait être décisive en déterminant s'il s'agit de l'information donnée ou nouvelle. En effet, on peut se demander s'il est possible de classer une préposition comme portant de l'information donnée ou nouvelle en soi. La classification des GP comme capables de porter de l'information donnée / nouvelle n'est néanmoins pas sans précédent : Vance (1997), par exemple, suppose que les GP peuvent introduire de l'information nouvelle (Vance 1997 : 238). Dans la pratique, c'est le contenu du complément du GP, par exemple un groupe nominal ou pronominal, qui porte l'information dite donnée ou nouvelle. La préposition, quant à elle, porte son propre sens sémantique mais reçoit sa valeur informationnelle (telle qu'elle est définie ici) en fonction de tête du groupe.

Le modèle esquissé ci-dessus permet dans la grande majorité des cas de classer les GP comme portant de l'information nouvelle ou donnée. Il y a cependant des cas où la catégorisation devient plus difficile, notamment les cas où on peut discuter si le constituant en question a été introduit au contexte ou non.

(55) 'Puis que **a sauve terre** sommes venu', fait Tristan...

puis que à sauve terre sommes venus fait Tristan

« 'Puisque nous sommes venus dans un endroit sûr,' fait Tristan... »

(*Tristan*, 401)

Le contexte ici est que Tristan, venant de faire un voyage avec sa compagnie, a demandé où ils se trouvent, et ses hommes ont répondu qu'ils sont venus au pays du roi Arthur et qu'il n'y a

pas de danger. Étant donné cela, on pourrait justifier de catégoriser le GP *a sauve terre* comme portant de l'information donnée : nous savons que les personnages sont venus dans un endroit sûr. Or, en adhérant strictement au critère de mention textuelle explicite, on pourrait également mettre en question que ce GP doive être considéré comme contenant de l'information donnée, parce que le référent – la « sauve terre » – n'a pas déjà été mentionné comme tel.

Un autre exemple qui peut servir à illustrer ces difficultés, est (56), où le référent du GP *devant ce chastel* n'a pas été introduit dans le contexte.

(56) Et sachiez que **devant ce chastel** estoient venu maint chevalier estrange [...] et sachiez que devant de château étaient venus maints chevaliers étranges
« Et sachez que devant ce château, il y était venu de nombreux chevaliers étrangers »
(*Tristan*, 333)

Le GP pourrait facilement être classifié comme portant de l'information nouvelle. Pourtant, nous savons déjà du contexte précédent qu'il s'agit d'un tournoi, qui a lieu à un château. Dans ce contexte, on pourrait considérer « château » et « tournoi » comme appartenant au même domaine cognitif, ainsi fonctionnant comme des synonymes de quelque sorte. Cette interprétation est soutenue par l'usage de l'article démonstratif *ce*, qui normalement s'emploie avec des référents connus.

Les exemples ci-dessus illustrent le défi inhérent dans la recherche de structure informationnelle, et peut-être dans toute recherche linguistique : on a souvent affaire à des catégories dont les limites ne sont pas toujours très nettes. Les différents degrés de nouveauté des GP seraient probablement mieux saisis par une catégorisation plus scalaire, comme celle de Petrova et Solf (2009) présenté au chapitre 3.4, mais comme il a été discuté déjà, ceci n'a pas été possible dans le cadre de ce travail.

Il faut cependant souligner que les cas discutés ici sont plutôt marginaux (moins que 3,5 % de toutes les données) et que les problèmes de catégorisation de ceux-ci n'ont pas eu de conséquences pour les tendances que nous allons voir. Dans les tableaux qui résument la valeur informationnelle des GP, ces cas ambigus – comme les deux exemples discutés ci-dessus – sont mis à part et je ne me suis pas basée sur eux en analysant les données.

5.5 Le corpus

Le corpus rassemblé consiste en 552 phrases tirées des textes présentés au sous-chapitre 5.2 et systématisées à l'aide du logiciel FileMaker Pro Advanced 11. Parmi les phrases 155 sont des principales, 397 des subordonnées. Environ la moitié des phrases vient du *Roman de Tristan*, c'est-à-dire du XIII^e siècle. Dans les cas où une phrase contient plus qu'un GP, elle est annotée deux (ou plusieurs) fois, afin que chaque GP reçoive son annotation. Ceci m'a semblé la meilleure façon de procéder, comme ce sont les GP qui font l'objet de l'étude.

Le travail portant sur la syntaxe et la structure informationnelle, des aspects syntaxiques sont annotés : le type de phrase, la position du GP par rapport au verbe et au sujet (dans les cas où le sujet est exprimé) et l'expression du sujet et la nature de celui-ci (nominal ou pronominal).

J'ai aussi noté s'il s'agit d'un GP adverbial ou un COI locatif. Ceci constitue parfois un défi, comme le sens que porte le GP peut être abstrait, de manière qu'on peut demander s'il est vraiment question d'un verbe de mouvement avec son complément locatif comme décrit au chapitre 2. Considérons l'exemple (57), où il est clair que le GP fait partie d'une métaphore et non pas d'une expression locative au sens strict.

(57) Et par ce pechié d'orgueil je suis cheu ou cheue **es branches**.

et par ce péché d'orgueil je suis tombé ou tombée en-les branches

« Et à cause de mon orgueil je me suis couvert ou couverte de honte »

(*Le Ménagier de Paris*, c. 1392-1394, 23)

Dans les cas comme (57), j'ai choisi d'annoter le GP comme COI locatif comme je suis de l'avis que c'est l'ensemble du verbe et du qui constitue la métaphore, de sorte que l'emploi figuré ne change pas le statut du GP en soi.

Enfin, la valeur informationnelle des GP est indiquée dans le corpus. Le logiciel permet de faire des renvois sur plusieurs facteurs à la fois, afin de se renseigner sur des convergences.

5.6 Résumé

Dans ce chapitre, j'ai discuté quelques défis liés à la recherche linguistique historique en général et à la recherche sur la structure informationnelle en particulier. J'ai expliqué les méthodes dont j'ai fait emploi et présenté les textes utilisés et le corpus qui a servi à ce travail.

Sur la base de ceci et des notions théoriques qui ont été discutées aux chapitres 2 – 4, les chapitres suivants seront consacrés à la présentation et l'analyse des données afin d'examiner la relation entre les GP, la syntaxe et la structure informationnelle.

6 Les données

Dans ce chapitre, je présente les données du corpus en examinant les différentes positions des GP et les configurations dans lesquelles ils se trouvent. Le sous-chapitre 6.1 illustre les configurations dans lesquelles se trouvent les GP. Les sous-chapitres 6.1 – 6.4 présentent les données dans une perspective diachronique selon leur placement par rapport au verbe, tandis que 6.5 donne un bilan des trouvailles.

La présentation résume la fréquence des différents ordres des constituants, tenant en compte des facteurs comme le type de phrase dont il s'agit, la présence ou non d'un sujet *pro*, et la valeur informationnelle du GP. Enfin, je fais un aperçu des tendances et des changements qu'il est possible de trouver sur la base de mes données.

6.1 Les positions disponibles pour les GP

Les phrases en ancien français offrent les placements suivants pour le GP : antéposé au complexe verbal (58), intercalé entre l'auxiliaire et le participe (59) et postposé au complexe verbal (60). Dans le suivant, nous allons appeler ces positions « préverbale », « interverbale » et « postverbale » respectivement.

(58) **Por ceste chose** estoit cele demoisele venue en Cornoaille...

pour cette chose était celle demoiselle venue en Cornouailles

« À cause de ceci, la demoiselle était venue en Cornouailles »

(*Tristan*, 848)

(59) Le roy et la royne furent **en leur hostel de Saint Pol** descendus [...]

le roi et la reine furent en leur hôtel de Saint Paul descendus

« Le roi et la reine s'étaient arrêtés à leur logement à Saint Paul »

(*Saintré*, Tome II, XXXVII, p. 265)

(60) [...] et ele estoit venue **d'Yrlande avec Yselt**

et elle était venue d'Irlande avec Iseut

« Et elle était venue de l'Irlande avec Iseut »

(*Tristan*, 558)

Les constructions de l'ancien français sont généralement possibles en moyen français, ce qui soutient le point de vue de Vance (1997) que le moyen français est toujours une langue V2. Il y a toutefois des exceptions. La construction dans la phrase en (58) est un exemple de l'inversion germanique (voir le chapitre 4.1.2) qui est très répandue parmi les phrases de *Tristan*, ne se trouve pas avec le sujet interverbal parmi les phrases du XV^e siècle dans mon corpus.

Ceci ne veut pas dire que (62), l'exemple authentique de (61) repris avec un pronom sujet, serait agrammaticale pour un locuteur du moyen français – n'ayant pas l'accès à des informateurs de l'époque, ceci est difficile à dire. Mais la construction GP – Auxiliaire – Sujet – Participe ne semble plus être parmi les plus courantes en moyen français.

(61) [...] et **sur ce** se sont parti.

et sur ce se sont parti

« Et sur ce ils sont partis »

(N. de Baye, *Journal* tome 1, 1411-1417, 344)

(62) et sur ce se sont **ils** parti

Les phrases à l'inversion romane, d'un autre côté, sont relativement nombreuses et elles semblent se combiner facilement avec les GP pré- et postverbaux. Ceci est illustré en (63), où le sujet *nouvelles* est postposé au participe aussi bien qu'à l'auxiliaire.

(63) Au jour d'ui sont venues nouvelles à la court et à Paris

au jour d'hui sont venues nouvelles à la cour et à Paris

« Aujourd'hui il est venu des nouvelles à la cour et à Paris »

(N. de Baye, *Journal* tome 2, 1411-1417, 170)

Étant donnée les différentes constructions existant en ancien et moyen français, nous pouvons résumer les combinaisons possibles en (64) :

(64) GP – (Sujet) – GP – (Sujet) – Auxiliaire – (Sujet) – GP – (Sujet) – Participe – (Sujet) – GP – (Sujet)

Le tableau 2, repris du sous-chapitre 1.5, montre les grandes lignes de la répartition des placements des GP dans le corpus.

Tableau 2: La répartition des ordres

<i>Placement des GP</i>	<i>XIII^e siècle</i>		<i>XV^e siècle</i>	
Préverbaux	35	11,1 %	36	15,1 %
Interverbaux	84	26,8 %	16	6,7 %
Postverbaux	195	62,1 %	186	78,2 %
Total	314	100 %	238	100 %

Dans le suivant, l'abréviation *V* est employée pour le complexe verbal tandis que *Aux* et *Part* sont employées pour désigner l'auxiliaire et le participe, respectivement.

6.2 Le GP préverbal

Les configurations dans lesquelles le GP préverbal peut se trouver sont représentées en (65). Dans le présent sous-chapitre, nous allons regarder la fréquence de ces ordres parmi nos données.

(65) (Sujet) – GP – (Sujet) – Aux – (Sujet) – Part – (Sujet)

Nous avons déjà vu au sous-chapitre 6.1 que les GP préverbaux sont en minorité dans la totalité du corpus, constituant 11,1 % des cas du XIII^e siècle et 15,1 % du XV^e. Le tableau 3 montre la répartition des GP préverbaux selon les ordres dans lesquels ils se trouvent. Ici, nous voyons que la séquence V – S (y compris les relatives introduites par *qui*) est la plus répandue dans les deux siècles, tandis que la séquence GP – S – V, qui est l'ordre moderne, ne se trouve que parmi les phrases du XV^e siècle.

Tableau 3 : Les GP préverbaux

<i>Ordres</i>	<i>XIII^e siècle</i>		<i>XV^e siècle</i>	
S – GP – V	2	6 %	3	8 %
GP – V – S	3	9 %	9	25 %
GP – S – V	0	0 %	8	22 %
GP – V (y compris les relatives introduites par <i>qui</i>)	25	71 %	16	45 %
GP – Aux – S – Part	5	14 %	0	0 %
Total	35	100 %	36	100 %

6.2.1 Le XIII^e siècle

Nous avons vu au chapitre 4.1.2 qu'en ancien français, l'antéposition du GP entraîne l'inversion du sujet dans les phrases principales, en raison de la contrainte V2. Si le GP est antéposé au verbe fini, il occupe Spéc, CP et le sujet ne peut pas y monter. Dans les cas où les GP sont antéposés dans les phrases principales, nous attendons alors que les ordres dominants soient GP – Aux – S – Participe (avec l'inversion germanique ; exemple 66), GP – V – S (avec l'inversion romane ; exemple 67), ou GP – V (avec le sujet *pro* ; exemple 68).

(66) **Por ceste chose** estoit cele demoisele venue en Cornoaille...

pour cette chose était cette demoiselle venue en Cornouailles

« À cause de ceci la demoiselle était venue en Cornouailles »

(*Tristan*, 848)

(67) Dame, fait il, ce n'a mestier! **D'autre** est issuz que de vos li sans. [...]

dame fait il ce n'a utilité d'autre est issu que de vous le sang

« Madame, dit-il, cela ne sert à rien ! Le sang est provenu de quelqu'un d'autre que de vous »

(*Tristan*, 369)

(68) Ha! sire, **de mon nés** est issuz, qui anuit ne fina de saignier.

Ha sire de mon nez est issu qui cette-nuit ne finit de saigner

« Ha! Seigneur, le sang vient de mon nez, qui n'a pas cessé de saigner cette nuit »

(*Tristan*, 369)⁹

En regardant le tableau 4, qui montre la répartition des ordres parmi les 10 phrases principales du XIII^e siècle, nous voyons en effet que ces ordres sont les plus répandus.

Tableau 4 : Les phrases principales du XIII^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
GP – V	4	40 %	1	20 %	3	60 %	0	0 %
GP – Aux – S – Part	4	40 %	3	60 %	1	20 %	0	0 %
GP – V – S	2	20 %	1	20 %	1	20 %	0	0 %
Total	10	100 %	5	100 %	5	100 %	0	0 %

Les phrases principales sont réparties assez également parmi l'ordre GP – V (l'exemple 68), à sujet *pro*, et l'ordre de l'inversion germanique GP – Aux – S – Part (l'exemple 66), qui est l'ordre « typique » de V2 (Vance 1997). Nous trouvons aussi deux phrases à l'ordre GP – V – S (l'exemple 67), l'ordre de l'inversion romane.

Comme il était prévisible, nous ne trouvons aucune phrase à l'ordre GP – S – V, ce qui impliquerait une violation de la contrainte V2. Quant à la valeur informationnelle des GP, elle est également répartie entre l'information nouvelle et l'information donnée.

Passons aux subordonnées de la même époque. Comme celles-ci ne sont pas soumises à la contrainte V2, il devrait être possible théoriquement d'y trouver l'ordre GP – S – V, ordre possible en français moderne. Cependant, il n'y a pas de subordonnées du XIII^e siècle présentant cet ordre dans le corpus, ce qui peut bien être fortuit.

Comme c'était le cas pour les principales, nous trouvons l'ordre GP – V, avec le sujet *pro*

(l'exemple 69). Nous trouvons aussi deux cas de l'ordre S – GP – V (l'exemple 70), ce qui ne serait pas possible dans des principales puisque cela violerait la contrainte V2.³⁶ Nous avons un cas d'inversion romane, une complétive à l'ordre GP – V – S (exemple 71).

Nous avons aussi un cas de GP – Aux – S – Part (l'exemple 72), la construction « typique aux langues V2 » (Vance 1997). Tandis que la construction ressemble à celle d'une principale, il est clair du contexte qu'il s'agit d'une circonstancielle coordonnée à la première circonstancielle introduite par *puis que*. Il se peut que la construction s'explique par la coordination : la circonstancielle se trouvant éloignée de l'introducteur, l'écrivain l'a traitée en principale.

Surtout, nous avons un nombre de subordonnées relatives à l'ordre *qui* – GP – V (l'exemple 73). Comme nous allons voir, ces relatives représentent un type d'antéposition qui est connu comme *dislocation stylistique* (*Stylistic Fronting*), dont nous allons parler au chapitre 7. Elles sont bien représentées parmi les données du XIII^e siècle, avec 15 cas.

(69) Et quant **jusqu'a son ami** est venue, ele a de li ce que ele en veust, et li autresi de li.

et quand jusqu'à son ami est venue elle a de lui ce que elle en veut et lui aussi de lui

« Et quand elle est venue jusqu'à son ami, elle reçoit ce qu'elle veut de lui, et lui d'elle également »

(*Tristan*, 186)

(70) Seignor, il est ensi que nos avons esté compaignon d'armes un po de tens et que vos **en cest païs** avez plus demoré por la moie amor que por autre chose.

seigneurs il est ainsi que nous avons été compagnons d'armes un peu de temps et que vous en ce pays avez plus demeuré pour la mienne amour que pour autre chose

« Messieurs, il est ainsi que nous avons été compagnons d'armes quelque temps et que vous êtes demeurés en ce pays plus à cause de votre amour pour moi que de quelque chose d'autre »

(*Tristan*, 551)

(71) Et sachiez que **devant ce chastel** estoient venu maint chevalier estrange [...]

et sachiez que devant de château étaient venu maint chevaliers étranges

« Et sachez que devant ce château, il y était venu de nombreux chevaliers étrangers »

(*Tristan*, 333)

36 Dans les deux phrases dont il s'agit, le sujet est pronominal, ce qui rendrait l'ordre impossible en français moderne aussi, comme le sujet pronominal est maintenant un clitique.

(72) Coment! fait la demoisele, puis que vos iestes cil noviax chevaliers de qui je refusai la compagnie et le secors devant le roi Artus meesmes, et **por le corroz de vos** m'estoie je partie de cort [...]

comment fait la demoiselle puis que vous êtes ce nouveau chevalier de qui je refusai la compagnie et le secours devant le roi Arthur même et pour le courroux de vous m'étais je parti de cour

« Comment ! fait la demoiselle, puisque vous êtes ce novice d'un chevalier dont j'ai refusé la compagnie et le secours devant le roi Arthur lui-même, et puisque je suis partie de la cour à cause de ma colère contre vous »

(*Tristan*, 652)

(73) Cil qui **avec li** estoient alé furent ja retorné li plusor [...]

ceux qui avec lui étaient allés furent maintenant retournés la plupart

« La plupart de ceux qui étaient allés avec lui furent alors revenus »

(*Tristan*, 36)

Tableau 5 : les phrases subordonnées du XIII^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
GP – V	6	24 %	3	18 %	1	20 %	2	67 %
S – GP – V	2	8 %	1	6 %	1	20 %	0	0 %
GP – V – S	1	4 %	0	0 %	0	0 %	1	33 %
GP – Aux – S – Part	1	4 %	1	6 %	0	0 %	0	0 %
<i>Qui</i> – GP – V	15	60 %	12	70 %	3	60 %	0	0 %
Total	25	100 %	17	100 %	5	100 %	3	100 %

Naturellement, un total de 25 phrases n'est pas assez pour faire des généralisations.

Néanmoins, nos données du XIII^e siècle suggèrent que le GP préverbal peut porter de l'information donnée ou nouvelle dans les principales – il n'est alors pas nécessaire que le GP porte de l'information donnée pour qu'il soit antéposé. Nous voyons aussi que les constructions dans lesquelles il se trouve sont toutes conformes à la grammaire V2.

Dans les subordonnées, le GP préverbal se trouve surtout dans des relatives, où il porte de l'information donnée dans la majorité des cas. Les relatives se distinguent des autres subordonnées en ce que leurs introducteurs fonctionnent aussi comme leurs sujets. Il est alors impossible pour le GP d'antéposer le sujet dans une relative ; le déplacement vers la gauche de l'auxiliaire entraîne l'ordre S – GP – V. Cet ordre n'est pas répandu en général ; à part les relatives, nous le trouvons seulement dans deux subordonnées (circonstancielles). Dans l'ensemble, les données indiquent que les GP préverbaux portent surtout de l'information donnée dans les subordonnées du XIII^e siècle : ils sont alors topicalisés dans le sens de Vance (1997), voir le chapitre 4.2.

6.2.2 Le XV^e siècle

Comme il en a été fait mention au chapitre 4, il est probable que la contrainte V2 existait encore en moyen français mais qu'elle était en train de disparaître (Vance 1997 : 354). Nous attendons alors de trouver parmi les phrases principales à GP préverbal du XV^e siècle bon nombre d'ordres conformes à la contrainte V2 : c'est-à-dire des phrases à l'ordre GP – V ou GP – V – S (avec l'inversion germanique ou romane).

Nous voyons que l'ordre des constituants caractéristique pour les langues V2, GP – Aux – S – Part ou l'inversion germanique, n'est pas représenté parmi les données. Ceci soutient l'observation que la contrainte V2 est en train de disparaître en moyen français, comme l'ordre XP – Aux – S – Verbe infini est une caractéristique de celle-ci (Vance 1997, voir aussi le chapitre 4).

L'inversion romane, quant à elle, est bien représentée, ce qui peut avoir un rapport avec les sources des données : plusieurs phrases viennent des journaux de Nicolas de Baye, textes juridiques à langage assez formel. L'exemple (74) en montre un exemple, avec le sujet postposé au complexe verbal, donnant l'ordre GP – V – S.

Nous trouvons aussi les ordres GP – V (l'exemple 75), GP – S – V (l'exemple 76) et S – GP – V (l'exemple 77).

(74) **En present** est venu au giron de la court messire André de Vaillins [...]

en présent est venu au giron de la court messire André de Vaillins

« Actuellement monseigneur André de Vaillins est venu se présenter à la court »

(N. de Baye, *Journal*, t.2, 1411-1417, 98)

(75) [...] et **sur ce** se sont parti.

et sur ce se sont parti

« Et sur ce ils sont partis »

(N. de Baye, *Journal* tome 1, 1411-1417, 344)

(76) Et **par ce pechié d'orgueil** je suis cheu ou cheue es branches.

et par ce péché d'orgueil je suis tombé ou tombée en-les branches

« Et à cause de mon orgueil je me suis couvert ou couverte de honte »

(*Le Ménagier de Paris*, c. 1392-1394, 23)

(77) Alors, a tres grande et lye chiere, tous deux **a Madame** sont venus [...]

alors à très grande et heureuse joie tous deux à Madame sont venus

« Alors, avec beaucoup de cordialité, les deux sont venus à Madame »

(A. de la Sale, *Saintré*, LXXI, 1456)

Le tableau 6 montre la répartition des principales du XV^e siècle selon les ordres des constituants.

Tableau 6 : Les phrases principales du XV^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP: inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
GP – V	2	11	2	20 %	0	0 %	0	0 %
GP – V – S	8	45	3	30 %	5	63 %	0	0 %
GP – S – V	6	33	4	40 %	2	25 %	0	0 %
S – GP – V	2	11	1	10 %	1	12 %	0	0 %
Total	18	100 %	10	100 %	8	100 %	0	0 %

Comme c'était le cas avec les GP préverbaux dans les principales du XIII^e siècle, nous voyons que les GP sont assez également réparties entre l'information nouvelle et l'information donnée.

Passons aux subordonnées du XV^e siècle. Contrairement aux phrases principales, les subordonnées n'obéissent pas à la contrainte V2 en ancien français. On pourrait ainsi s'attendre à ce que les ordres des constituants parmi les subordonnées restent plus ou moins les mêmes au XV^e siècle qu'au XIII^e siècle, comme les subordonnées n'ont pas subi de bouleversements en ce qui concerne leur structure (rappelons que la subjonction occupe toujours la position C^o dans les subordonnées).

Nous voyons que les relatives *qui* (l'exemple 78) constituent toujours la plus grande catégorie parmi les subordonnées à GP préverbal, avec 12 sur 18 cas. Nous trouvons aussi un ordre de constituants qui n'apparaît pas parmi les données du XIII^e siècle, notamment l'ordre GP – S – V (l'exemple 79). Comme nous le savons, ceci est l'ordre du français moderne qui devient plus fréquent pendant la période du moyen français. Les ordres GP – V (l'exemple 80), S – GP – V (l'exemple 81) et GP – V – S (l'exemple 82) sont tous attestés.

(78) Ce jour, monsr le duc de Berry, par la voix de maistre Michiel Le Buef, son secretaire, qui **pour ce** est venus ceans [...]

ce jour monsieur le duc de Berry par la voix de maître Michel le Beuf son secrétaire qui pour ce est venu ici

« Aujourd'hui, selon maître Michel Le Beuf, son secrétaire, qui est venu ici pour cela, monsieur le duc de Berry... »

(N. de Baye, tome 1, 65)

(79) [D]ont par ainssy, combien que **de bons lieux** vous estes partis [...]

donc par ainsi combien que de bons lieux vous êtes partis

« Alors, peu importe vos belles origines »

(*Saintré*, Tome I, XI, p. 115)

(80) [L]a aura tel port, tel maintien et telle contenance, quant **en son hault siege** sera assise, que elle semblera bien estre dame de tous [...]

là aura tel comportement tel maintien et telle conduite quand en son haut siège sera assise que elle semblera bien être dame de tous

« Là-bas elle aura une telle manière de se conduire, quand elle siège au conseil, qu'elle semblera bien être en chef de tous »

(C. de Pizan, *Le livre des Trois Vertus*, XII, p. 49)

(81) Et après ce que l'ame **du corps** sera partie [...]

et après ce que l'âme du corps sera partie

« Et après que l'âme sera partie du corps »

(C. de Pizan, *Le livre des trois vertus*, III, p. 226)

(82) [O]n a veu maintes fois en France et ailleurs que **par le contens d'un bien petit baron ou chevalier au regart du roy de France, qui est si grant prince**, sont venus mains grans maulx et domages ou royaume

on a vu maintes fois en France et ailleurs que par le conflit d'un bien petit baron ou chevalier au regard du roi de France qui est si grand prince sont venus maints grands maux et dommages au royaume

« On a vu à maintes reprises, en France aussi bien qu'à l'étranger, que des conflits entre les petits barons et chevaliers et le grand roi de France sont très nuisibles pour le royaume »

C. de Pizan, *Le livre des Trois Vertus*, I, p. 34)

Tableau 7 : Les phrases subordonnées du XV^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
GP-V	2	11 %	0	0 %	2	14 %	0	0 %
GP-S-V	2	11 %	0	0 %	2	14 %	0	0 %
S-GP-V	1	6 %	0	0 %	1	7 %	0	0 %
GP-V-S	1	6 %	0	0 %	1	7 %	0	0 %
<i>Qui</i> -GP-V	12	66 %	4	100 %	8	58 %	0	0 %
Total	18	100 %	4	100 %	14	100 %	0	0 %

Ce qui est peut-être surprenant ici, est la valeur informationnelle des GP : la majorité porte de l'information nouvelle, contrairement aux GP préverbaux dans les subordonnées du XIII^e siècle. Il semble alors que le déplacement du GP se produise sans que le contenu de celui-ci soit relié au discours précédent. Au chapitre 7, nous allons discuter cette question en détail.

6.3 Le GP interverbal

Les configurations dans lesquelles peut figurer le GP interverbal sont représentées en (83).

(83) Sujet – Auxiliaire – (Sujet) – GP – Participe – (Sujet)

Le GP se déplace vers la gauche, ce qui le laisse intercalé entre l'auxiliaire et le participe. Le tableau 8 montre la répartition des ordres dans lesquels se trouve le GP interverbal.

Tableau 8 : Les GP interverbaux

<i>Ordres</i>	<i>XIII^e siècle</i>		<i>XV^e siècle</i>	
S – Aux – GP – Part	75	89 %	14	88 %
(XP) – Aux – S – GP – Part	3	4 %	0	0 %
(XP) – Aux – GP – Part (y compris les relatives introduites par <i>qui</i>)	4	5 %	2	12 %
(XP) – Aux – GP – Part – S	1	1 %	0	0 %
(XP) – Aux – GP – S – Part	1	1 %	0	0 %
Total	84	100	16	100

6.3.1 Le XIII^e siècle

La contrainte V2 de l'ancien français entraîne l'inversion du sujet dans les cas où un XP précède le verbe. En examinant les phrases à GP interverbal nous pouvons alors nous attendre à trouver des phrases principales à l'ordre XP – Aux – S – GP – Part (84), où le sujet suit l'auxiliaire directement, en plus de l'ordre S – Aux – GP – Part (85), ce qui est aussi le cas. Ce sont les ordres les plus attestés, comme le montre le tableau 9.

D'ailleurs, nous trouvons deux cas de l'ordre XP – Aux – GP – Part (l'exemple 86) et un cas de l'ordre XP – Aux – GP – S – Part (l'exemple 87). Ces constructions obéissent aussi à l'ordre V2, l'auxiliaire se trouvant dans la deuxième position de la phrase. Pourtant, ces constructions

sont moins répandues que les ordres où le sujet se trouve au début de la phrase (ce qui n'est pas surprenant, l'ordre S – V étant canonique en français) et les constructions où le sujet suit l'auxiliaire directement, comme en (84). L'expression du sujet en (87) s'explique par le fait que le sujet *volenté* est nouveau au contexte, ce qui le rend difficile de le supprimer (voir Prévost 2011).

(84) Or se tient ele **a trop mal** venue.

maintenant se tient elle à trop mal venue

« Maintenant elle se considère comme très malchanceuse »

(*Tristan*, 705)

(85) Nos ne somes pas **après vos** venu por meslee [...]

nous ne sommes pas après vous venus pour bataille

« Nous ne sommes pas venus après vous pour nous battre »

(*Tristan*, 816)

(86) [N]e ne soie a vos venue se petit non [...]

ne ne sois à vous venue se petit non

« Je ne suis presque pas venue à vous »

(*Tristan*, 202)

(87) Or m'est **de novel** volenté venue que je m'en aille entre moi et ma dame Yselt en un leu ou vos ne poez venir.

maintenant m'est de nouveau volenté venue que je m'en aille entre moi et ma dame Iseut en un lieu où vous ne pouvez venir

« Maintenant j'ai changé mon avis : je souhaite aller avec Iseut quelque part où vous ne pouvez pas venir »

(*Tristan*, 551)

Tableau 9 : Les phrases principales du XIII^e siècle

<i>Ordres</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
(XP) – Aux – GP – Part	2	17 %	2	25 %	0	0 %	0	0 %
S – Aux – GP – Part	6	50 %	4	50 %	2	50 %	0	0 %
(XP) – Aux – S – GP – Part	3	25 %	2	25 %	1	25 %	0	0 %
(XP) – Aux – GP – S – Part	1	8 %	0	0 %	1	25 %	0	0 %
Total	12	100 %	8	100 %	4	100 %	0	0 %

Nous voyons que les GP portent surtout de l'information donnée. Cette tendance est surtout frappante en regardant les subordonnées, comme nous allons le voir maintenant.

En ce qui concerne l'ordre des constituants : l'ordre S – Aux – GP – Part (l'exemple 88) constitue la majorité écrasante des phrases subordonnées. Parmi elles, 63 sont des circonstancielles. En plus, nous avons un cas de l'ordre (XP) – Aux – GP – Part (l'exemple 89) et deux cas de l'ordre *Qui* – Aux – GP – Part (l'exemple 90).

(88) Quant la demoisele fu **a cort** venue, ele vint tot erranment devant sa dame la roïne Yselt.
 quand la demoiselle fut à cour venue elle vint tout immédiatement devant sa dame la reine Iseut
 « Quand la demoiselle fut venue à la cour, elle alla aussitôt à sa maîtresse, la reine Iseut »
 (*Tristan*, 580)

(89) Et quant s'est **de la cort** partie [...]
 et quand s'est de la cour partie
 « Et quand elle est partie de la cour »
 (*Tristan*, 519)

(90) Quant li troi chevalier qui estoient **avec li** venu virent ceste chose, il en furent trop dolent [...]

quand les trois chevaliers qui étaient avec lui venus virent cette chose ils en furent trop souffrants

« Quand les trois chevaliers qui étaient venus avec lui virent ceci, ils furent très affectés »

(*Tristan*, 409)

Tableau 10 : Les phrases subordonnées du XIII^e siècle

<i>Ordres</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
(XP) – Aux – GP – Part	1	1 %	0	0 %	1	8 %	0	0 %
S – Aux – GP – Part	69	96 %	58	98 %	10	84 %	1	100 %
<i>Qui</i> – Aux – GP – Part	2	3 %	1	2 %	1	8 %	0	0 %
Total	72	100 %	59	100 %	12	100 %	1	100 %

La tendance des GP dans la configuration de S – Aux – GP – Part de porter surtout de l'information donnée est aussi très claire : c'est le cas pour 59 sur 72 des GP.

En résumé, les GP interverbaux se trouvent principalement dans des circonstancielles à l'ordre S – Aux – GP – Part, où ils portent de l'information donnée. Pour l'instant, je n'ai pas d'explication pour cette haute fréquence de circonstancielles, une découverte qui doit sans doute être laissée pour des études ultérieures.

6.3.2 Le XV^e siècle

La fréquence des GP interverbaux se réduit considérablement au XV^e siècle par rapport au XIII^e. Comme le montre le tableau 11, il n'y a que 8 cas dans le corpus de principales à GP interverbal de cette période. En outre, la variété des ordres de constituants n'est pas grande.

Nous avons deux phrases à sujet nul où un XP antéposé précède l'auxiliaire (91), et six phrases à l'ordre S – Aux – GP – Part (92), l'ordre qui est – comme nous l'avons vu – répandu aussi au XIII^e siècle, surtout parmi les subordonnées. Ces phrases obéissent toutes à la contrainte V2.

(91) Et atant sont **a l'ostel** venues.

et autant sont à l'hôtel venues

« Et alors elles sont venues au logement »

(*Saintré*, Tome II, LIX, p. 378)

(92) Le roy et la royne furent **en leur hostel de Saint Pol** descendus [...]

le roi et la reine furent en leur hôtel de Saint Paul descendus

« Le roi et la reine s'étaient arrêtés à leur logement à Saint Paul »

(*Saintré*, Tome II, XXXVII, p. 265)

Tableau 11 : Les phrases principales à GP interverbal du XV^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
(XP) – Aux – GP – Part	2	25 %	1	50 %	1	20 %	0	0 %
S – Aux – GP – Part	6	75 %	1	50 %	4	80 %	1	100 %
Total	8	100 %	2	100 %	5	100 %	1	100 %

S'il est possible de relever une tendance parmi ce petit groupe de phrases, c'est que les GP interverbaux portent de l'information nouvelle plutôt que donnée, contrairement à ce que nous avons vu pour les phrases du XIII^e siècle.

Regardant les subordonnées, le GP interverbal n'est pas répandu parmi celles-ci non plus. Nous ne trouvons en effet qu'un seul ordre de constituants représenté : S – Aux – GP – Part (93).

(93) Et quant Saintré fut **a cheval** monté, incontinent se traist vers messire Enguerran [...]
 et quand Saintré fut à cheval monté immédiatement se tira vers messire Enguerran
 « Et quand Saintré fut monté à cheval, il se dirigea immédiatement vers messire Enguerran »
 (*Saintré*, Tome I, XXVII, p. 210)

Tableau 12 : Les phrases subordonnées à GP interverbal du XV^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
S – Aux – GP – V	8	100 %	5	100 %	3	100 %	0	0 %
Total	8	100 %	5	100 %	3	100 %	0	0 %

Les 8 phrases sont réparties en 5 circonstancielle (l'exemple 93 ci-dessus), une interrogative (94) et deux complétives (95). Les circonstancielle sont alors toujours le type le plus répandu parmi les subordonnées à GP interverbal ; cependant, les nombres sont maintenant si bas que cela n'a pas d'importance.

(94) Comment Madame est **en son hostel** venue [...]

comment Madame est en son hôtel venue

« Comment Madame est venue à son logement »

(*Saintré*, Tome II, LIV, p. 363)

(95) [M]ais ce doit estre fait si rassissement et de si bel maintien, qu'il n'y ait pas un tout seul regard ou ris ou une parole, que tout ne soit **a mesure et par raison** assis [...]

mais ce doit être fait si calmement et de si bel maintien qu'il n'y ait pas un tout seul regard ou ris ou une parole que tout ne soit à mesure et par raison assis

« Mais elle doit se comporter si tranquillement et avec une telle dignité que tout geste, qu'il s'agisse d'un regard ou d'un rire ou d'une parole, soit fait d'une manière calme et raisonnable »

(C. de Pizan, *Le Livre des Trois Vertus*, Livre I, XXVII, p. 117)

En examinant les données, nous trouvons alors que le placement du GP entre l'auxiliaire et le verbe participe est très répandu au XIII^e siècle, surtout dans les subordonnées circonstancielle à l'ordre S – Aux – GP – Part, et surtout quand le GP porte de l'information

donnée. Cette tendance est si claire qu'il semble peu probable qu'elle soit due à la chance.

Au XV^e siècle, le nombre de phrases à GP interverbal est radicalement diminué. Il ne se trouve pas plus souvent dans des subordonnées que dans des principales. En ce qui concerne la valeur informationnelle du GP, les données ne suggèrent pas de tendance claire : 5 sur 8 GP interverbaux se trouvant dans des principales portent de l'information nouvelle, 5 sur 8 GP interverbaux se trouvant dans des subordonnées portent de l'information donnée.

Bien qu'il ne soit pas possible de trouver des tendances claires en ce qui concerne le GP interverbal dans les données du XV^e siècle, la vaste diminution de phrases dans lesquelles il se trouve représente, à mon avis, une trouvaille intéressante en soi.

6.4 Le GP postverbal

Comme nous l'avons discuté au chapitre 1 – 2, la théorie générative suppose que le GP est fusionné à la droite du verbe. Dans d'autres termes, la position postverbale est la position de base du GP et elle n'implique aucun déplacement de la part de celui-ci. Les configurations possibles pour le GP postverbal par rapport aux autres constituants sont représentées dans (96).

(96) (Sujet) – Aux – Participe – (Sujet) – GP – (Sujet)

Le placement du GP postverbal par rapport au sujet mérite d'être examiné. Simplement dit, l'ordre de base des constituants est S – V – GP. Dans les cas d'inversion, où le sujet est postposé au verbe, le GP postverbal peut être postposé ou antéposé au sujet, ce qui donne les ordres V – S – GP ou V – GP – S. Les deux ordres se trouvent en français moderne, où leur emploi est réglé surtout par la longueur des constituants (Korzen 1987).

Tableau 13 : La répartition des constructions à GP postverbal

<i>Ordre</i>	<i>XIII^e siècle</i>		<i>XV^e siècle</i>	
S – V – GP	155	79,5 %	93	50 %
(XP) – Aux – S – Part – GP	7	4 %	0	0 %
(XP) – V – GP (y compris les relatives <i>qui</i>)	32	16 %	69	37 %
(XP) – V – GP – S	1	0,5 %	12	6,5 %
(XP) – V – S – GP	0	0 %	12	6,5 %
Total	195	100 %	186	100 %

6.4.1 Le XIII^e siècle

Les ordres dans lesquels se trouvent les GP postverbaux des phrases principales du XIII^e siècle, sont S – V – GP (l'exemple 97), (XP) – Aux – S – Part – GP (inversion germanique ; l'exemple 98), (XP) – V – GP (l'exemple 99) et (XP) – V – GP – S (inversion romane ; l'exemple 100). Il n'y a aucune phrase à l'ordre (XP) – V – S – GP dans le corpus.

(97) [E]t ele estoit venue **d'Yrlande avec Yselt**, et estoit parente Brangain

et elle était venue d'Irlande avec Iseut et était parente Brangain

« Et elle était venue d'Irlande avec Iseut, et elle était apparentée à Brangain »

(*Tristan*, 558)

(98) Por ceste chose estoit cele demoisele venue **en Cornoaille**

pour cette chose était celle demoiselle venue en Cornouailles

« À cause de ceci la demoiselle était venue en Cornouailles »

(*Tristan*, 848)

(99) Or somes venu **a la joste**, dit Sagremor.

Alors somes venu à la joute dit Sagremor

« Nous sommes donc venus à la joute, dit Sagremor »

(*Tristan*, 384)

(100) Pour ceste assemblee veoir, ou maint home devoient venir, estoient venu **en Yrlande** cil troi chevalier d'ou je vos cont.

pour cette assemblée voir où maints hommes devaient venir étaient venus en Irlande ces trois chevaliers dont je vous raconte

« Pour voir cette assemblée, où il y devrait avoir beaucoup de monde, étaient venus en Irlande ces trois chevaliers dont je vous parle »

(*Tristan*, 316)

Tableau 14 : Les phrases principales du XIII^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
S – V – GP	20	51 %	10	40 %	9	69 %	1	100 %
(XP) – Aux – S – Part – GP	6	15 %	3	12 %	3	23 %	0	0 %
(XP) – V – GP	12	31 %	11	44 %	1	8 %	0	0 %
(XP) – V – GP – S	1	3 %	1	4 %	0	0 %	0	0 %
Total	39	100 %	25	100 %	13	100 %	1	100 %

Selon les chiffres dans le tableau 14, l'ordre canonique de S – V – GP est le plus répandu parmi les principales du XIII^e siècle. En outre, 12 phrases sur 39 (30,8 %) suivent l'ordre (XP) – V – GP, n'ayant pas de sujet exprimé. Dans les cas où le GP se trouve dans une phrase inversée, il s'agit surtout de l'inversion germanique, la phrase suivant l'ordre (XP) – Aux – S – Part.

Regardant les subordonnées, nous voyons qu'elles suivent surtout l'ordre S – V – GP (illustré

en 101) ou l'ordre *Qui – V – GP* (l'exemple 102). L'inversion du sujet est très rare et l'inversion romane ne se produit pas. Il n'y a aussi qu'un seul cas de sujet *pro* (103). Notons que dans cette phrase le sujet *pro* se trouve dans la dernière de deux complétives juxtaposées, ce qui peut expliquer pourquoi l'écrivain a évité de l'exprimer (et ainsi de le répéter). Un seul cas de l'ordre (XP) – Aux – S – Part – GP (l'exemple 104) est attesté aussi.

(101) Et ensi sera Yselt salvee, car il cuidera vraiment qu'il ait jeü **a li**.

et ainsi sera Iseut sauvée car il pensera vraiment qu'il ait couché à lui

« Et ainsi Iseut sera sauvée, car il pensera vraiment qu'il a couché avec elle »

(*Tristan*, 484)

(102) Sire, fait ele, je sui une demoisele estrange qui novelement sui venue **en ceste contree**

sire fait elle je suis une demoiselle étrange qui nouvellement suis venue en cette contrée

« Sire, dit-elle, je suis une étrangère qui viens d'arriver en ce pays »

(*Tristan*, 687)

(103) D'amors ai je tant esprové que je voi tot apertement qu'amors et fortune sont dui frere charnel, d'un pooir, d'une force et d'une ahatie, et sont assis **en un siege** li uns lez l'autre el mireor et el regart dou monde.

d'amour ai je tellement éprouvé que je vois tout ouvertement qu'amour et fortune sont deux frères charneux d'un pouvoir d'une force et d'une envie et sont assis en un siège l'un côté l'autre en-le miroir et en-le regard du monde

« D'amour j'ai tellement souffert que je vois clairement que l'amour et la fortune sont parents proches, qu'ils sont d'un seul pouvoir, d'une seule force et d'une seule envie, et qu'ils sont assis dans le même siège auprès l'un l'autre au miroir et au regard du monde »

(*Tristan*, 691)

(104) Coment! fait la demoisele, puis que vos iestes cil noviax chevaliers de qui je refusai la compaignie et le secors devant le roi Artus meesmes, et por le corroz de vos m'estoie je partie **de cort** [...]

comment fait la demoiselle puis que vous êtes ce nouveau chevalier de qui je refusai la compaignie et le secours devant le roi Arthur même et pour le courroux de vous m'étais je parti de cour

« Comment ! fait la demoiselle, puisque vous êtes ce novice d'un chevalier dont j'ai refusé la compaignie et le secours devant le roi Arthur lui-même, et puisque je suis partie de la cour à cause de ma colère envers vous »

(*Tristan*, 652)

Tableau 15 : Les phrases subordonnées du XIII^e siècle

Ordres	Nombre de phrases		GP : inf. donnée		GP : inf. nouvelle		GP : inf. ambiguë	
S – V – GP	135	87 %	67	90 %	62	83 %	6	100 %
Qui – V – GP	19	12 %	7	9 %	12	16 %	0	0 %
(XP) – Aux – S – Part – GP	1	0,5 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %
V – GP	1	0,5 %	0	0 %	1	1 %	0	0 %
Total	156	100 %	75	100 %	75	100 %	6	100 %

La valeur informationnelle est répartie également entre donnée et nouvelle. La conclusion qu'on peut en tirer est que le GP peut bien rester dans sa position postverbale, même s'il porte de l'information donnée.

6.4.2 Le XV^e siècle

Il reste maintenant à examiner les GP postverbaux du XV^e siècle. Nous avons déjà vu au sous-chapitre 6.3.2 que la position interverbale est considérablement plus rare au XV^e siècle qu'au XIII^e, ce qui indique que les GP s'y déplacent moins facilement. Il y a donc deux possibilités : soit les GP se déplacent à la gauche du complexe verbal entier, c'est-à-dire qu'ils deviennent préverbaux, soit ils restent dans leur position postverbale.

Il y a 68 principales à GP postverbal du XV^e siècle. Les ordres attestés sont S – V – GP (l'exemple 105), (XP) – V – GP (l'exemple 106), (XP) – V – S – GP (l'exemple 107) et (XP) – V – GP – S (l'exemple 108).

(105) Car plusieurs femmes ont gagné par leur obeissance et sont venues **a grant honneur** [...]

car plusieurs femmes ont gagné par leur obéissance et sont venues à grand honneur

« Car plusieurs femmes ont profité de leur obéissance et sont venues à grand honneur »

(*Le Ménagier de Paris*, 7, p. 72)

(106) Et la est assis **sur l'escabel**

et là est assis sur l'escabeau

« Et il est assis là-bas, sur l'escabeau »

(*Saintré*, IV, p. 62)

(107) Ce jour, est venus monseigneur le Chancelier **en la court** [...]

ce jour est venu monseigneur le Chancelier en la cour

« Aujourd'hui est venu à la cour monseigneur le Chancelier »

(N. de Baye, *Journal*, tome 1, p.50)

(108) Depuiz, est venu **en la court** le Chancellier [...]

depuis est venu en la cour le Chancelier

« Puis est venu à la cour le Chancelier »

(N. de Baye, *Journal*, tome 2, p. 266)

Tableau 16 : Les phrases principales du XV^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
S – V – GP	35	51 %	6	60 %	28	52 %	1	25 %
(XP) – V – GP	12	18 %	3	30 %	7	13 %	2	50 %
(XP) – V – GP – S	11	16 %	1	10 %	9	17 %	1	25 %
(XP) – V – S – GP	10	15 %	0	0 %	10	18 %	0	0 %
Total	68	100 %	10	100 %	54	100 %	4	100 %

Les 21 phrases à sujet inversé aux ordres V – S – GP ou V – GP – S, illustrées en (107) et (108), viennent tous des journaux de Nicolas de Baye, qui sont des textes juridiques plutôt soutenus : peut-être l'inversion du sujet est-elle devenue une caractéristique du langage officiel. Ce qui est sûr, c'est que la majorité des GP postverbaux dans les principales du XIII^e

siècle portent de l'information nouvelle.

Le tableau 17 montre la répartition des subordonnées du XV^e siècle. Nous trouvons que les subordonnées à l'ordre S – V – GP (l'exemple 109) constituent la catégorie la plus répandue avec 58 cas, tandis que les relatives introduites par *qui* (l'exemple 110) les suivent avec 45 cas. Les ordres (XP) – V – GP – S (l'exemple 111), (XP) – V – S – GP (l'exemple 112) et (XP) – V – GP (l'exemple 113) sont tous attestés.

(109) Et adonc il araisonna la chamberiere qui la estoit, laquelle luy racompta comment elle estoit venue seulle **de la court** [...]

et donc il questionna la chambrière qui là était laquelle lui raconta comment elle était venue seule de la cour

« Et alors il questionna la chambrière qui était là, et celle-ci lui raconta comment la châtelaine était venue seule de la cour »

(*Châtelaine de Vergy*, p. 106)

(110) Gramose est faicte de la char froide du giste qui est demouree **du disner** [...]

ragoût est fait de la chair froide du gîte qui est démeurée du dîner

« On fait du ragoût de la viande de gîte froide qui reste du dîner »

(*Le Ménagier de Paris*, 56, p. 204)

(111) [...] que aussy sont venus **en la court** pluseurs du Grant Conseil

que aussi sont venus en la cour plusieurs du Grand Conseil

« Que plusieurs du Grand Conseil sont également venus à la cour »

(N. de Baye, *Journal*, tome 1, p. 28)

(112) [...] pour ce qui n'est venu ne advocat, ne procureur, ne presidens, ne conseiller du Roy **au palaiz**

pour ce qui n'est venu ne avocat ne procureur ne président ne conseiller du roi au palais

« Parce qu'il n'est pas venu ni avocat ni procureur ni président ni conseiller royal au palais »

(N. de Baye, *Journal*, tome 1, p. 213)

(113) Alors Tristan demoura tout seul en grant soucy et descomffort de se que sans ocasion et pour aymer loyaulté et l'onneur de son prince estoit si subitement cheu **au malvouloir de la duchesse**.

Alors Tristan demeura tout seul en grand souci et déplaisir de ce que sans occasion et pour aimer loyauté et l'honneur de son prince était si subitement chu au mauvouloir de la duchesse

« Alors Tristan demeura tout seul, très chagriné par le fait qu'à cause de sa loyauté et son désir de garder l'honneur de son prince, la duchesse s'est mise si soudainement en colère contre lui »

(*Châtelaine de Vergy*, p. 90)

Tableau 17 : Les phrases subordonnées du XV^e siècle

<i>Ordre</i>	<i>Nombre de phrases</i>		<i>GP : inf. donnée</i>		<i>GP : inf. nouvelle</i>		<i>GP : inf. ambiguë</i>	
S – V – GP	58	49 %	18	56 %	37	45 %	3	100 %
(XP) – V – GP – S	1	1 %	0	0 %	1	1 %	0	0 %
(XP) – V – S – GP	2	2 %	1	3 %	1	1 %	0	0 %
<i>Qui</i> – V – GP	45	38 %	11	35 %	34	41 %	0	0 %
(XP) – V – GP	12	10 %	2	6 %	10	12 %	0	0 %
Total	118	100 %	32	100%	83	100 %	3	100 %

Nous pouvons aussi remarquer que 11 sur 12 subordonnées à sujet nul viennent des journaux de Nicolas de Baye, ce qui peut suggérer que le sujet *pro* était répandu à l'époque dans des textes officiels en particulier. Le fait que l'influence latine était considérable à l'époque (Huchon 2002 : 119) peut constituer un argument en faveur de cette possibilité, comme le sujet était souvent non exprimé en latin (voir le chapitre 4.1.3).

De n'importe les ordres, la tendance est claire : les GP postverbaux portent surtout de l'information nouvelle. Ceci est vrai pour les subordonnées aussi bien que pour les principales.

6.5 Bilan

Sur la base des données du corpus, telles qu'elles ont été présentées aux sous-chapitres 6.2 – 6.4, nous pouvons dégager les points essentiels suivants :

Au XIII^e siècle, les GP préverbaux manifestent une tendance de porter de l'information donnée quand ils se trouvent dans des relatives *qui*. La tendance n'est pas si claire pour les autres types de phrase, ni pour les principales ni pour les subordonnées.

Au XV^e siècle, cette tendance change : la plupart des GP préverbaux dans les relatives *qui* portent de l'information nouvelle. Encore une fois, les autres types de phrase ne démontrent pas de tendance claire, leurs GP préverbaux étant assez également répartis entre de l'information donnée et de l'information nouvelle.

Sur la base de ceci, nous pouvons conclure que l'antéposition du GP au verbe peut se produire sans que le GP porte de l'information donnée. Pourtant, nous ne pouvons pas exclure que d'autres facteurs reliés à la structure informationnelle, comme le placement du focus (voir chapitre 3), puissent jouer un rôle pour le placement du GP. Nous nous contentons alors de conclure qu'un GP peut être antéposé au complexe verbal même en portant de l'information nouvelle, et que cette tendance semble être plus forte au XV^e siècle qu'au XIII^e.

En ce qui concerne les GP interverbaux, la tendance est très claire au XIII^e siècle : ils portent surtout de l'information donnée, et ils se trouvent surtout dans des circonstanciellles à l'ordre S – Aux – GP – Part. Cette tendance n'existe plus au XV^e siècle ; en outre, la fréquence des GP interverbaux diminue radicalement.

Enfin, pour les GP postverbaux nos données suggèrent une certaine tendance en ce qui concerne la valeur informationnelle : tandis que les GP du XIII^e sont répartis également entre de l'information donnée et nouvelle dans les subordonnées, et que les GP postverbaux à l'information donnée constituent la majorité dans les principales, la majorité des GP postverbaux au XV^e portent de l'information nouvelle – dans les subordonnées aussi bien que dans les principales.

Ces découvertes font le point de départ dans le chapitre suivant, où je discuterai de quelques raisons possibles pour les tendances (ou l'absence de celles-ci) que nous venons d'observer. Plus spécifiquement, les découvertes seront analysées à la lumière des questions théoriques posées aux chapitres 2 – 4.

6.6 Résumé

Dans ce chapitre, j'ai présenté les données de mon corpus selon la position du GP et l'époque dont viennent les phrases. J'ai résumé les données selon le type de phrase, représentant la répartition des ordres des constituants et la valeur informationnelle que portent les GP.

J'ai montré que la correspondance entre la valeur informationnelle du GP et sa position par rapport au verbe ne peut pas être réduite à une schématisation « préverbale = donnée ; postverbale = nouvelle », comme un grand nombre de GP préverbaux portent de l'information nouvelle et l'inverse est vrai pour les GP postverbaux.

En outre, il y a les GP interverbaux, dont la tendance de porter de l'information donnée est très claire au XIII^e siècle mais diminue au XV^e, en même temps que la fréquence de la position elle-même diminue. Cette diminution fera l'objet du chapitre suivant.

7 Le déplacement du GP

Dans ce chapitre, j'examine plus profondément la question du déplacement du GP sur la base des données présentées au chapitre 6. Je vais me concentrer sur les observations qui me semblent les plus notables : notamment le comportement des GP préverbaux dans des relatives *qui* ; et la haute fréquence des GP interverbaux dans les données du XIII^e siècle, leur valeur informationnelle, et la diminution de cette position parmi les phrases du XV^e.

En examinant les données, je vais faire allusion aux considérations théoriques discutées aux chapitres 2 – 4. Je présente aussi brièvement le phénomène appelé *la dislocation stylistique* (*Stylistic Fronting*) en proposant qu'une grande portion des GP préverbaux puisse être analysée en fonction de celle-ci. En examinant le déplacement du GP dans la position interverbale, je m'appuie surtout sur la différence entre l'adverbial et le COI locatif expliquée au chapitre 2 et sur la théorie d'Adams (1989) concernant la prosodie présentée au chapitre 4.4.

7.1 Les facteurs de déplacement

La question qui nous intéresse ici est le rôle que joue la structure informationnelle pour le placement des GP aux époques étudiées. Comme c'est mentionné au chapitre 3.1, il est généralement supposé que l'information donnée se trouve au début de la phrase, tandis que l'information nouvelle se place plutôt vers la fin. Nous avons pourtant vu au chapitre 6 que les GP sont capables de porter de l'information donnée ou nouvelle dans les deux positions pré- et postverbale (et, nous pouvons l'inférer, vers le début ou la fin de la phrase), ce qui montre que cette tendance ne s'applique pas toujours.

Cela dit, la majorité des GP postverbaux, au moins du XV^e siècle (voir le chapitre 6.4.2), portent de l'information nouvelle. Et la grande majorité des GP interverbaux du XIII^e siècle portent de l'information donnée, ce qui est important comme ces GP se sont déplacés vers la gauche, dans une perspective générative. Il semble donc raisonnable de conclure que la tendance de placer l'information donnée vers la gauche de la phrase existait en ancien et moyen français, mais qu'il y avait aussi de différentes raisons pour les déplacements.

On peut imaginer que les GP se déplacent vers la gauche dans les principales pour obéir à la contrainte V2, dans les cas où le sujet n'occupe pas Spéc, CP. Dans ce cas, il faut supposer que la non expression du sujet est le facteur qui déclenche l'antéposition du GP. Il est pourtant

probable qu'il y a des cas où le GP monte sous Spéc, CP pour des raisons liées à la structure informationnelle – la topicalisation dans le sens de Vance (1997) dans les cas où il s'agit de l'information donnée (voir le chapitre 4.2).

Le GP peut aussi se déplacer pour d'autres raisons informationnelles, par exemples pour des raisons liées aux couches de topique ou focus (dans le sens de Petrova et Solf (2009) ; voir le chapitre 3) ou pour des effets de contraste (voir 4.2). Pour les raisons exposées au chapitre 3 ces aspects ne sont pas examinés ici.

Enfin, deux facteurs qui peuvent déclencher le déplacement sont la dislocation stylistique (*Stylistic Fronting*) et la prosodie. Ces facteurs seront examinés dans les sous-chapitres suivants.

7.2 La dislocation stylistique

Rappelons ce que nous avons mentionné au chapitre 4.1.3, notamment que la présence d'un sujet *pro* peut provoquer l'antéposition d'un GP. Cette théorie est proposée par Holmberg (2000) pour expliquer la dislocation stylistique. Ceci est un phénomène qui existe en islandais et les anciennes variétés scandinaves entre autres, et qui consiste à déplacer une tête ou un groupe vers la gauche de la proposition, ce qui ne se produit que si le sujet n'est pas exprimé (Holmberg 2000). L'exemple (114) montre la dislocation stylistique (dorénavant DS) d'un GP dans une subordonnée relative islandaise.

(114) Þeir sem i Ósló hafa verið segja að... (Holmberg 2000 : 449)

ceux qui à Oslo ont été disent que

« Ceux qui ont été à Oslo, disent que... »

Mathieu (2006, 2007) a montré que la DS est répandue aussi en ancien français. La DS se trouve souvent dans des relatives, comme dans (115).³⁷

³⁷ L'analyse de Mathieu est un peu problématique, comme il n'est pas clair que le déplacement dans des phrases comme (115) obéit à la hiérarchie d'accessibilité (voir plus loin). J'ai néanmoins adopté son analyse ici, afin de voir s'il y a des différences entre les phrases où le sujet est exprimé et les phrases à sujet *pro* / les relatives en ce qui concerne le placement des GP et la valeur informationnelle de ceux-ci.

(115) come cil font qui en queste doivent entrer (*La Queste del Saint Graal*, cité dans Mathieu 2006 : 221)

comme ceux font qui en quête doivent entrer

« Comme ils le font, ceux qui doivent entreprendre la quête » (ma traduction)

Selon Mathieu (2006), la DS se distingue de la topicalisation à bien des égards : par exemple, elle dépend sur la non-expression du sujet, elle se trouve souvent dans des subordinées, elle est limitée à la phrase dans laquelle elle se trouve, et elle obéit à la hiérarchie d'accessibilité (*Accessibility Hierarchy*) (Mathieu 2006 : 226).³⁸ Dans des termes très simples, la hiérarchie d'accessibilité entraîne que tous les éléments de la phrase ne sont pas aussi susceptibles d'être disloqués : c'est l'élément le plus proche au verbe fini qui se déplace (Maling 1990 : 81, Holmberg 2000 : 450).

Les GP antéposés de notre corpus peuvent être le résultat de DS ou d'autres types de déplacement. Considérons l'exemple (116), une phrase principale du XIII^e siècle. Ici, le GP se trouve sous Spéc, CP et le verbe sous C°. Il ne peut pas s'agir de DS, comme le sujet *cele demoisele* est exprimé.

(116) **Por ceste chose** estoit cele demoisele venue en Cornoaille...

pour cette chose était cette demoiselle venue en Cornouailles

« À cause de ceci la demoiselle était venue en Cornouailles »

(*Tristan*, 848)

Il se peut qu'il y ait parmi les phrases à sujet nul des cas où le GP se déplace pour d'autres raisons que la DS, mais analyser ces phrases en détail pour essayer de déterminer la question serait hors du cadre de ce mémoire. Pour des raisons de simplicité nous allons donc distinguer entre les phrases à sujet exprimé et les phrases à sujet nul, qui sont susceptibles d'avoir subi la DS. (Les relatives *qui* seront groupées avec ces dernières.)

La question qu'il faut poser maintenant est la suivante : est-ce qu'il y a un rapport entre l'antéposition du GP au verbe (DS ou non) et la structure informationnelle ? Si nous reprenons du chapitre 6.2 le nombre de phrases à GP préverbal où le sujet était exprimé (ainsi que nous

38 Une autre différence importante selon Mathieu est que la topicalisation exige le focus, tandis que la dislocation stylistique ne l'exige pas. La définition de Mathieu de « topicalisation » est ainsi plus proche à celle d'Adams qu'à celle de Vance (et la nôtre), qui définit la topicalisation comme le déplacement vers la gauche d'un XP à information donnée, indépendamment du focus. Voir chapitre 4.2.

pouvons supposer qu'il ne s'agisse pas de DS), nous trouvons un total de 14 cas où le GP porte de l'information donnée, et 15 cas où il porte de l'information nouvelle, comme le montre le tableau 18.

Tableau 18 : La valeur informationnelle des GP préverbaux dans les phrases à sujet exprimé

<i>Siècle</i>	<i>Information donnée</i>		<i>Information nouvelle</i>	
XIII ^e	6	43 %	3	20 %
XV ^e	8	57 %	12	80 %
Total	14	100 %	15	100 %

Parmi les phrases du XIII^e siècle où le GP est antéposé et le sujet exprimé, il n'y a que trois cas où les GP portent de l'information nouvelle. Pourtant, en examinant ces phrases il s'avère qu'on peut bien mettre en cause cette catégorisation. Dans la phrase (117), dont nous avons parlé au chapitre 4.2, le GP s'est déplacé pour des raisons de contraste. Dans les phrases (118) et (119), quant à elles, les GP *en cest païs* et *a cesti point* sont de nature déictique. Ceci ne les qualifie pas pour le statut de « donné » dans notre optique. Pourtant, si nous employions un modèle scalaire comme celui de Petrova et Solf (2009) (voir le chapitre 3.4), ces deux GP se trouveraient probablement plus proche au pôle de « donné ».

(117) Dame, fait il, ce n'a mestier! **D'autre** est issuz que de vos li sans.

dame fait il ce n'a utilité d'autre est issu que de vous le sang

« Madame, dit-il, cela ne sert à rien ! Le sang est provenu de quelqu'un d'autre que de vous »

(*Tristan*, 369)

(118) Seignor, il est ensi que nos avons esté compaignon d'armes un po de tens et que vos **en cest païs** avez plus demoré por la moie amor que por autre chose.

seigneurs il est ainsi que nous avons été compaignons d'armes un peu de temps et que vous en ce pays avez plus demeuré pour la mienne amour que pour autre chose

« Messieurs, il est ainsi que nous avons été compaignons d'armes quelque temps et que vous êtes demeurés en ce pays plus à cause de votre amour pour moi que de quelque chose d'autre »

(*Tristan*, 551)

(119) Li affaires va autrement que vos ne cuidiez ne que vos aliez devisant, car **a cesti point** iestes vos venue la ou il vos covient remenoir voilliez ou non.

l'affaire va autrement que vous ne pensiez ne que vous alliez imaginant car a ce point êtes vous venue là où il vous convient rester vouliez ou non

« L'affaire ne se passe pas comme vous l'avez prévu, car vous êtes maintenant coincée, que vous le vouliez ou non »

(*Tristan*, 705)

Bien que la valeur informationnelle des GP *en cest país* et *a cesti point* soit « nouvelle » selon la définition stricte pour laquelle nous avons opté dans le cadre de ce mémoire, ces GP ne sont donc pas incompatibles avec la notion que les constituants portant de l'information donnée se déplacent vers la gauche. En ce qui concerne l'exemple 117, Mathieu (2006) confirme que l'antéposition dans les phrases à l'ordre V2 peut être utilisée pour des effets de focus et de contraste (Mathieu 2006 : 248), ce qui semble être le cas pour cette phrase.

Quant à la DS, est-ce que la répartition de l'information donnée / nouvelle joue un rôle pour celle-ci ? Holmberg (2000) affirme que dans les langues scandinaves permettant la DS, l'élément disloqué ne reçoit aucun marquage pragmatique, l'ordre de DS étant souvent également non-marqué que l'ordre canonique (Holmberg 2000 : 450-451). Cependant, Holmberg ne mentionne pas la répartition de l'information donnée / nouvelle dans les phrases. Pour l'ancien français, Mathieu (2006) cite Buridant (2000), qui a montré que l'ordre *qui* – XP³⁹ – Verbe est préféré quand le XP porte de l'information donnée (Mathieu 2006 : 247, Buridant 2000 : 748). Un tel ordre étant le résultat de la DS, ceci veut dire que la valeur informationnelle du XP (ici, le GP) est un des facteurs qui mènent à la DS. L'exemple (119) illustre une phrase où le GP antéposé *avec li* porte de l'information donnée.

(119) Cil qui **avec li** estoient alé furent ja retorné li plusor [...]

ceux qui avec lui étaient allés furent maintenant retournés la plupart

« La plupart de ceux qui étaient allés avec lui, furent alors revenus »

(*Tristan*, 36)

Comme nous l'avons vu au chapitre 6.2, la valeur informationnelle des GP dans des phrases à sujet nul ou des relatives *qui* n'est pas sans équivoque d'une époque à l'autre. Au XIII^e siècle, ces GP portent surtout de l'information donnée ; au XV^e, ils portent de l'information nouvelle. Le tableau 19 résume les résultats obtenus ici.

39 Le terme utilisé par Buridant (2000) (et par Mathieu (2006), quand il le cite), est *objet*.

Tableau 19 : La valeur informationnelle des GP préverbaux dans des phrases à sujet nul

<i>Siècle</i>	<i>Information donnée</i>		<i>Information nouvelle</i>	
XIII ^e	16	73 %	7	41 %
XV ^e	6	27 %	10	59 %
Total	22	100 %	17	100 %

Il n'est pas raisonnable de conclure que la valeur informationnelle du GP – en ce qui concerne l'information donnée ou nouvelle – provoque l'antéposition de celui-ci au XV^e siècle, comme la répartition donnée – nouvelle est si égale. Pour les données du XIII^e siècle, il est toutefois possible de les interpréter comme soutenant l'affirmation de Buridant (voir ci-dessus) : l'antéposition du GP se produit plus souvent quand le GP porte de l'information donnée. Il faut pourtant parler d'une tendance plutôt que d'une règle absolue.

7.3 Le déplacement des COI locatifs

Comme nous l'avons vu au chapitre 6.3, la position interverbale devient considérablement moins accessible aux GP pendant la période du moyen français, tandis qu'elle est très fréquemment employée en ancien français. Le placement du GP entre l'auxiliaire et le participe n'est pas le résultat de dislocation stylistique, comme la grande majorité de ces GP se trouve dans des phrases à sujet exprimé. Nous avons affaire à un autre type de déplacement. En outre, ce déplacement est clairement provoqué par la valeur informationnelle des GP, au moins au XIII^e siècle, qui est la période où ce placement est vraiment répandu : 67 sur 84 GP interverbaux du XIII^e siècle portent de l'information donnée. La phrase (120) en montre un exemple, où le GP *de leanz* est intercalé entre l'auxiliaire et le participe.

(120) Quant il se furent **de leanz** parti, il se metent maintenant a la voie ensi com il avoient fait celi jour devant.

quand ils se furent de là partis ils se mettent maintenant à la voie ainsi comme ils avaient fait celui jour devant

« Partis de là, ils ont repris leur chemin ainsi qu'ils l'avaient fait le jour précédent »

(*Tristan*, 682)

Regardons maintenant la répartition de ces GP par rapport à leur statut syntaxique. Les chiffres sont ici encore plus frappantes : seulement 4 sur 84 GP interverbaux du XIII^e siècle – ou 4,8 % – sont des adverbiaux. La répartition des GP interverbaux selon leur statut syntaxique et leur valeur informationnelle est résumée dans le tableau 20.

Tableau 20 : Les GP interverbaux selon leur statut syntaxique et leur valeur informationnelle

GP	XIII ^e siècle		XV ^e siècle	
COI locatif	80	95 %	10	62,5 %
Inf. donnée	64	76 %	5	31,25 %
Inf. nouvelle	15	18 %	4	25 %
Inf. ambiguë	1	1 %	1	6,25 %
Adverbial	4	5 %	6	37,5 %
Inf. donnée	3	4 %	2	12,5 %
Inf. nouvelle	1	1 %	4	25 %
Inf. ambiguë	0	0 %	0	0 %
Total	84	100 %	16	100 %

Ceci illustre deux points intéressants. Premièrement, les COI locatifs, qui ont le statut d'argument verbal, se plaçaient très facilement dans la position interverbale en ancien français. Ces GP portent de l'information donnée, tandis que le nombre d'adverbiaux (4 du XIII^e, 6 du XV^e) est si bas qu'il n'est pas raisonnable de faire des généralisations en ce qui concerne leur valeur informationnelle.

Deuxièmement, bien que cette position soit moins utilisée en moyen français il était toujours possible d'y mettre des COI locatifs. Nous en voyons un exemple en (121), où le GP *a Madame* fonctionne comme COI locatif selon le cadre théorique développé au chapitre 2.

(121) Alors, a tres grande et lye chiere, tous deux **a Madame** sont venus [...]

alors à très grande et heureuse joie tous deux à Madame sont venus

« Alors, avec beaucoup de cordialité, les deux sont venus à Madame »

(A. de la Sale, *Saintré*, LXXI, 1456)

Comment expliquer la divergence considérable entre la fréquence des COI locatifs interverbaux et les adverbiaux dans cette position ? La raison peut simplement être que la nature des verbes étudiés – des verbes inaccusatifs « de mouvement » – entraîne un très grand pourcentage des GP qui fonctionnent comme des COI locatifs. Pourtant, en regardant le corpus dans sa totalité il s'avère que 131 sur 552 GP – ou 23,7 % – sont des adverbiaux, comme le montre le tableau 21.

Tableau 21 : La totalité des GP du corpus selon leurs statuts syntaxiques

<i>Statut syntaxique</i>	<i>GP</i>	
COI locatif	421	76,3 %
Adverbial	131	23,7 %
Total	552	100 %

Le pourcentage des GP adverbiaux pour le corpus vu dans sa totalité est alors considérablement plus élevé que ce n'est le cas pour les GP interverbaux. À mon avis il est raisonnable de conclure, sur la base de ce que nous avons vu jusqu'au présent, que dans l'ancienne langue la position interverbale est une position de brouillage (voir 2.4) surtout employée pour le déplacement des GP COI locatifs (par opposition aux GP adverbiaux) et surtout quand ceux-ci portent de l'information donnée.

Si nous concluons que la position interverbale est surtout employée pour le déplacement des GP COI locatifs, il faut aussi examiner la répartition des GP selon leur statut syntaxique dans la position préverbale et la position postverbale (cette dernière étant, selon le cadre théorique élaboré dans ce mémoire, la position de défaut). Faisant cela, nous trouvons que les GP adverbiaux se trouvent surtout dans la position préverbale quand ils sont déplacés. Le tableau 22 résume les grandes lignes.

Tableau 22 : L'ensemble des GP selon leur statut syntaxique

<i>Position et statut syntaxique des GP</i>	<i>XIII^e</i>		<i>XV^e</i>	
	Préverbal	35	11,1 %	36
COI locatif	26	8,3 %	8	3,4 %
Adverbial	9	2,8 %	28	11,8 %
Interverbal	84	26,8 %	16	6,7 %
COI locatif	80	25,5%	10	4,2 %
Adverbial	4	1,3 %	6	2,5 %
Postverbal	195	62,1 %	186	78,1 %
COI locatif	153	48,7 %	144	60,5 %
Adverbial	42	13,4 %	42	17,6
Total	314	100 %	238	100 %

Nous voyons, encore une fois, que la divergence entre les COI locatifs et les adverbiaux est la plus grande pour les GP interverbaux : parmi les GP interverbaux du XIII^e siècle, 25,5 % sont des COI locatifs tandis que seulement 1,3 % sont des adverbiaux. Ceci renforce l'impression que c'est surtout les COI locatifs qui sont déplacés dans cette position.

Regardant la position préverbale, nous voyons que les GP préverbaux du XV^e siècle sont surtout des adverbiaux. J'interprète ceci comme une manifestation de la même tendance que nous voyons pour les GP interverbaux, notamment qu'en moyen français, les COI locatifs se déplacent moins facilement vers la gauche. Nous avons vu au sous-chapitre 6.2.2 que l'ordre XP – S – V (dans notre cas, l'ordre GP – S – V) devient plus fréquent au XV^e siècle. Quand le XP fonctionne comme adverbial, cet ordre est toujours grammaticale en français moderne, comme il est montré en (122), où la traduction suit directement l'ordre des mots de la phrase en moyen français.

(122) **Au jour d'ui**, le conte de Saint Pol est venu ceans [...]

au jour d'hui le comte de Saint Paul est venu ici

« Aujourd'hui, le comte de Saint Paul est venu ici »

(N. de Baye, *Journal*, tome 1, p. 263, 1400-1417)

L'ordre GP – S – V avec un GP fonctionnant comme COI peut toujours être grammaticale dans certains contextes, comme en (123) – exemple repris du chapitre 4.2 – où il s'agit d'un effet de contraste. L'ordre des mots est marqué d'une manière que ne l'est pas l'ordre des mots en (122). En ce qui concerne les phrases en (124) et (125), elles sont difficiles sinon agrammaticales.

(123) **À sa femme** il donne un cadeau, à ses enfants des bonbons (Helland 2006 : 413)

(124) * / ?? **À sa femme** il parle

(125) * / ?? **À Paris** je suis venue

Retournons à la question de la structure informationnelle et les GP interverbaux. Nous avons vu que le GP porte surtout de l'information donnée quand il se trouve dans la position interverbale ; plus précisément, c'est le cas pour les phrases en ancien français. Nous avons aussi vu qu'une tendance analogue ne peut pas être montrée pour les GP préverbaux, sauf dans les cas où il s'agit des relatives *qui* ou d'autres phrases à sujet nul, pour lesquelles la tendance n'est pas sans équivoque du XIII^e siècle au XV^e (voir 7.1).

Considérons maintenant la possibilité que le déplacement du GP fonctionne différemment selon la position vers laquelle il se déplace. Plus spécifiquement, il se peut que la position de brouillage (voir 2.4) entre l'auxiliaire et le participe attire surtout des compléments à statut d'argument, et surtout quand ceux-ci portent de l'information donnée. La figure (12), reprise du chapitre 2.4, montre la structure de la phrase en (126), une circonstancielle où le GP *a cort* se trouve dans cette position de brouillage, que nous appelons Z-vP (voir le chapitre 2.4).

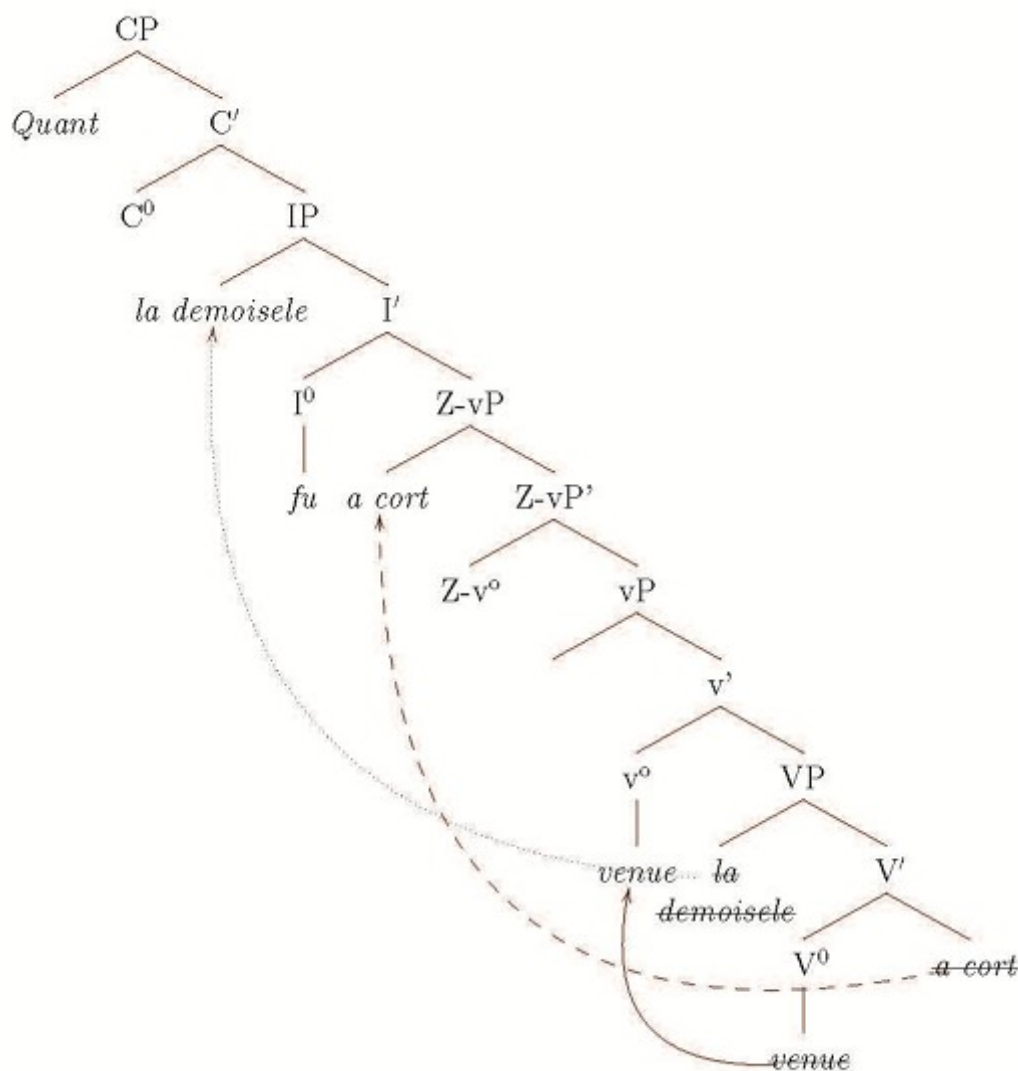
(126) Quant la demoisele fu **a cort** venue...

quand la demoiselle fut à cour venue

« Quand la demoiselle fut venue à la cour »

(*Tristan*, 580)

Figure 12 : La structure de la subordonnée Quand la demoiselle fu a cort venue



Sans postuler une règle syntaxique quelconque, nous pouvons supposer que l'ancienne langue, ayant la possibilité d'intercaler des arguments verbaux entre l'auxiliaire et le verbe infini, emploie cette position Z-vP pour des fins pragmatiques, comme pour signaler qu'il s'agit de l'information donnée.

Ceci laisse la question des GP préverbaux, qui ne montrent pas des tendances aussi uniformes. Ces GP préverbaux constituent pourtant une catégorie considérablement plus hétérogène comme la position préverbale – dans notre cadre syntaxique – n'est pas la même dans les subordonnées comme dans les principales, surtout quand nous prenons en compte les changements syntaxiques liés à la réanalyse qui se produit pendant l'époque dont viennent nos données (voir 4.3) : quand la position du verbe change, ceci a des répercussions sur les

positions des autres constituants. Rappelons en exemple la proposition de Vance (1997 : 352) qu'il apparaît dans les subordonnées une nouvelle position à gauche à partir du moyen français, une position (selon Vance) adjointe à l'IP (voir le chapitre 4.3). Si ceci est vrai et les constituants antéposés (dans notre cas les GP) se trouvent dans cette position dans les subordonnées du XV^e siècle, il en découle qu'ils se trouvent alors dans une autre position dans les subordonnées en ancien français.

En effet, faire des généralisations sur « la position préverbale » induit en erreur ; il faut plutôt parler de plusieurs « positions préverbaux », reflétées dans la variété de constructions que nous avons vues au chapitre 6.2. Il se peut que le manque de tendances uniformes en ce qui concerne la valeur informationnelle des GP préverbaux soit dû à cette variété, et que la valeur informationnelle de donnée / nouvelle ait influencé le déplacement du GP selon la position dans laquelle il se trouve. Par exemple, si la position interverbale dans laquelle se trouvent nos GP interverbaux attire des constituants qui portent de l'information donnée, on peut imaginer que certaines des positions préverbaux ont la même propriété, c'est-à-dire qu'elles attirent des constituants données. Pourtant, notre corpus ne contient pas assez de GP préverbaux pour affirmer ou réfuter cette possibilité. La question doit alors être laissée pour des études ultérieures.

7.4 La prosodie et les GP : un nouvel aperçu

Retournons maintenant à la question de la prosodie. La possibilité de déplacer le GP entre l'auxiliaire et le verbe représente une des différences majeures entre la syntaxe de l'ancien français et du français moderne. En français moderne, il est toujours possible de placer des éléments « légers » ici, comme des adverbes courts. L'adverbe *bien*, par exemple, s'y place facilement (127) ; en effet, cette position est sa position non marquée (Cinque 1999).

(127) Elle a **bien** travaillé

Nous pouvons aussi y mettre même des GP qui fonctionnent comme des adverbiaux de phrase, comme dans l'exemple (128).

(128) Elle est **sans doute** venue

Mais ceci devient plus difficile plus que le GP est lié au verbe. Dans l'exemple (129), un adverbial de temps est intercalé entre l'auxiliaire et le verbe infini. Les adverbiaux de temps

ont un rapport plus fort avec le verbe que ne l'ont les adverbiaux de phrase (Helland 2006 : 362), et l'intercalation de l'adverbial rend la phrase difficile.

(129) ?? / * Elle est **aujourd'hui** venue

Rappelons que l'adverbial est caractérisé par sa mobilité (voir chapitre 2). Théoriquement, (129) devrait être possible. Je propose que si la phrase est problématique, c'est à cause des raisons prosodiques : plus que l'élément en question est lié au verbe, plus il a besoin d'être marqué prosodiquement. L'adverbial de temps est trop « lourd » pour précéder le verbe, comme le verbe se trouve dans la position finale de la phrase, une position qui demande l'accent.

En ce cas, la phrase devrait devenir plus acceptable avec un élément suivant le verbe, ce qui est en effet vrai pour (130).

(130) Elle est **aujourd'hui** venue **à Paris**

J'ai argumenté pour que le GP dans une phrase comme *Jeanne est venue à Paris* doive être considéré comme un argument du verbe (voir le chapitre 2). Nous avons vu qu'en ancien français, ce type de GP peut être placé entre l'auxiliaire et le participe : *quant ele est a li venue...* Or la plus grande différence entre l'ancien français et le français moderne dans cet aspect est que le déplacement du GP locatif est maintenant impossible, même avec un élément qui suit :

(131) *Jeanne est **à Paris** venue **ce matin**

En effet, on peut comparer (131) aux phrases (132) et (133). Ni le complément d'objet direct, ni le complément d'objet indirect ne peuvent être placés dans cette position, contrairement à l'adverbial de temps.

(132) *Jeanne a **une pomme** donnée à Paul

(133) *Jeanne a **à Paul** donné une pomme

Dans cet aspect, la syntaxe de l'ancien français se montre plus souple que celle du français moderne. Se pose alors la question : pourquoi est-ce que la position interverbale – une position de brouillage autrefois disponible pour toutes sortes de complément – n'admet plus les GP COI locatifs ?

Il faut tout d'abord expliquer pourquoi cette position de brouillage était disponible dans l'ancienne langue. L'idée a été proposée, entre autres par Buridant (1993) d'un point de vue typologique, qu'en ancien français, ce sont des considérations reliées à la structure informationnelle qui régissent le placement des compléments. Dans cette perspective, l'ancien français évoluerait d'« une langue de type 'Thème – Verbe – Élément X' » vers une langue S – V – X (Buridant 1993 : 37)⁴⁰. Ceci implique que l'organisation de la structure informationnelle serait plus importante que la nature de ces compléments. Autrement dit, un élément portant de l'information donnée se déplace indépendamment de son statut par rapport au verbe (argument ou élément facultatif).

L'organisation de la structure informationnelle n'est pas la seule force à déterminer le placement des constituants ; des règles syntaxiques – comme la contrainte V2 – y jouent un rôle aussi. Mais il se peut que le degré auquel les considérations informationnelles influent sur le placement des constituants soit plus élevé qu'il ne l'est aujourd'hui, du moins quand il s'agit des compléments du verbe.

J'ai présenté aux chapitres 4.4 et 4.5 la possibilité que les changements prosodiques aient pu être liés aux changements syntaxiques qui se sont produits pendant le moyen français. Plus spécifiquement, les changements prosodiques seraient liés aux changements dans la façon d'organiser la structure informationnelle de la phrase. Je considère comme probable que les GP se sont déplacés dans la position interverbale pour des raisons informationnelles et prosodiques. Une de ces raisons peut être que les GP, portant de l'information donnée, cherchent à éviter la position postverbale, qui est plus marquée prosodiquement, d'une manière similaire à ce qui a été montré pour l'ancien portugais (Martins 2011).

Il se peut aussi que d'autres facteurs informationnels que la répartition de l'information donnée / nouvelle, comme le focus ou le contraste, peuvent contribuer à garder le GP dans sa position postverbale. Encore une fois, notre espace limité ne nous permet pas d'examiner cette possibilité dans le cadre de ce travail.

Comme nous l'avons vu au chapitre 4.4, Adams (1989) a montré que l'accent final devient plus fort pendant la période de transition de l'ancien au moyen français. Ce renforcement de l'accent vers la fin de phrase peut expliquer pourquoi il y a un pourcentage des GP postverbaux à information nouvelle au XV^e siècle qui est considérablement plus élevé qu'il ne

⁴⁰ La notion de Buridant de « thème » semble être proche à celle de la *Grammaire méthodique de français* (voir le chapitre 3.1) ; cependant, la définition exacte du terme n'a pas de ramification pour le point fait ici.

l'est au XIII^e siècle : les GP à information donnée sont davantage incités de se déplacer pour éviter l'accent fort.

Les données montrent qu'au XV^e siècle il y a toujours des GP qui se déplacent dans la position de brouillage entre l'auxiliaire et le verbe, mais la tendance d'éviter cette construction est en hausse. S'ils ne se placent dans la position interverbale, ils peuvent toujours être antéposés au verbe, mais surtout s'ils sont des adverbiaux, comme nous avons vu au chapitre 7.2.

7.5 Les COI locatifs et la structuration de la phrase

Nous avons vu que la majorité des GP du corpus sont du type que nous avons appelé COI locatif, un grand pourcentage de ceux-ci se trouvant intercalés entre l'auxiliaire et le participe, un pourcentage moins élevé mais non négligeable se trouvant antéposés au verbe. Nous avons aussi vu, aux sous-chapitres 7.2 et 7.3, que le déplacement de ceux-ci dans des positions qui leur étaient autrefois disponibles, n'est plus possible en français moderne.

Sur la base de ces observations, nous pouvons formuler l'hypothèse suivante : les changements de placement des GP font partie des changements plus répandus ; les arguments du verbe sont maintenant soumis à des restrictions plus strictes en ce qui concerne leur placements. Ceci est lié aux changements prosodiques décrits par Adams (1989). La phrase devenant soumise à un accent final fort, le déplacement des éléments qui ont besoin d'un certain marquage prosodique devient plus difficile.

Nous avons déjà vu qu'un constituant à information nouvelle reçoit un marquage prosodique plus fort que s'il ne porte de l'information donnée. La phrase (134) peut être employée pour répondre aux questions *Où est Jeanne ? / Qu'est-ce qui se passe avec Jeanne ?* Ces questions portent sur la destination de Jeanne (exprimée par le GP) ou les actions de Jeanne (exprimées par le verbe et le GP).

(134) Jeanne est partie pour Paris

En (135), de l'autre côté, la construction est absolue, le verbe apparaissant seul sans son argument. La phrase peut répondre aux mêmes questions comme (134), mais c'est le fait que Jeanne est partie qui constitue l'information pertinente ; la phrase ne porte pas sur sa destination.

(135) Jeanne est partie

En français moderne, le GP locatif peut, s'il constitue déjà de l'information donnée ou connue au contexte, être remplacé par le pronom clitique *y*, comme en (136). Étant donné son statut de clitique au verbe fini, le *y* ne reçoit aucun marquage prosodique.

(136) Est-ce que Jeanne avait l'intention d'aller à Paris ? – Oui, elle *y* est allée ce matin

Il est possible qu'en ancien français le GP puisse, s'il portait de l'information donnée, être déplacé dans la position interverbale pour obtenir un effet pragmatique similaire à celui qu'on obtient en remplaçant le GP avec le pronom. Le *y* locatif existait aussi en ancien français, fonctionnant d'une manière similaire à ce qu'on retrouve en français moderne. Le déplacement du GP dans la position interverbale n'était pas analogue au pronom clitique *y* mais représentait une autre stratégie pour représenter l'information donnée.

Pourtant, dans un tel cas il s'agit probablement de stratégies complémentaires, la pronominalisation étant réservée pour des constituants qui sont donnés au sens plus strict – autrement dit, les constituants qui se trouvent le plus vers le pôle « donné » au sens de Petrova et Solf (2009) (voir le chapitre 3.2). Il faut aussi noter que tous les GP ne puissent pas être pronominalisés de cette manière ; un GP comme *a li* (« à lui / elle ») se compose d'une préposition et d'un pronom et ne peut pas être pronominalisé davantage.

Je propose donc qu'en ancien français, l'argument verbal (COD, COI ou COD locatif) pouvait recevoir l'accent même s'il se trouvait devant le verbe (fini ou infini). Plus l'accent fort est placé vers la fin de phrase, plus il devient difficile pour les arguments verbaux – qui, selon le cadre génératif, sont fusionnés à droite du verbe et qui se trouvent alors à la fin du VP – de se déplacer vers la gauche du verbe, et par extension vers la gauche de la phrase.

L'hypothèse présentée ci-dessus doit expliquer que le déplacement des GP COI locatifs est maintenant soumis à des restrictions plus fortes que ce n'est le cas pour les GP adverbiaux. Plus précisément, elle dépend de l'idée que les COI locatifs ont besoin d'un marquage prosodique plus fort que les adverbiaux – sinon, elle n'explique pas pourquoi la prosodie serait responsable des différences de mobilité entre les deux catégories. Cette idée est à mon avis rendue plausible par les exemples présentés au chapitre 7.3, qui montrent que l'intercalation entre l'auxiliaire et le verbe fini d'un GP adverbial est facilité par l'ajout supplémentaire d'un complément après le verbe fini, tandis que ceci n'est pas le cas pour les GP COI locatifs.

7.6 Résumé

Dans le chapitre 7, nous avons examiné le déplacement du GP prenant comme point de départ les découvertes présentées au chapitre 6. Nous avons discuté des différents types d'antéposition qui sont responsables pour les placements des GP. La dislocation stylistique s'applique à des phrases à sujet *pro* ou des relatives introduites par *qui*. Les données de l'ancien français suggèrent que la dislocation stylistique peut se produire si l'élément disloqué porte de l'information donnée ; cependant, le nombre de données n'est pas suffisamment élevé pour tirer des conclusions. En plus, les données du moyen français suggèrent le contraire. Il est alors difficile de se prononcer sur la possibilité d'un rapport entre la dislocation stylistique et la structure informationnelle.

En effet, pour l'ensemble des GP préverbaux, qu'ils soient antéposés par la dislocation stylistique ou par d'autres raisons, le nombre de données est trop bas pour indiquer des liens cause – résultat en ce qui concerne leur placement. Nous pouvons néanmoins noter que la position interverbale – entre l'auxiliaire et le verbe infini – est plus fréquemment utilisée pour le déplacement du GP, comme 100 phrases sur 552 dans notre corpus sont à GP interverbal contre 71 phrases à GP préverbal.

La position interverbale est surtout employée par des GP fonctionnant comme COI locatif. Dans la grande majorité des cas, ces GP portent de l'information donnée. Sur la base de ceci, nous avons proposé la possibilité que la position interverbale – une position de brouillage dans le cadre génératif minimaliste – attire surtout des arguments verbaux, et surtout quand ceux-ci portent de l'information donnée. Ceci peut être expliqué par la tendance de placer de l'information donnée vers la gauche de la phrase, ce qui entraîne que le GP se déplace, et la possibilité que la position interverbale est favorisée par les arguments verbaux (ou vice versa). Nous avons vu que la possibilité de déplacer des GP dans la position interverbale est considérablement plus limitée en français moderne, et surtout quand il s'agit des GP COI locatifs. Il semble que plus l'élément en question est lié au verbe, plus il est difficile pour lui de se déplacer. Sur la base de ceci, j'ai proposé que le placement des GP selon leur statut informationnelle était plus flexible en ancien français, et que le statut syntaxique du GP – argument verbal ou élément facultatif – était moins important en ce qui concerne leur liberté de se déplacer.

La structure informationnelle influençant l'ordre des constituants dans une mesure plus grande

que c'est le cas aujourd'hui, l'ancien français a la possibilité d'intercaler des constituants entre l'auxiliaire et le verbe fini comme une stratégie pour marquer qu'il s'agit d'information donnée. Je tiens pour probable que cette possibilité diminue au cours du moyen français avec le renforcement de l'accent final, qui place des restrictions plus fortes sur le placement des arguments verbaux.

8 Conclusion

Ce mémoire a touché des problématiques diverses : la structure argumentale, l'information structurelle, la prosodie et les propriétés syntaxique de l'ancienne langue. Dans ce chapitre, je résume les découvertes du mémoire et les réponses qu'elles suggèrent aux questions posées ci-dessus.

Le fondement théorique du travail repose dans une grande mesure sur la linguistique générative, un cadre théorique qui s'intéresse surtout à la syntaxe. L'importance du modèle syntaxique est particulièrement clair au chapitre 2, où sont exposées les raisons de distinguer entre les GP adverbiaux et les GP COI locatifs, une distinction qui a été pertinente pour comprendre les différences en ce qui concerne les constructions acceptables de l'ancienne langue et du français moderne.

Quant à la structure informationnelle, dont la problématique a été présentée au chapitre 3, elle ne fait pas partie du domaine de la syntaxe, et la question de comment ces deux composantes grammaticales s'influencent reste intéressante. En optant pour un modèle simple qui distingue les GP à l'information donnée de ceux à l'information nouvelle, j'ai pu examiner comment les placements des GP corrélaient avec leur valeur informationnelle.

J'ai distingué entre trois groupes de groupe prépositionnel selon leur placement par rapport au verbe : les GP préverbaux, les GP interverbaux et les GP postverbaux. Cette distinction a été utile comme un premier triage, bien qu'en réalité ces GP soient de natures diverses. Après avoir présenté les concepts théoriques pertinents au travail aux chapitres 2 – 4, et ayant rendu compte de la méthode et du corpus sur lesquels se base le travail au chapitre 5, j'ai donné un aperçu des trois placements de GP au chapitre 6, où sont présentés leur fréquence, les configurations et les types de phrase où ils se trouvent, et leur valeur informationnelle.

Dans le cadre théorique adopté au sein du travail, les GP postverbaux sont restés dans leur position de base. Après avoir rendu compte au chapitre 6.4 de leur nombre et des différents ordres des constituants dans lesquels ils se trouvent, selon l'époque et le type de phrase, je n'ai pas alors opté pour analyser leur position davantage ; les données sont pourtant disponibles pour des études ultérieures.

Les GP pré- et interverbaux, quant à eux, sont les résultats de déplacement dans le cadre théorique du présent travail. Leur positions ont ainsi été l'objet d'étude du chapitre 7, où le

déplacement des GP a été analysé à la lumière de la dislocation stylistique, la prosodie, la structure informationnelle et la structure argumentale.

Les GP préverbaux – c'est-à-dire les GP qui sont antéposés à l'auxiliaire aussi bien qu'au participe – sont d'un comportement hétérogène. Ceci s'explique par le fait que la position préverbale n'est pas la même dans toutes les constructions où sont antéposés les GP. La valeur informationnelle du GP peut être un facteur qui provoque l'antéposition – ceci semble être le cas pour les GP déplacés par la dislocation stylistique au XIII^e siècle – mais le nombre de phrases à GP préverbaux est trop bas pour que ceci puisse être confirmé ou réfuté.

Quant aux GP interverbaux, dont il y a 100 cas dans le corpus, les tendances sont si claires qu'il est à mon avis justifiable de les interpréter comme symptomatiques. Les tendances les plus importantes sont les suivantes :

- L'emploi de la position interverbale diminue considérablement du XIII^e siècle (84 cas) au XV^e (16 cas).
- La grande majorité des GP interverbaux portent de l'information donnée (67 sur 84 cas du XIII^e siècle ; 74 sur 100 cas dans l'ensemble).
- Une majorité encore plus écrasante des GP interverbaux sont des COI locatifs (80 sur 84 cas du XIII^e siècle ; 90 sur 100 cas dans l'ensemble).

Pour expliquer ces tendances, j'ai fait usage des observations d'Adams (1989), qui a montré qu'il existe des rapports entre les changements prosodiques et les changements syntaxiques qui ont eu lieu pendant la transition de l'ancien au moyen français. J'ai aussi proposé que ces changements ont eu des conséquences pour la structure informationnelle, ou pour les stratégies employées pour l'organisation de celle-ci dans la phrase.

Pendant l'époque dont viennent nos données, il se développe dans la langue un accent fort vers la fin de la phrase. L'hypothèse émise au sein du travail est que ce changement prosodique a eu des conséquences pour la structuration de la phrase : le déplacement des éléments postverbaux, comme les GP COI locatifs, devient plus difficile parce que dans la configuration verbe – argument ce sont les arguments qui reçoivent l'accent. Si l'argument se déplace de manière qu'il précède le verbe, il y a un conflit entre son besoin de recevoir l'accent et les règles prosodiques de la phrase qui demandent que ce soit l'élément final qui reçoive l'accent.

La prosodie a aussi des conséquences sur l'organisation de la structure informationnelle dans la phrase. Nous avons vu que le déplacement des GP COI locatifs dans la position interverbale – une position de brouillage – peut être une stratégie pour signaler qu'il s'agit d'un constituant à l'information donnée. Ce déplacement est rendu possible par la prosodie de l'ancien français, dont l'accent final n'est pas si fort qu'il ne l'est en français moderne. Avec le renforcement de l'accent final le déplacement des arguments postverbaux devient plus difficile, la valeur informationnelle des constituants n'ayant plus la même influence sur leur place dans la phrase.

Textes cités

Les références dans les exemples de (*Tristan*) renvoient à des strophes ; pour la plupart des autres textes, elles renvoient à des pages, éventuellement à des tomes.

Textes du CLM

Le roman de Tristan en prose (auteur anonyme, XIII^e siècle)

Le Livre des Trois Vertus (Christine de Pizan, 1405)

La Châtelaine de Vergy (auteur anonyme, XV^e siècle)

Saintré (Antoine de la Sale, 1456)

Textes du Frantext

Le Ménagier de Paris (auteur anonyme, 1392-1394)

Les journaux de Nicolas de Baye, tome 1 et 2 (1400-1417)

Autres textes

G. Jules César. *De Bello Gallico I.* (40-50 avant J.C.) Édition commentée par Colin Ewan (1991). Bristol Classical Press

Bibliographie

- Adams, Marianne. 1989. « Verb second effects in Medieval French ». Carl Kirschner et Janet DeCesaris (éds.). *Studies in Romance Linguistics : Selected Papers from the Seventeenth Linguistic Symposium on Romance Languages (XVII. LSRL), Rutgers University, 27-29 March 1987*. Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science Series 4 Current Issues in Linguistic Theory, 60. Amsterdam : John Benjamins
- Arrivé, Michel (éd.). 2006. *Bescherelle. La conjugaison pour tous*. Paris : Hatier
- Buridant, Claude. 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes
- Buridant, Claude. 1993. « L'évolution de l'ancien français vers le français contemporain. Aperçu typologique ». Gerold Hilty (éd.). *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes : Université de Zurich (6-11 avril 1992)*. Tome III. Tübingen : Francke Verlag
- Chomsky, Noam. 1995. *The Minimalist Program*. Current Studies in Linguistic Series, 28. Cambridge : MIT Press
- Cinque, Guglielmo. 1999. *Adverbs and Functional Heads. A Cross-linguistic Perspective*. Oxford studies in Comparative Syntax. New York : Oxford University Press
- Cook, Vivian et Mark Newson. 1996. *Chomsky's Universal Grammar. An Introduction*. [1988] Oxford : Blackwell Publishers
- Foulet, Lucien. 1930. *Petite syntaxe de l'ancien français*. [1919] Paris : Champion
- Faarlund, Jan Terje. 2003. « Når alle informantane er døde ». Sonja Erlenkamp et Janne Bondi Johannessen (éds.). *På språkjakt. Problemer og utfordringer i språkvitenskapelig datainnsamling*. Oslo : Unipub
- Greimas, Algirdas Julien. 1968. *Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*. Paris : Larousse
- Halmøy, Odile. 2003. *Le gérondif en français*. Paris : Ophrys
- Helland, Hans Petter. 2006. *Ny fransk grammatikk. Morfologi, syntaks og semantikk*. Oslo :
-

Universitetsforlaget

Helland, Hans Petter. 2001. « Le participe passé et l'hypothèse inaccusative ». Hans Kronning (éd.). *Langage et référence*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala : 255-264

Holmberg, Anders. 2000. « Scandinavian Stylistic Fronting: How Any Category Can Become an Expletive ». *Linguistic Inquiry*, 31 : 445-483

Huchon, Mireille. 2002. *Histoire de la langue française*. Paris : Librairie Générale Française

Joly, Geneviève. 1998. *Précis d'ancien français*. Paris : Armand Colin

Kaiser, Georg. 2000. « Dialect contact and language change. A case study on word-order change in French ». *Arbeiten zur Mehrsprachigkeit / Working Papers in Multilingualism*

Korzen, Hanne. 1987. *Final inversjon og elementærsætningens struktur*. Copenhague : Handelshøjskolen i København

Kratzer, Angelica. 1996. « Severing the external argument from its verb ». Johan Rooryck et Laurie Ann Zaring (éds.). *Phrase Structure and the Lexicon*. Studies in natural language and linguistic theory, vol. 33. Dordrecht : Kluwer

Kristoffersen, Kristian Emil. 2005. « Språkendring ». Kristian Emil Kristoffersen, Hanne Gram Simonsen et Andreas Sveen (éds.). *Språk. En grunnbok*. Oslo : Universitetsforlaget

Labelle, Marie. 2007. « Clausal architecture in Early Old French ». *Lingua*, 117 : 289-316

Lambrecht, Knud. 1994. *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge : Cambridge University Press

Lanly, André. 1995. *Morphologie historique des verbes français*. Paris : Honoré Champion Éditeur

Levin, Beth et Malka Rappaport Hovav. 1995. *Unaccusativity. At the Syntax-Lexical Semantics Interface*. Cambridge/London : The MIT Press

Maling, Joan. 1990. « Inversion in embedded clauses in Modern Icelandic » [1980]. Joan Maling et Annie Zaenen (éds.). *Modern Icelandic Syntax*. Syntax and Semantics, 24 : 71-91. New York : Academic Press

- Martins, Ana Martia. 2011. « Scrambling and Information Focus in Old and Contemporary Portuguese ». *Catalan Journal of Linguistics*, 10 : 133-158
- Mathieu, Éric. 2007. « À propos des propriétés germaniques de l'ancien français ». *Cahiers linguistiques d'Ottawa / Ottawa Papers in Linguistics*, 35 : 107-136
- Mathieu, Éric. 2006. « Stylistic Fronting in Old French ». *Probus*, 18 : 219-266
- Ménard, Philippe. 1994. *Syntaxe de l'ancien français*. [1988] Bordeaux : Éditions Bière
- Petrova, Svetlana et Michael Solf. 2009. « On the methods of information-structural analysis in historical texts : A case study on Old High German ». Roland Hinterhölzl et Svetlana Petrova (éds.). *Information Structure and Language Change : New Approaches to Word Order*. Berlin : Mouton de Gruyter
- Prévost, Sophie. 2011. *Expression et position du sujet pronominal du 12ème au 14ème siècle : une approche quantitative*. Mémoire de recherche inédite pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches
- Prévost, Sophie. 2009. « Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes ». Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu (éds.). *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*. Berne : Peter Lang
- Radford, Andrew. 2004. *Minimalist Syntax. Exploring the structure of English*. Cambridge : Cambridge University Press
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. 2005. *Grammaire méthodique du français*. [1994] Paris : Presses Universitaires de France
- Roberge, Yves. 2004. « Structure de transitivité verbale en français ». *Représentations du sens linguistique II*, Montréal. Publié en ligne
- Salvesen, Christine M. 2009. *Le CP interrogatif – une étude diachronique du français*. Thèse de doctorat, Oslo : Unipub
- Salvesen, Christine M. 2011. « Stylistic Fronting and Remnant movement in Old French ». Janine Berns, Haïke Jacobs et Tobias Scheer (éds.). *Romance Languages and Linguistic Theory 2009. Selected papers from « Going Romance » Nice 2009*. En presse
-

Vance, Barbara S. 1997. *Syntactic Change in Medieval French. Verb-Second and Null Subjects*. Studies in natural languages and linguistic theory, vol. 41. Dordrecht : Kluwer

Åfarli, Tor A. et Kristin M. Eide. 2003. *Norsk generativ syntaks*. Oslo : Novus
